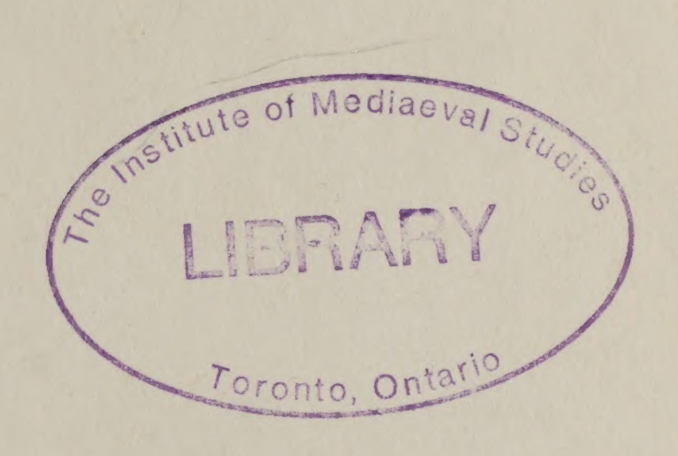
Zambelli
$35.00
acc 3436



Separate edition of 50 copies (See last leaf)

Bulletin et mémoires de la Société Archéologique du Département d'Ille-et-Vilaine XXXV (1906), 1-219.

BRÉVIAIRES ET MISSELS

DES

ÉGLISES ET ABBAYES BRETONNES DE FRANCE

ANTÉRIEURS AU XVII[e] SIÈCLE

PRÉFACE

1. — L'érudit courageux qui publierait un catalogue des ouvrages liturgiques appartenant à l'Eglise de Bretagne rendrait un service éminent. Notre ambition est loin d'être aussi distinguée. Amené par nos recherches d'hagiographie celtique à compulser les divers documents qui établissent le culte et la légende des saints bretons, nous avons fait une enquête dans quelques bibliothèques privées et dans bon nombre de bibliothèques publiques, soit en France, soit à l'étranger, sur les bréviaires et sur les missels de notre province. Mais nous nous sommes arrêtés, ou à peu près, au commencement du XVII[e] siècle. En voici la raison. Dès les premières années de cette époque, nos bréviaires et nos missels subissent une refonte radicale. Les messes en l'honneur des saints de la province perdent leur cachet propre et leurs anciennes hymnes. Les antiques leçons des nocturnes, taillées à même les vieux légendaires, sont abrégées et leur latin transformé. Les calendriers, qui abondaient en personnages locaux, délaissent les petits saints des aïeux, pour adopter des

bienheureux de réputation plus brillante. Aussi, l'hagiographe n'a-t-il rien à tirer de ces nouveaux documents. Ce qui ne veut pas dire que l'historien de la liturgie provinciale devrait négliger ces livres de date moins ancienne; ils ont d'ailleurs pour le bibliophile le mérite d'établir des progrès considérables dans le développement de l'imprimerie en Bretagne. Ces grands changements dans nos ouvrages liturgiques s'expliquent par le caractère médiocrement breton de certains évêques chargés par le roi de France de présider aux destinées de nos diocèses; ils s'expliquent bien davantage par la légitime défiance de l'Eglise à l'égard des cultes singuliers, défiance avivée par les railleries des Protestants [1]; ils s'expliquent surtout par le mouvement religieux d'unification romaine inspiré par le concile de Trente [2]. Enfin,

1. Le Concile de Cologne de 1536 exhorte les prélats à réformer les bréviaires défectueux, puis à chasser plusieurs histoires de saints, fausses ou douteuses, mises à la place de l'Ecriture. — Au Concile de Tours de 1583, auquel tous les évêques de Bretagne participèrent, soit en personne, soit par leurs représentants, on appela l'attention des prêtres sur les exhibitions imprudentes de reliques; on fit remarquer que mieux valait priver d'honneurs certains restes vénérables que d'accorder des hommages à des ossements impurs.

2. Le bréviaire de Pie V — ou bréviaire romain réformé — parut en 1568. La bulle de publication : *Quod a nobis postulat ratio pastoralis officii*, proscrivait l'emploi de tout autre livre d'offices sacrés, à moins que ce livre ne pût exciper de deux cents ans d'existence. Malgré ses imperfections sérieuses, le *Pianum*, comme on l'appelle, constituait une œuvre remarquable. Aussi a-t-il servi de base à la correction du texte et des rubriques dans les provinces ecclésiastiques de France qui conservèrent leur ancienne liturgie. Il arriva cependant qu'au XVIII[e] siècle, les bréviaires de la plupart des diocèses français se distinguèrent nettement par certaines particularités. Mais, avec le développement des idées ultramontaines, le retour aux purs usages liturgiques de Rome se fit nettement sentir à partir de 1840. « Le diocèse d'Orléans lui-même, qui seul jusque-là avait conservé son rite particulier, prit, de sa propre initiative, le bréviaire romain en 1875, sous M[gr] Dupanloup. » (BÄUMER traduit par BIRON, *Hist. du brév.*, Paris, 1905, t. II, p. 335.)

En Bretagne, les anciens bréviaires diocésains furent abandonnés définitivement dans le premier quart du XVII[e] siècle. La question d'économie, me semble-t-il, y fut certainement pour quelque chose. Il était plus simple et meilleur marché d'adopter le *Pianum* en y ajoutant un Propre (ou *officia propria*) des saints locaux, que d'entreprendre à ses frais une docte refonte d'un *totum* (ou bréviaire complet). Un évêché « crotté »

il faut tenir compte du renouvellement des études classiques, qui soufflait le dédain du style gothique à travers les lettres et les arts.

— c'est l'expression dédaigneuse du temps — comme le diocèse de Tréguier, trouvait difficile de préparer et de publier un Propre (nommé encore *Sanctoral* ou *Lectionnaire*) pour la circonscription ecclésiastique. Toutefois, quelques prélats de Bretagne tinrent à honneur de faire sortir un bréviaire romain des presses de leur ville épiscopale. Je crois que le Propre de Saint-Malo, édité en 1615, sans doute chez Marcigay, accompagnait un *totum* qui dut être imprimé dans cette ville. En tout cas, l'année 1627, parut, chez Denis Lesné, à Rennes, un *Breviarium romanum ex decreto sacrosancti concilii tridentini restitutum, Pii V Pontificis maximi jussu editum et Clementis VIII auctoritate recognitum*. Ce fort volume est un petit in-quarto qui comprend 896 + CXLVII pages. Sur le titre (de l'exemplaire conservé au Grand-Séminaire de Rennes) on voit les armes du pape Urbain VIII, les armes de France, celles de Bretagne, celles de l'évêque Pierre Cornulier, celles de la ville. Le médaillon qui sert de cachet à l'imprimeur montre un vaisseau portant deux inscriptions : l'une sur un livre ouvert, à la proue : *Regnante Ludovico XIII*, l'autre sur une flamme, au mât d'arrière : *Deus solus dux meus.* — L'ouvrage comprend la fête des Impressions des Stigmates de saint François, qui fut accordée à l'Eglise universelle par rescrit du 28 août 1615. — On n'a pas relié avec ce volume les offices propres au diocèse rennais.

Dans la dernière partie du XVIII[e] siècle, jugeant excellentes les modifications apportées au bréviaire romain par leurs collègues des autres diocèses français, les évêques de Bretagne voulurent en faire profiter leurs prêtres. Vers 1835. nous apercevons encore M[gr] de Poulpiquet, docteur de Sorbonne, prélat zélé. en train d'introduire à Quimper le rite parisien (TRESVAUX, *Les vies des SS. de Bretagne*, I, Paris, 1836, p. XXVI). On aimait dans les offices de la capitale une meilleure répartition des psaumes, un plus abondant emploi de l'Ecriture, une véritable circonspection à l'égard des légendes, un goût littéraire plus délicat. Aussi bien, la controverse de la valeur respective du bréviaire romain et des bréviaires français s'ouvrit dès la première année de la Restauration (*L'Ami de la religion et du roi*, t. II, 1814, p. 177-184, p. 272). Mais la discussion ne s'étendit puissamment qu'à partir de 1840, après l'apparition des *Institutions liturgiques* composées par Dom Guéranger. Sur le diapason de la lutte. on pourra consulter M[gr] Fayet. évêque d'Orléans. Son *Examen des institutions liturgiques de Dom Guéranger* est probablement la meilleure et la plus calme réponse à l'abbé de Solesmes. Les évêchés de Bretagne se rallièrent à la liturgie romaine : Saint-Brieuc, Vannes et Rennes, en 1848; Quimper, en 1852; Nantes, en 1858. (Voir les Décrets de la congrégation des rites ou pièces justificatives, qui accompagnent les *Officia propria* en usage dans le clergé breton, et surtout les mandements épiscopaux qui annoncèrent le retour des divers diocèses au rite romain.)

Au Concile du Vatican, si malheureusement interrompu, les évêques de France proposèrent des changements qui rendraient le bréviaire romain plus cher à leurs diocèses. La revision dans le sens demandé se produira peu à peu, lorsque les temps seront propices. (BÄUMER et BIRON, *loc. cit.*, II, p. 404-405).

2. — Hélas ! dans la publication des livres liturgiques jusqu'au début du XVII[e] siècle, la part des imprimeries fonctionnant en Bretagne n'est pas encore suffisamment connue, mais elle semble plutôt peu abondante ; en ce qui concerne les volumes capitaux — bréviaires et missels — elle paraît faible.

D'autre part, s'il s'agit des manuscrits liturgiques, il est difficile de fixer dans quelle mesure ils ressortissent à l'art breton. Nous n'avons qu'un missel signé d'une manière très claire par le calligraphe, — et ce digne cornouaillais n'a pas créé un chef-d'œuvre. Au XV[e] siècle, pour ce genre de travaux, les particuliers et les fabriques s'adressaient, il est permis de le croire, à des prêtres qui s'étaient fait une spécialité. Primitivement les abbayes avaient été les principaux foyers de culture intellectuelle. Nous conservons des vestiges vénérables d'ouvrages composés ou copiés à Landevenec[1]. Mais quels ont été le rôle et l'influence de nos monastères dans l'art du livre, on le devine, sans tenir beaucoup de pièces à conviction.

3. — Nos bréviaires manuscrits, alors qu'ils sont de la même époque et du même diocèse, n'ont pas toujours une série d'offices et un calendrier identiques. C'est qu'un volume servait dans tel côté de la circonscription ecclé-

1. La Bibliothèque du Corpus Christi College, à Cambridge, conserve un Amalarius *, qui a été écrit à Landevenec et qui renferme des gloses en breton (M. R. JAMES, *The ancient libraries of Canterbury and Dover*, Cambridge, 1903, p. XXVIII). La compilation canonique du scribe Arbedoc pour l'abbé Hael Hucar (ms. du X[e] siècle, à la BIBL. NAT., *lat. 12021*, fol. 539, r°) se rattache peut-être aux travaux de cette abbaye de Landevenec, qui garda longtemps son caractère scoto-breton. Dans cette maison religieuse on avait, comme le prouve son cartulaire, un goût très vif pour la versification latine. Plusieurs vies de saints ont été composées en ce lieu : la vie de Paul Aurélien, par Wrmonoc, et celle de Guingalois, par Wrdisten.

* **Amalaire est l'auteur d'un Traité des offices ecclésiastiques composé vers l'an 820 et auquel les liturgistes se réfèrent pour connaître la tradition ancienne.**

siastique, lequel avait son hagiographie particulière, tandis que l'autre volume était rédigé en vue d'une seconde partie du diocèse, où les mêmes saints ne florissaient pas également. Destiné à telle église, l'ouvrage liturgique se distinguait par l'office du Bienheureux patron. Parfois, à la suite d'une fondation pieuse, pouvait s'implanter dans certaine paroisse une fête venue de l'Eglise de France ou de l'Eglise de Rome[1]. On profitait d'ailleurs de la confection de chaque nouveau missel pour introduire quelques messes récentes, qui jouissaient d'une considération, mainte fois momentanée.

4. — Un mot des calendriers. Ces pièces que l'on trouve dans les bréviaires et les missels constituent de précieux documents historiques. En effet, ils permettent souvent de conclure à l'identité des vocables par l'identité de dates. On sait combien certains noms offrent de difficultés aux hagiographes. Plusieurs personnages celtiques avaient un surnom, ou leur nom avait une double forme. *Toseocus* était surnommé *Siteredus*. La légende raconte qu'au baptême *Argariarga* préféra s'appeler *Osmanna*. Encore : *Woednovius* (qui est devenu *Goez-*

1. A la fin du *missel de Chartres* de 1529 [Bibl. Nat., réserve, vélins, 162] on ajouta la messe de la Transfiguration, avec cette note : *Quod festum est solenne in ecclesia carnotensi : Ex fundatione Magistri Iohannis de la Croix canonici carnotensis* : *orate pro eo.* — *Calixtus Papa III instituit hoc festum et concessit tot indulgentias quot predecessores sui concesserunt in festo Sancti Sacramenti.*

Mais prenons des exemples chez nous. Le chanoine Antoine Bernard (mort au commencement de 1527) fonda dans la cathédrale de Rennes la fête de son saint patron (Guillotin de Corson, *Pouillé de Rennes*, I, p. 223). La solennité de l'Octave du Saint-Sacrement ne fut célébrée à Dol qu'au début du XVIIIe siècle. Ce fut l'évêque de cette cité, François Elie de Voyer de Paulmy d'Argenson, qui, avec les libéralités de plusieurs personnes, « fonda l'octave du sacre, » laquelle fut desservie dans la cathédrale pour la première fois l'an 1709 (Archiv. du presbytère de Dol, *ms. de Juhel de la Plesse* *, écrit dans le dernier quart du XVIIIe siècle).

* Une copie de ce manuscrit a été déposée à la nouvelle Bibl. de la ville de Dol.

noveus et *Gouesnou)* s'appelait aussi *Towoedocus* (qui est devenu *Touezec).* Ou bien *Hercanus* se transformait en *Herculanus*, par une sorte de jeu de mots. D'après M. J. Loth, *Winwaloeus* désigne *Guingalois*, ou *Guénolé,* ou *Connec,* ou *Devenec*, ou *Tegonec*[1]. De même, d'après M. H. Zimmer, *Lugbeo, Luān*, *Molua*, *Moluān*, *Tolua*, *Moluoc*, représentent une seule personne. *Kirec* s'appelait en plus *Guévroc,* dit M. de la Borderie, et *Ténénan* se nommait aussi *Tinidor*. Voici des aspects multiples d'un même nom : *Tyvrydoc*, *Dyvrydoc*, *Defridec, Teffredeuc, Effredeuc, Evarzec.*

A l'évolution des divers vocables en diverses contrées, ajoutez les fautes de copistes, qui ne sont pas rares et ne manquent pas de bizarrerie, vous jugerez l'embarras que l'on éprouve de temps en temps dans l'assimilation de formes différentes. Or le rôle du calendrier consiste à trancher les hésitations du phonétiste et de l'historien. Il ne faudrait pas oublier, cependant, que les calendriers eux-mêmes n'ont pas toujours été fidèles — et je parle des plus anciens de notre province — à maintenir le souvenir d'un saint à une date intangible.

Nous avons profité du présent travail pour élucider quelques questions hagiographiques.

5. — En Angleterre on a donné de nouvelles éditions, et très soignées, des vieux bréviaires d'York et d'Aberdeen ; on a réédité les missels d'Hereford et de Westminster ; de Robert de Jumièges, évêque de Londres ; de Sherborne, de Salisbury, de Léofric, évêque d'Exeter ; on a publié une importante collection de vieux calendriers ecclésiastiques d'Ecosse ; des savants ont donné

1. Voici comment s'exprime M. J. Loth, dans un article que je reçois aujourd'hui : « Les Bretons avaient fréquemment deux noms, l'un complet et composé, l'autre abrégé, ne comprenant que le premier terme avec un suffixe variable et parfois le préfixe *to*. » *(L'Hermine*, février 1905, p. 150.) Et l'auteur montre les variétés du nom de *Brieuc*

leurs soins à la publication de martyrologes irlandais. En Allemagne, la quantité d'hymnes inédites mises au jour par Clemens Blume et Guido M. Dreves, est prodigieuse. La France s'honore du labeur de l'inlassable chanoine Ulysse Chevalier. En attendant que la Bretagne soit dotée de bons travaux à son usage, dans le genre de ceux que nous venons de rappeler, notre catalogue rendra peut-être quelques services aux amateurs et aux chercheurs de livres, aux érudits qui s'attachent à l'histoire de nos saints, aux prêtres qui seraient tentés d'exposer un jour le mouvement de notre liturgie bretonne.

6. — Nous diviserons notre étude en autant de chapitres qu'il y eut d'évêchés bretons. Nous commencerons par l'archevêché moderne de Rennes, auquel nous rattacherons l'ancien archevêché de Dol et l'évêché de Saint-Malo, qui ont été absorbés par la capitale bretonne. Après, nous passerons au plus ancien diocèse de Bretagne : celui de Nantes ; ensuite au diocèse de Vannes, d'origine gallo-romaine ; puis au diocèse de Quimper, avec lequel s'est fondu celui de Saint-Pol-de-Léon. Nous terminerons par l'évêché de Saint-Brieuc, qui n'a été constitué qu'au IXe siècle, et qui s'est agrandi, à la Révolution, du petit évêché de Tréguier.

CHAPITRE PREMIER

RENNES

PRÉLIMINAIRES

Vers 1840, M. le comte Henri-Bertrand de Kergariou, délicat ami des livres, eut la bonne fortune de découvrir à Rennes, dans l'étalage d'un chaudronnier, le magnifique ÉVANGÉLIAIRE de l'abbaye rennaise de Saint-Georges. Ce manuscrit du XIe siècle, décrit avec soin par M. Paul de la Bigne-Villeneuve[1], est conservé au château de Bonnaban, près Saint-Malo. C'est un bijou de bibliophile, dans une maison qui contient tant de choses exquises pour un artiste! — Il existe encore deux PONTIFICAUX de Mgr Michel Guibé, évêque de Rennes (1482-1502). L'un se trouve chez M. le comte le Gonidec de Traissan, au château de la Baratière, en Vitré[2]; l'autre est conservé à la petite Bibliothèque du chapitre de Rennes[3]. — La Bibliothèque de cette dernière ville possède un EPISTOLAIRE monastico-rennais du XVe siècle[4]. — Pour l'étude de l'ancienne

1. *Bulletin et Mém. de la Soc. archéol. d'Ille-et-Vilaine,* t. IX, Rennes, 1875, p. 208-214.
2. *Association bretonne*, session de Vitré en 1876 (Saint-Brieuc, Prud'homme, 1877, p. 303-304).
3. GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé de Rennes*, I, 81.
4. F. DUINE, *S. Armel,* ch. II, § 3, nº 4.

liturgie rennaise, il ne faudrait pas omettre deux MANUALE REDONENSE, l'un de 1533, l'autre un peu antérieur à cette date[1]. — Rappelons encore le *livre des usages* de l'église de Rennes, rédigé en 1415; les *statuts synodaux* de Rennes, manuscrit de 1464; les *statuts manuscrits des synodes diocésains de Michel Guibé*, en 1483 et 1493; les *statuts du chapitre de Rennes*, manuscrit de 1588. Le premier, le second et le quatrième de ces manuscrits appartiennent au chapitre de Rennes[2]; le troisième fait partie des archives paroissiales de Chauméré[3]. On rencontrerait aussi des renseignements précieux, au point de vue liturgique, dans le *Nécrologe de saint Pierre*, manuscrit de 1323, gardé au chapitre de la métropole bretonne[4]. — Enfin les livres d'*Heures de Rennes*, avec les livres d'*Heures de Nantes*, formeraient une fort jolie collection, parmi les nombreux livres d'Heures de Bretagne. Cette catégorie d'ouvrages mériterait une étude spéciale. — Mais hâtons-nous d'aborder l'objet direct de notre travail.

§ I. — BRÉVIAIRES

A. *Manuscrits.*

1. — Breviarium Rhedonense du XV[e] siècle. [BIBL. VATICANE, Ottobon. 543.]

Ce livre est l'objet d'une bonne notice dans le catalogue de HUGO EHRENSBERGER (*Libri Liturgici*

1. F. DUINE, *eod. loc.*, p. 16.
2. GUILLOTIN DE CORSON, *loc. cit.*, I, 288, 328, 332.
3. Canton de Châteaubourg, arrondissement de Vitré. — Le regretté Pâris-Jallobert avait l'intention de publier une partie de ces archives paroissiales.
4. GUILLOTIN DE CORSON, *loc. cit.*, I, 296.

Bibl. Apost. Vaticanæ manu scripti, Friburgi Brisgoviæ, 1897, p. 268-269). Dans mon étude sur saint Armel (Paris, Le Dault, 1905, p. 29) j'ai publié le très intéressant office consacré à ce saint par le bréviaire en question. La copie de cet office a été faite par M. G. Mollat, chapelain à Saint-Louis-des-Français.

B. *Imprimés.*

2. — Breviarium rhedonense de 1514. [BIBL. BÉNÉDICTINE DE SOLESMES. à l'île de Wight.]

Ce livre est arrivé à Solesmes par l'intermédiaire de Dom Jausions, un Rennais, mort à Vincennes, dans les Etats-Unis, en 1870. Lui-même le tenait de la famille Vatar, de Rennes.

On trouvera une description de cet ouvrage dans le *Catalogue des livres imprimés ou publiés à Caen avant le milieu du XVIe siècle*, par LÉOPOLD DELISLE, t. I, Caen, Henri Delesques, 1903, p. 70-72, n° 78.

Dom Plaine a consulté cet unique exemplaire de Solesmes; il en a extrait l'office de saint Modéran, évêque de Rennes, et l'a publié en 1887 dans les *Studien und mittheilungen aus dem benedictiner und dem cistercienser orden* (Jahrg. VIII; 2. heft; p. 193-201). Du même livre, j'ai publié l'office de saint Armel (Paris, Le Dault, 1905, p. 37), d'après la copie qui m'a été fournie par le R. P. Gougaud.

Le sanctoral ne comprend que la partie d'été.

Ce volume de 1514 fut imprimé à Paris par Thielmann Kerver, aux frais de Jean Macé, établi à Rennes; de Michel Angier, libraire de Caen; et de Richard Macé, établi à Rouen.

3. — **Bréviaire de l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes, de 1526**
[BIBL. BÉNÉDICTINE DE SOLESMES, à l'île de Wight.]

Ce rarissime volume fut donné en 1876 à Solesmes par Mme Louise du Taya, parente de Dom Guépin, actuellement abbé de Silos, en Espagne. La reliure est récente, et les marges très entamées.

Petit in-octavo; caractères gothiques; impression peu soignée; texte confus; pages non chiffrées. — Psautier : 56 feuillets. — A la fin du cahier gg, on lit : « *Hoc opus perfectum fuit in anno domini millesimo quingentesimo XXVI, die vero XII mensis aprilis.* » — Propre du temps : 180 feuillets. Propre des saints : 160 feuillets. Commun des saints : 32 feuillets. — Au total : 438 feuillets. — Pas de marque d'imprimeur, ni de lieu d'impression. — [Notice qui m'a été communiquée par le R. P. Gougaud, du monastère de Solesmes.]

Le calendrier est complet; c'est exactement celui que Lobineau a publié sous le titre : « *E veteri breviario abbatiæ sancti Melanii Rhedonensis.* » L'illustre bénédictin a négligé toutefois de marquer : au 15 mai, DEDICATIO ECCLESIE SANCTI MELANII, XII lect.

Dans le calendrier en question, la liste des saints bretons n'offre pas de difficultés. Je signalerai seulement, au 21 juin, saint *Marsus*, « prêtre, » doté de douze leçons à l'office des matines. Dans le bréviaire de Rennes de 1514, sous la même date, *Marsus* était appelé « confesseur non pontife. » Dans le calendrier du bréviaire de Saint-Yves (ancien official de Rennes), on lit au 21 juin : « *Marsi presbyteri.* » Ce personnage vénéré a son foyer d'hommages au pays de Bais, dans le canton de La

Guerche. On croyait honorer, en le cultivant, un ami et un fervent de saint Melaine. Nous constatons toute la force de son culte à Rennes et à Vitré, dans la première moitié du xv[e] siècle.

Sur *Marsus*, consulter : LOBINEAU, *loc. cit.*, p. 35, et, *ad calcem*, p. 11-12; OGÉE, *Dict. de Bret.*, nouvelle édition, t. I, Rennes, 1843, p. 68; GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé de Rennes*, III, p. 35; IV, p. 91 et 92; LA BORDERIE, *Hist. de Bret.*, I, p. 532 ; L. DUCHESNE, *Les anc. catalog. épis. de la prov. de Tours*, Paris, 1890, p. 70; ce savant paraît avoir abandonné son hypothèse du *Marsus* = *Marcius*, dans ses *Fastes épis. de l'anc. Gaule*, t. II, Paris, 1900. p. 358, 361; S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO, *Saint-Mars*, Vannes, 1899 (extrait de la *Rev. Hist. de l'Ouest*); L. MAITRE, *Le culte de S. Médard*, in *Annal. de Bret.*, janvier 1900, p. 292-298.

Un exemplaire du rarissime bréviaire monastique de 1526 se trouve dans la bibliothèque de Charles-Louis de Bourbon, comte de Villafranca, et a été décrit par Anatole Alès dans son catalogue de cette riche collection liturgique (p. 429, n° 259).

4. — Bréviaire de Rennes de 1552.

Ce bréviaire est cité par M. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO, dans son étude sur *saint Mars* (p. 16 et p. 19; extrait de la *Rev. hist. de l'Ouest*, 1899). Où se trouve le précieux ouvrage? Et l'auteur qui le cite l'a-t-il vu lui-même ?

Dans mon étude sur *saint Armel* (p. 16, 17, 18), je me suis servi des Propres de Rennes de 1620, 1722, 1752, 1787, 1822, 1839, 1855. Mais cette série

d'éditions est certainement incomplète, surtout pour le XVIIe siècle. A cette époque, le diocèse de Rennes suivait le bréviaire romain; cependant, en 1785, à la demande de son vénérable chapitre, Mgr de Girac introduisit l'usage du bréviaire de Tours, en y supprimant les fêtes et offices spéciaux à l'église de Saint-Martin pour conserver à leur place les fêtes et offices spéciaux à l'église de Saint-Melaine. En 1803, Mgr de Maillé, qui réorganisait le nouveau diocèse rennais, désira que les ecclésiastiques de sa juridiction employassent un bréviaire et un missel d'une liturgie dite de Rennes. Le souhait du prélat ne fut pas récompensé d'un brillant succès. On se contenta de reproduire les éditions de Mgr de Girac. Vers 1843 nous constatons dans le diocèse de Rennes une lutte assez aiguë pour et contre la liturgie romaine, — laquelle fut rétablie définitivement dans cette circonscription ecclésiastique en 1848, par Mgr Godefroy Brossays Saint-Marc [1].

§ II. — MISSELS

A. *Manuscrits.*

5. — Missel de Saint-Melaine de Rennes, du XIIe siècle [BIBL. NAT., Ms. lat. 9439].

Ce vieux missel rennais vient de Saint-Gatien de Tours. Il fut acheté par la Bibliothèque Royale, le

1. SOURCES : le mandement de Mgr de Girac en tête du bréviaire de 1787 ; une brochure in-8° de 88 pages, publiée en 1844, par M. JOSEPH MESLÉ, curé de Notre-Dame de Rennes (*Second examen respectueux, pacifique et religieux des objections et représentations contre le retour aux bréviaire et missel romains*); et le mandement de Mgr Saint-Marc pour le Carême de 1848.

A mon regret, je n'ai pu découvrir d'ouvrages liturgiques publiés sous Mgr de Maillé.

27 avril 1831, au poids du parchemin. [Description du *Missel noté de Saint-Melaine de Rennes (XIIe siècle)*, dans *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale et autres bibliothèques, publiés par l'Institut National de France*, tome 31e, Paris, 1884, p. 188-189.] Il avait été consulté par MARTENE *(De antiquis ecclesiæ ritibus*, editio 2da, t. I, Antuerpiæ, 1736, *Syllabus librorum... ex quibus hæc sacrorum rituum collectio compacta est).* Et le Père Le Brun, de l'Oratoire, avait l'intention de l'utiliser pour son histoire de la Liturgie (Bibl. Nat., ms. lat. 16806, fol. 195).

Le calendrier ne porte ni la fête du Saint-Sacrement, ni celle de saint Thomas de Cantorbery. Par ailleurs. ce calendrier a plusieurs marques de grattage*;* certaines solennités ont été indiquées après coup ; par exemple, au 6 des Ides de Décembre, on voit : *Conceptio Sancte Marie virginis;* or, il n'y avait d'abord, à cette date, que : *Leonardi confessoris.*

Nous avons publié une petite étude sur ce calendrier, au point de vue des saints de Bretagne ; et nous renvoyons à ce travail, pour quelques explications *(Annales de Bret.*, numéros de juillet et de novembre 1903). Un nouvel examen, très attentif, du document nous permet de reprendre et de compléter notre article de la revue bretonne :

Janvier. 8 Id. *Epiphania Domini. Ordinatio Sancti Melani.*

Melaine est le grand saint du pays de Rennes et l'un des plus illustres de la Bretagne. Le martyrologe hiéronymien fait

mention de sa gloire, car le Codex Bern. porte : « *In civit. Redonis, nativitas et ordinatio episcopatus, et transitus Meliani episcopi ibidem caelebratur.* » (Rossi et Duchesne, *Martyrol. hieronym.*, p. 6, in *Acta SS.* Novembr. t. II, Pars prior, 1894). Grégoire de Tours parle de saint Melaine, au chapitre 55 du livre de la gloire des Confesseurs (traduction de l'abbé de Marolles, t. II, Paris, 1668, p. 294-295). Aujourd'hui encore le souvenir de ce bienheureux vit dans des légendes populaires (*Revue des Trad. Popul.*, mars-avril 1904, p. 150).

Sur ce saint, il sera précieux de consulter l'excellent article de Mgr L. Duchesne, dans le *Recueil de Mém. publiés par les membres de la Soc. nat. des Antiquaires de France*, à l'occasion du centenaire, Paris, 1904, p. 105.

5 kl. Febr. *Octab. sancte Agnetis et nativi. sancti Gilidasi abb.*

Les œuvres oratoires et ascétiques de Gildas sont bien connues des lettrés. Nous possédons deux biographies de ce Celte ardent et austère, l'une rédigée au XIe siècle par un moine de Ruys, l'autre rédigée au XIIe siècle par Caradoc de Llan Carvan. (Voir l'édition du professeur Hugh Williams, publiée les années dernières pour la Société du Cymmrodorion.)

Février. Kl. Febr. *Sancte Brigide vir.*

Sainte Brigitte, l'Irlandaise. Son culte était fort répandu en Bretagne. (*Rev. Celtiq.*, t. XI, p. 139.)

8 Id. *Amandi confessor.*

(GUILLOTIN DE CORSON, *Culte de S. Amand à Rennes*, in *Mélanges hist. sur la Bret. et les Bretons*, 2e série, Rennes, Vatar, 1888, p. 5-9).

Des conclusions scientifiques sur saint Amand sont données par Mgr L. DUCHESNE, dans ses *Fastes épisc. de l'anc. Gaule*, t. II, 1900, p. 340.

Mars. Kl. Marc. *Albini confessoris* [*episcopi* effacé].

Saint Aubin naquit vers 470 dans le pays de Vannes. Il était de race gallo-romaine. (Conférence de LA BORDERIE sur S. Aubin, dans la *Notice sur le sanctuaire de Bonne-Nouvelle à Rennes,* par PAUL PHILOUZE). Sa vie a été écrite par Fortunat.

5 Non. *Uuingualoei abb.*

(J. LOTH, *L'Emigrat. bret. en Armorique*, Paris, 1883, p. 256; *Rev. Celtiq.*, t. XI, p. 142.)

4 Id. *Gregorii pape et sancti Pauli confessoris episcopi in Britannie.*

Il faut évidemment *in Britannia.* — On trouvera la vie de saint Paul de Léon dans la *Rev. Celtiq.*, t. V, p. 413.

16 Kl. April. *Patrici conf.*

Dans *la légende celtique et la poésie des cloîtres*, par HERSART DE LA VILLEMARQUÉ, relire la charmante légende de saint Patrice, apôtre et patron de l'Irlande. — Un excellent article de critique par Mgr L. DUCHESNE sur *The tripartite life of Patrick* edited by WHITLEY STOKES (in *Bulletin Critique*, 1er août 1888, p. 281-286). — Et le mémoire de ZIMMER, intitulé *Keltische Kirche*, dans la *Realencyklopädie für protestantische theologie und Kirche;* sans oublier la réponse de HUGH WILLIAMS, a *review of Dr. Heinrich Zimmer's Pelagius in Ireland and the celtic church in Britain and Ireland* (in-8° de 50 p., 1903).

Mai Kl. *Apostolorum Philipi et Iacobi et sancti Brioci.*

Saint Brieuc a donné son nom au chef-lieu du département des Côtes-du-Nord. Les faiseurs de bourses l'avaient pris pour patron.

Rev. Celtiq. t. XI, p. 139; *L'Hermine*, t. XXXI, p. 150-151.

17 Kl. Jun. *Eugenie virg. et sancti Moderandi epi. et conf.*

La Borderie, *Hist. de Bret.*, I, p. 546-547; F. Duine, *Saint Mâron*, in *Rev. des Tradit. Popul.*, avril 1903, p. 221; et S. Baring-Gould, *Saint Moran*, in *A Catalogue of saints connected will Cornwall*, p. 287-291.

9 Kl. *Donatiani et Rogatiani martyr.*

Les deux saints nantais Rogatien et Donatien « sont les seuls martyrs qui, dans toute la Gaule occidentale, puissent être rapportés avec quelque confiance aux persécutions romaines. » (L. Duchesne, *Fastes épiscop. de l'anc. Gaule*, t. II, Paris 1900, p. 359-361.)

Juin 7 Id. *G [?] guali conf.*

Sur la lecture de ce nom, voir *Annal. de Bret.*, t. XVII, p. 558, note 1; t. XVIII, p. 600-601; et t. XIX, p. 50.

Le bréviaire gothique de Saint Malo, de 1537, porte au 6 juin : *Gurvali episcopi macloviensis.* Le bréviaire de Vannes de 1589 porte au 6 juin : *Guduali episcopi et conf. commemoratio.*

On rencontre le nom de Gudwal dans un bon nombre de calendriers, lesquels font partie de missels et de bréviaires conservés à Bruxelles (J. Van den Gheyn, *catalogue des mss. de la Bibl. Royale de Belgique*, au t. I, publié en 1901). En fait, ce saint était

honoré à Gand (voir les *Auctaria* au martyrologe d'Usuard : SOLLERIUS, *martyrol. Usuardi*, réédition de Palmé, en 1866, p. 288).

J. LOTH, *l'Emigration bret. en Armoriq.*, p. 247 (sources des vies de Gudwal et de Gurwal); *Rev. Celtiq.*, t. XI, p. 143, où M. LOTH maintient la distinction de Gudval et de Gurval ; LA BORDERIE, *Hist. de Bret.*, I, p. 492-496.

11 Kl. Jul. *Meugenni abb.*

(F. DUINE, Saints de Brocéliande, *S[t] Méen*, Paris, Le Dault, 1904.)

Juillet. 5 Id. *Translacio S. Benedicti abb. et sci. Macutis epi. et conf.*

(ARTHUR DU CHÊNE, *Etude sur les anciennes vies de Saint Malo*, Nantes, 1885 ; L. DUCHESNE, *La vie de Saint Malo*, dans la *Rev. Celtiq.*, t. XI, p. 1-22.)

3 Id. *Sile apostoli et sancti Turiavi epi. et conf.*

(F. DUINE, *S. Turiau*, dans les : Notes sur les saints bretons : *Les saints de Dol*, Rennes, Simon, 1902, p. 34-36.)

5 Kl. Aug. *Somsonis epi. et conf.*

(F. DUINE, *Les saints de Dol*, p. 9-25 ; *Bulletin et Mém. de la Soc. Archéol. d'Ille-et-Vilaine*, t. XXXIII, p. 386-388 ; *L'Hermine*, t. XXX, p. 239-240).

Août 17 Kl. Sept. *Arthmagili conf.*

(F. Duine, *Saint Armel*, Paris, Le Dault, 1905.)

Septembre. 9 Kl. Oct. *Paterni epi.*

Paterne appartient à la seconde moitié du ve siècle. Le concile de Vannes se tint à l'occasion de son ordination épiscopale.

Pour l'ancienne église de Dol, Paterne est le saint qui a professé une révérence absolue au titre métropolitain de son fondateur. Aussi, au xii[e] siècle, envoyant leur catalogue épiscopal à Rome, les Dolois disent, au sujet de la dignité primatiale de Samson : *probamus per legendam S. Paterni.* En fait, cette tradition de l'amitié de Paterne et de Samson était fortement établie depuis longtemps, puisque, au x[e] siècle, les moines de Corbie ne trouvèrent rien de mieux que de joindre ces deux noms dans une commune prière. (F. Duine, *Le culte de S. Samson à la fin du X[e] siècle*, Paris, Le Dault, 1902, p. 2-3.) Seulement, l'église de Dol avait tort de confondre l'ami de son patron et l'évêque de Vannes. (F. Duine, *S. Samson et sa légende*, Paris, Lechevalier, 1900, p. 22.)

Consulter : L. Duchesne, *Saint Patern*, in Rev. Celtiq., t. XIV (1893), p. 238-240; La Borderie, *Hist de Bret.*, I, 203-206; L. Duchesne, *Fastes épisc. de l'anc. Gaule*, II, 373.

Octobre. 5 Id. *Redonis civit. Dedicatio sci Melanii epi. et cf.*

Ainsi donc le 11 octobre (suivant le calendrier Julien) tombait pour Rennes la fête patronale de saint Melaine. Cette solennité est marquée en lettres rouges. Pourtant, au cours du missel, je ne vois rien qui réponde à ce titre.

6 Id. *Pauli episcopi confessoris in Britannia.*

ALBERT LE GRAND, *Les vies des Saints de la Bret. Armor.* (annotées), édition de Rennes, 1901, p. 98-115.

16 Kl. Nov. *Chorentini epi. et cf.*

Le texte porte : *Horentini.* — La fête de ce saint est ordinairement célébrée le 12 décembre. — Sur le personnage, voir *La vie de saint Corentin*, par ALBERT LE GRAND, avec les notes de M. le chanoine A.-M. THOMAS, qui s'est spécialement attaché à ce bienheureux (*Les Vies des saints de la Bret. Armoriq.*, édition de 1901, p. 683-699). — On trouvera l'opinion de Mgr L. DUCHESNE, dans ses *Fast. Episcop. de l'anc. Gaule*, t. II, p. 370. Le même savant avait déjà exprimé sa pensée dans *Les anc. catalog. épis. de la prov. de Tours*, p. 81-82.

9 Kl. Nov. *Martini abb. et sancti Maglorii cf. et epi.*

Parmi les saints de l'ancienne métropole religieuse de Bretagne, Magloire est celui

qui se maintient aujourd'hui dans le plus grand nombre de calendriers usuels. En composant *les images de tous les saincts et saintes de l'année* (Paris, 1636) le délicieux et fantastique CALLOT oublia presque tous les bienheureux de Bretagne. Cependant il a réservé une petite gravure à saint Magloire. Nous voyons cet évêque déposer sa mitre, tandis qu'un ange, dans une nuée, le contemple ou l'inspire [BIBL. NAT., cabinet des Estampes]. Pour sa gloire, le bon Celte a eu l'avantage d'avoir un moutier parisien, lequel est célèbre jusque dans les chansons de geste, et même dans les journaux. (R. MERLET, *Les Origines du monastère de Saint-Magloire de Paris*, in *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, t. LVI, 1895, p. 237-273; E. LANGLOIS, *Table des noms propres dans les chans. de geste imprimées*, Paris, 1904, p. 586; citons l'article du *Journal des Débats*, 18 juin 1903 : « un vieux parisien. ») Enfin le souvenir de l'Abbé de Dol n'est pas complètement éteint dans les îles anglo-normandes (Sir EDGAR MAC CULLOCH, *Guernsey folk-lore*, Londres, Stock, 1903, p. 185).

Quant au Martin, abbé, qui est inscrit à côté de saint Magloire, c'est un Nantais, fondateur du monastère de Vertou.

Novembre. 2 Non. *Clari mr.*

L'histoire, dit LOBINEAU, « ne nous fournit rien d'assuré au sujet de saint Clair, que sa qualité de premier évêque de Nantes,

son culte et quelques translations de ses reliques. » Pourtant les auteurs sont sujets à des « visions » sur ce saint apôtre de l'Armorique (*Les Vies des saints de Bret.*, Rennes, 1724, p. 6). D'autre part, voici comment l'illustre La Borderie, si fidèle aux traditions bretonnes, conclut son étude sur saint Clair : on ne peut voir, dans le système qui fait de ce bienheureux un compagnon des apôtres, qu'une « invention populaire, d'époque récente, produite par la vanité de clocher et dénuée de tout caractère sérieux » (*Saint Clair et les origines de l'église de Nantes*, Rennes, 1884, p. 48).

Qu'on nous permette d'ajouter un renvoi à un livre recommandé par les Bollandistes : Albert Houtin, *La controverse de l'apostolicité des églises de France,* 3e édit., Paris, Picard, 1903, p. 86, 87, 234, 291-292.

Quant au titre de martyr donné à Clair, le texte que nous citons est, jusqu'à nouvelle découverte, le plus ancien qui attribue cette qualité au Bienheureux nantais. Sur le sens de cette épithète, lire Lobineau, *loc. cit.*, p. 6-7.

8 Id. *Melani epi.*

On considère généralement le 6 novembre comme le jour de la mort ou de la *depositio* de saint Melaine (Lobineau, *loc. cit.*, p. 39).

Pour cette fête, le missel, au folio 185, verso, donne une oraison, une secrète, une postcommunion ; il indique l'épître *Ecce*

sacerdos magnus, et l'Evangile *Homo quidam peregre.*

17 Kl. Decemb. *Sci. Macutis ep.*

On trouve cette même date dans les vieux calendriers de Saint-Méen, de Dol, de Saint-Pol-de-Léon et de Saint-Brieuc. C'est encore à cette date que l'on fête saint Malo dans l'archidiocèse de Rennes.

14 Kl. Decemb. *S. Maldeti conf.*

Voir l'étude de LA BORDERIE, sur *saint Mauded* (Textes latins avec notes et commentaire historique; Rennes, 1891, in-8°); et traditions populaires relatives à ce Bienheureux, dans ELVIRE DE CERNY, *Contes et légendes de Bretagne*, Paris, Lechevalier, 1899, p. 15-22.

11 Kl. Decemb. *Columbani abb. et conf.*

Voir l'excellente édition de la vie de ce saint irlandais, donnée par BRUNO KRUSCH dans les *Monumenta Germaniæ hist.*, *Scriptorum rerum meroving. t. IV;* 1902, p. 1-152.

La partie musicale du missel rennais (neumes) mériterait l'attention d'un spécialiste. La partie décorative est assez médiocre. Au verso du feuillet 7, une miniature. Dans un oméga, l'on voit d'un côté le Christ aux longs cheveux et nimbé, assis sur un globe rouge, en une pose hiératique; de l'autre côté, un agneau nimbé porte la croix, bien

que retenant, entre ses deux pattes antérieures, le livre mystérieux. Au feuillet 8, recto, une autre miniature. On a représenté le Christ en croix; et la croix est un arbre.

A la messe, voici la *confessio* que le prêtre récitait : *Confiteor Deo omnipotenti, et omnibus sanctis eius, et vobis, patres* [1] *: peccavi in cogitatione et verbo et opere et consensu; propterea precor vos orare pro me.*

Dans la prière *Nobis quoque peccatoribus* du canon de la messe, après sainte Anastasie, on nomme *Genovefa, Eufemia.*

Parmi les offices de ce livre liturgique, je remarque au folio 168, recto, en lettres rouges : *iiij Non̄. Iulii, Ordinacio sci Martini episcopi et* [un blanc] *Translacio corporis et dedicacio aecclesiae eius.* Messe spéciale, avec une préface fort intéressante.

Au folio 196, recto : *Missa de sancta Trinitate a domno Lieuino composita.* Cette indication du rédacteur de la messe ne manque par d'importance. Faut-il traduire *domnus lievinus* par *l'évêque de Louvain?* Les savants pensent que l'office de la Trinité est probablement de la composition d'Etienne, évêque de Liège. Alors le transcripteur du missel aurait été mal renseigné? Quoi qu'il en soit, l'office de la Trinité était encore dévotion privée au XI-XIIe siècle. C'est seulement Jean XXII qui étendit cette fête à l'Eglise universelle et la fixa au

1. On a écrit au-dessus de ce mot : *fratres*.
Il y a eu des formules de confession très longues, d'autres très courtes. Celle qui est en usage en France depuis longtemps, et qu'on lit dans tous les ouvrages de piété, avait été adoptée par Rome dès le commencement du XIIIe siècle.

premier dimanche après la Pentecôte (consulter le traité des fêtes par Benoît XIV, in MIGNE, *Theol. cursus complet.*, col. 469-473).

Remarquons une *Missa contra iudices male agentes* (fol. 203, recto); une *Missa contra obloquentes* (fol. 203, recto); *Missa pro cogitacionibus malis* (fol. 199, recto); *Missa pro temptacione carnis* (fol. 199, recto). Cette catégorie de messes n'a de particulier que les oraisons récitées aux intentions que chaque titre indique.

Je me suis demandé si Félix de Nantes était au calendrier rennais. Mais je ne le pense pas. Car je n'ai trouvé que les indications suivantes : au 14 janvier « *Felicis in Picis*[1] *confessoris* » et au 30 août « *Felicis et Audacti mr.* [*et Fiacri*, ajouté]. » — Au 8 juin : « *Medardi episcopi et confessoris et Gildardi.* » Il s'agit de Médard, évêque de Noyon, et de Gildard, archevêque de Rouen. Le trait est bon à retenir, comme témoignage du culte ancien de saint Médard, dans le diocèse de Rennes.

6. — Missel des Franciscains de Rennes, du XIVe siècle [BIBL. DE LA VILLE DE RENNES, ms. 20 (ancien 17).]

Pour la description de ce livre, voir le *Catalog. général des mss. des Bibl. publiq. de France, Départements*, t. XXIV, p. 11-12.

Les saints bretons qui sont nommés au calendrier appartiennent surtout à la région ecclésiastique Saint-Malo-Dol-Rennes. Au 16 août, on lit *Armagili confessoris* en lettres rouges, ainsi qu'il convenait dans le pays rennais, dont saint Armel était un des

1. Dans le texte on lit *inpicis*.—Plusieurs calendriers portent : *in Pincis*.

plus grands patrons. En fait, le volume porte la marque de sa provenance « De Saint François de Rennes » (folio 27, verso). Cette indication manuscrite est probablement du XVIIe siècle.

7. — **Missel de Rennes, du commencement du XVe siècle [Bibl. Nat., ms. lat. 1098].**

Au calendrier, je remarque en lettres bleues : *Dedicatio ecclesie redonensis* (3 novembre); en lettres rouges : S. Melaine, S. Modéran, S. Amand; en lettres noires : S. Mars « prêtre », S. Armel. — Il n'y a donc pas de doute sur le caractère rennais de ce missel.

Aucun dessin ne représente un sujet breton; mais l'abondance des miniatures et la finesse de quelques-unes d'entre elles, en même temps que le bel état de conservation de ces ornements artistiques, mériteraient une description soignée.

Notre missel portait à la Bibliothèque royale la cote **4459, 3.,** et le Père Le Brun l'a analysé (Bibl. Nat., ms. lat. 16806, fol. 197, 198, 199).

Dans mes études sur *St Méen* (p. 5) et *St Gobrien* (p. 6 et p. 34), j'ai cité ce missel, en l'attribuant au XIVe siècle, en le qualifiant en plus de *missale ad usum ecclesie parisiensis*. Je n'osais aller contre l'information si précise du catalogue de la Bibl. Nat., toutefois j'étais en défiance, comme je l'ai dit dans une note. Mon dernier examen du précieux manuscrit ne me laisse aucun doute sur sa destination rennaise. Que n'avons-nous quelque lumière sur le miniaturiste et le calligraphe !

L'écriture et certaines miniatures ont bien les caractères de la seconde moitié du XIVe siècle.

(Mais le calendrier porte au 21 novembre la fête de la Présentation de la Vierge au Temple.) Si le volume a été exécuté en Bretagne, comme il est probable, nous aurions ainsi une nouvelle preuve que, dans notre province, l'art du livre, comme les autres arts, a conservé plus longtemps qu'ailleurs les anciennes traditions.

8. — Missel de Saint-Martin de Vitré, du commencement du xve siècle.

En 1420, fut conclu le marché entre les fabriciens de Saint-Martin et le prêtre « Raoul de Ceresay, » pour la confection d'un missel paroissial. « Et pourra celi dom Raoul prendre et avoir le vieil messel appartenant à ladite fabrice pour exemplaire à escripre ledit messel[1]. » (Voir l'article de M. de la Borderie, dans la *Bibl. de l'Ecole des Chartes,* année 1862, p. 46-47.)

Il serait fort intéressant d'avoir quelques détails sur ce personnage capable de composer de bons volumes, « tournez d'azur et de vermeillon. » Bien que nous n'en ayons aucune preuve positive, et qu'au premier abord son nom suscite quelque défiance, nous pouvons supposer assez légitimement que Dom Raoul appartenait à notre province. Le nom de Cerisay ou Serisay n'est pas étranger à la Bretagne. (Sur ce point, consulter l'article, d'ailleurs incomplet, de R. Kerviler, dans son *Répert. de bio-bibliogr.*, fascicule 20, 1894, p. 159.)

1. Il sera utile de comparer ce marché avec un contrat absolument analogue, fait en 1351, pour l'église de Saint-Andéol. Ce document a été publié par M. Arthur de Boislisle, dans la *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, année 1885, p. 717.

Le parchemin qui porte le marché entre la fabrique et Dom Raoul de Cerisay se trouve aux ARCHIVES DU PRESBYTÈRE DE SAINT-MARTIN DE VITRÉ. Ces archives sont classées et conservées avec soin. Elles contiennent, entre autres pièces, le *Registre des anciens comptes de Saint-Martin de Vitré* (1411-1461), que La Borderie a fait relier lui-même et pour lequel il a dressé une table sur le feuillet de garde. Ce volume renferme pour 1411-1414 les comptes de la « frarie de Nostre Dame des Avans, » fondée en l'église Saint-Martin. Au même dépôt on garde le *Registre des comptes des prévôts de la Conception* (1546-1664). Il s'agit ici de « la noble confrarie fondée en l'honeur de Dieu et de la Conception Nostre Dame, » et desservie en l'église paroissiale de « Monsieur Saint Martin pres Vitré. » Ce manuscrit se rattache spécialement à notre étude, comme témoin de la CALLIGRAPHIE VITRÉENNE de 1546 à 1565. Pour cette période, nous sommes en présence d'un artiste : les majuscules ornées méritent l'attention : têtes variées, qui dénotent une véritable observation du visage; traits d'un jet facile, hardi, harmonieux; composition calligraphique, pleine de clarté, de netteté[1].

Notons aux XVI[e] et XVII[e] siècles l'existence d'un

1. Nous connaissons plusieurs calligraphes établis à Vitré : M[e] Jean *Picquelier*, « l'un des maistres escripvains de la ville, » était marié avant 1605 (PARIS-JALLOBERT, Anc. Reg. par. de Bret., *Vitré*, Rennes, 1894-1896, 4[e] fascicule, p. 180) ; Pierre *Gilbert*, maître écrivain, fut inhumé en 1639 (2[e] fasc., p. 276) ; à la fin du XVII[e] siècle, nous voyons Jean *Leroux* avec le même titre (3[e] fascicule, p. 83); en 1706 mourut un autre maître écrivain : Jacques *Radiguer* (4[e] fasc., p. 197). Ce brave homme devait être assez vieux, car, dès le 1[er] septembre 1649, Jean Tirel allait en pension chez M[e] Radiguer, maistre escrivain à Vitré. (FRAIN DE LA GAULAYRIE, *Un rural de la baronnie de Vitré, son journal domestique de 1634 à 1671*, Vannes, 1895, p. 4.)

usage singulier, qui supposait beaucoup de bienveillance dans notre liturgie provinciale :

Le jour de la fête de saint Etienne, pendant la grand'messe qu'on célébrait dans l'édicule de Vitré consacré à ce saint, le dernier marié de l'année de la paroisse Saint-Martin devait offrir *une soulle* (boule de cuir ou de bois qu'on lançait en l'air, au jeu). Or, la remise de cette pièce se faisait *entre les deux élévations du Saint-Sacrement*. Ce qui devait produire dans la petite chapelle un trouble pittoresque, au moment le plus pieux de la messe[1].

B. *Imprimés.*

9. — Missel de Rennes de 1485 [Bibl. Nat., Réserve, B. 28988].

Livre sans titre ; sans indication de lieu ni date ; sans gravures ni calendrier. Caractères gothiques. Majuscules peintes en rouge. Les cahiers a-n comprennent le Propre du temps ; le cahier o contient la Préface et le Canon ; les autres cahiers sont consacrés au Propre des saints. — Le libraire A. Claudin, dont la haute compétence est indiscutable, qualifiait cet ouvrage en ces termes : « Missel de Rennes. Edition du XV[e] siècle, circa 1485. Tout à fait inconnue aux bibliophiles. »

1. D'après un document du 27 janvier 1580 et un autre du 30 juillet 1697. (Paul Paris-Jallobert, *Journal historique de Vitré*, Vitré, 1880, p. 38 et p. 545.)

Les Bretons prenaient facilement des familiarités avec le service divin. Mais, au XVII[e] siècle, les recteurs se plaignaient surtout de leur peu d'attention au prône. Les paroissiens sortaient dans le cimetière environnant l'église, traitaient alors des choses profanes, ce qui les amenait à se disputer. « voire jusques à éfusion de sang. » Et je passe sous silence les « Tavernes ! » (*Recueil des arrests du Parlement de Bretagne concernant les paroisses*, 3[e] édit., Rennes, Vatar, 1731. *Arrest du 16 octobre 1627*. — Cette collection est précieuse pour connaître les rapports des fidèles et des prêtres sous l'ancienne monarchie.)

La prose en l'honneur de saint Laurent (qu'on retrouve dans le Missel de Rennes de 1531) n'a rien de rennais, malgré l'affirmation contraire ; le mot « *Patronum* » étant un terme général de prière, et demeurant insuffisant, à lui seul, pour marquer un culte local.

Immédiatement après la messe de sainte Anne, celle de saint Sanson, puis celle de saint Guillaume. La messe de saint Armel suit celle de l'Assomption, et comporte une prose que j'ai publiée dans mon étude sur ce Bienheureux (p. 40, 48-49). Parmi les saints que l'église de Rennes honorait le plus, il faut noter saint Goulven, qui a une messe (sans prose) dans le missel de 1485. Je remarque encore : « In translatione sancti Modānni episcopi, *totum de communi*. Yvonis confessoris, *Os iusti*. » Pas de proses spéciales, ni pour Modéran, ni pour Yves.

10. — Missale ecclesie redonensis, de 1492 [Bibl. Nat., réserve, vélins, 201].

Ce volume, admirablement conservé dans une belle reliure de Derome le jeune, fut publié sous l'épiscopat de Michel Guibé. Le prélat confia le travail de correction et d'addition aux anciens missels, tant à Maître Thomas Roger, bachelier, qu'aux vénérables personnages nommés Jean Le Pileux, Alain Fouchart et Simon Guillotin. Le livre fut imprimé à Paris, à l'instigation et aux frais d'André Hodian, et de Jean Alexandre, libraire général et gardien de la librairie de l'Université d'Angers. L'impression fut achevée le 10 janvier 1492. — Ces détails sont imprimés en latin sur le dernier feuillet, en la forme qui suit, nos barres, suivant l'usage, marquant la fin des lignes :

Ad laudem Dei omnipotentis eiusqȝ ītemerate matris et virginis Ma || rie ac beatissimorū apostolorū Petri et Pauli, in cuius honore funda || ta est sacra ecclesia Redonēsis totiusqȝ curie celestis, actū et cōpletū ex || tat arte impressoria presēs hoc missale seu misse ordinariū, in quo di || ligenter adjūctis ipsius ecclesie constitucionibus atqȝ cōsuetudinibus || singulisqȝ festivitatibus suū ad locū appositis officia amplius ple || niusqȝ q in precedentibus describūtur, insuper et si quid in prioribus || omissū aut in aliquo erratum fuit appositū est atqȝ emendatū de pre || cepto reverendissimi in xp̄o pa. et do. do. Michaelis dei grā ep̄i Redo || nēsis per venerabiles viros, magistrū Thomā Rogerii in sacra pagi || na bacalariū, dnm̄ Jo. le Pileux, dominū Alanū Fouchart et dnm̄ Simo || nem Guillotin magna cū diligētia Parisius impressum instigatione || ac expēsis Andree Hodian et Johanis Alexandri librarii gn̄alis custo || disqȝ librarie alme Universitatis Andegavēn ac suppositi eiusdem || anno dn̄i millesimo quadrīgētesimo nonagesimo sc̄do, die vero de || cima Januarii.

Musique notée; splendides miniatures, dont quelques-unes occupent la page entière; majuscules ornées et dorées; plusieurs marges chargées de rinceaux, oiseaux et feuillages; mais pas de dessin dont le sujet soit breton.

Sur la dernière feuille, on remarque des armes : *d'argent, au sautoir de sable; sur le tout, franc-quartier de gueules, aux deux poissons d'argent, en fasce.* Ces armes sont celles des Bourgneuf de Cucé et d'Orgères, grande famille parlementaire bretonne. Charles de Bourgneuf, évêque de Nantes (1599-1617), donna sa riche bibliothèque aux Oratoriens.

La prose du missel : « *Omnis sexus, omnis ætas,* » pour la fête de saint Malo, a été publiée dans *La Semaine Religieuse du diocèse de Rennes*, n° du 29 mars 1884. Dans mon étude sur *saint Armel*,

(p. 39, 49), j'ai donné la prose « *Lingua, corde, mente* » que le missel de 1492 consacre à ce Bienheureux.

11. — **Missel de Rennes de 1500** [Bibl. Nat., Réserve, B 27922].

Ce volume, publié aux frais de Robert Macé, libraire de l'Université de Caen, fut imprimé à Rouen, l'année 1500, par Jean Mauditier et Pierre Olivier, associés. Mais on pouvait se procurer ce livre chez « Jehan Mace libraire demourant a Regnes a lymage saint Jehan levangeliste. » (Tous ces détails sont imprimés au dernier feuillet, verso.)

Voici la formule d'absolution de cette époque ; elle termine le recto de la dernière page du missel :

Absolutio : *Dominus noster Iesus Christus per suam piissimam misericordiam te absolvat. Et ego, auctoritate michi commissa, absolvo te, primo a sententia minoris excommunicationis, si ligaris ; deinde absolvo te a peccatis tuis in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Amen.*

Sur ce missel, les bibliophiles pourront consulter Leop. Delisle, *Catalog. des livres impr. ou publiés à Caen*, t. I, p. 258-260, n° 286.

Mentionnons un ouvrage auquel nous n'avons pas fait d'emprunts, mais qui peut rendre d'éminents services : W. H. Iacobus Weale : *Bibliographia liturgica : Catalogus missalium ritus latini ab anno 1475 impressorum*, Londini, 1886.

12. — Missel de Rennes de 1523 [Bibl. de l'Arsenal, Imprimés, n° 2742].

Sur la première page : *Missale ad consuetudinem insignis ecclesie redonensis, una cum dicte ecclesie institutis consuetudinibusque nuper elimatissime impressum...*

D'après la dernière page : le missel de Rennes a été corrigé sur l'ordre de l'évêque Yves [Mahyeuc], et cette nouvelle édition a été approuvée par lui. Le missel rennais s'est enrichi des messes de Notre-Dame-de-Pitié[1], de Saint Roch[2], de Saint Claude[3], et du Nom de Jésus[4]. Il a été imprimé à Paris, par Jean de Kerbriant, alias Huguelin, en 1523.

C'est un in-folio, en lettres gothiques, avec de jolies gravures sur bois et de belles majuscules ornées. Reliure non ancienne.

La Bibliothèque de l'Université de Cambridge possède un exemplaire de ce livre (Léop. Delisle, *loc. cit.*, p. 260-262, n° 287).

13. — Missel de Rennes de 1531.

Exemplaire dans la Bibl. de M. Arthur de la

1. La *Missa Nostræ Dominæ Pietatis* fut mise en circulation dans l'église par Sixte IV (1471-1484). Le calendrier du missel de Poitiers de 1498 marque au 22 mars : « Le Vendredi avant le dimanche des Rameaux on fait l'office de la Bienheureuse Marie de Pitié. »

2. Saint Roch de Montpellier mourut le 16 août 1327. Son nom ne tarda pas à être l'objet d'une grande vénération. Car ce Bienheureux fut considéré comme un protecteur contre la peste. — En Bretagne, le diocèse de Quimper est demeuré très fidèle à saint Roch. Dans la cathédrale, sa statue est entourée d'ex-voto : on invoque le Saint contre toutes les maladies. A Quimperlé, la procession de saint Roch est solennelle.

3. Saint Claude est qualifié du titre d'archevêque de Besançon et vivait au VII[e] siècle. Au cours du moyen-âge, l'invention de ses reliques donna une grande extension à son culte. Le pèlerinage de saint Claude devint l'un des plus célèbres. Au XV[e] siècle, sa fête avait une grande magnificence. — A Plougastel-Daoulas, près de Brest, j'ai visité une *chapelle de saint Claude*, où le peuple prie pour délier la langue des bébés. On y va processionnellement aux Rogations, et l'on y fait bénir des pains que l'on donne à manger aux enfants.

4. Le missel romain de 1506, qui fait partie de ma bibliothèque, porte la rubrique suivante : « Messe du très doux et très saint nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Celui qui la célébrera dévotement gagnera chaque fois trois mille ans d'indulgence vraie. Celle-ci a été concédée par le seigneur pape Boniface VI. A ladite messe on emploiera trois cierges. » Et cet office présente une particularité : après l'*Ite missa est*, et avant de donner sa bénédiction, le prêtre récite une longue oraison précédée de versets et répons spéciaux.

Comme chacun le sait, Boniface VI ne régna que 15 jours et mourut en 896.

BORDERIE ; a passé dans la BIBL. DE M. LE Cte DE PALYS, à Rennes. Reliure moderne. Livre en très bon état. Notes de M. de la Borderie.

Exemplaire à la BIBL. SAINTE GENEVIÈVE (Réserve, BB 182). Dans cet exemplaire, le calendrier porte en marge et au bas des pages plusieurs notes manuscrites. J'ai relevé celle qui concerne saint Armel, dans mon étude sur ce personnage, p. 16.

Exemplaire à la BIBL. DE LA VILLE DE VITRÉ (n° 190). Sur le titre de cet exemplaire est placée cette note manuscrite : *Monasterii B. Mariæ de Vitreo ord. S. Benedicti Cong. S. Mauri, 1679.* Sur les premiers feuillets, on a transcrit la *Missa de beato Job*, en écriture du XVIe siècle. Cette missa ne manque pas d'intérêt, parce qu'elle constitue probablement la trace la plus ancienne d'un culte officiel et solennel de saint Job dans notre province. Il existait en Italie, antérieurement à Pie V, qui la supprima, une messe votive de saint Job[1]. Mais, plus tard, le cardinal de Bérulle obtint de Paul V l'approbation des offices propres à l'Oratoire de France, parmi lesquels se trouvait justement un office du saint patriarche[2]. Comment, pour sa part, le prieuré de Notre-Dame de Vitré, qui ne manifestait pas des

1. On écrit souvent que cette messe était intitulée : *missa beati Job contra morbum gallicum*. Je n'ai pu vérifier cette affirmation. En tout cas, mon missel romain de 1506, imprimé à Venise, mentionne simplement saint Job, dans le calendrier, au 10 mai, et ne lui accorde aucune messe

2. L'Oratoire de France vénéra Job en tant que figure de Jésus-Christ. Dans son programme liturgique, le cardinal de Bérulle voulait honorer d'une manière spéciale et le Verbe de Dieu et les personnages qui avaient eu sur la terre des rapports plus étroits avec lui.

Quant au culte populaire de Job, il s'inspirait de considérations moins élevées et plus utilitaires. Le patriarche couvert d'ulcères était invoqué contre la lèpre et principalement contre la syphilis.

Je dois ajouter que ce bienheureux fut très peu cultivé en Bretagne.

tendances fort mystiques, fut-il amené à rendre des honneurs au saint personnage de l'Ancien Testament? Nous croyons que l'on voulut satisfaire une dévotion spéciale aux sires d'Espinay[1]. Et, peut-être, cette dévotion était-elle devenue à la mode dans tout le pays de Vitré?

Voici le *titre du missel :* Missale ad usum insignis ecclesie Redonensis, nuper a qualicunque filotalo sollerter emendatum, cum pluribus additionibus et missis de novo adiunctis, correctis et emendatis, videlicet :

Missa de nomine Iesu,	De sancto Rocho,
De sancta lacryma Christi,	De sancta Genovefa,
De visitatione beate Marie,	De sancta Martha,

Ex caracteribus Parrhisiis. M D XXXI. Redonensis.

Le dernier feuillet porte au recto le lieu d'impression : Caen (Cadomi), et au verso une gravure représentant la circoncision de N. S.

Cette introduction de la *Missa de sancta Christi lachryma* dans la liturgie rennaise attire notre attention. Car, un ecclésiastique, auteur d'un ouvrage oublié, quoique rempli de choses instructives, écrivait à la fin du XVIIe siècle : « La messe *de la larme*, ou, comme l'on dit ordinairement, *de la sainte larme*, a été originairement faite pour le monastère de la Trinité de Vendôme, où l'on s'imagine qu'il y a une

1. Guillotin de Corson, *Pouillé de Rennes*, II, 46; IV, 307; Paul Sébillot, *Petite légende dorée de la H. Bret.*, p. 93.

La messe vitréenne de saint Job ne présente aucune particularité à retenir. Dans la secrète on demande : *salutem corporis et anime;* mais cette prière peut s'adresser à Dieu par l'intermédiaire de n'importe quel saint.

des larmes de N. S. On l'a insérée ensuite dans plusieurs missels, et entre autres dans ceux de Chartres de 1555 et de 1552 et dans celui du Mans de 1559...[1] » Le lecteur ne sera point fâché de connaître la prose curieuse que le missel de Rennes réservait à l'office dont nous parlons :

O lachrima gloriosa, Christi preclarissima,
Gemma celi preciosa, limphaque purissima;
A Christo nataque, angelo collecta;
Magdalene data, Maximino vecta;
Imperatori Grecorum inde presentata;
Gaufrido Vindocinorum ad locum translata;
Interna et externa conserva lumina!
Gracia sempiterna corda illumina!
O benigna! O benigna! O benigna!
Que semper inviolata permansisti![2]

Les séquences ne manquent pas dans le missel de 1531; on en trouve pour la fête de la Conception de la bienheureuse Vierge; pour la fête de sainte Lucie; de saint Antoine, abbé; pour la fête de la Chaire de saint Pierre à Rome; pour la fête de sainte Agnès; de saint Vincent, martyr; etc. Notons les personnages de Bretagne qui ont une prose :

1. Jean-Baptiste Thiers, *Traité des superstitions qui regardent les sacrements*, 4e édition. Avignon, 1777, t. II, p. 452. — La première édition de ce travail parut en 1679. — Le même auteur livra au public, en 1699, sa *Dissertation sur la sainte larme de Vendôme*. — Ce fut vers la fin du XIIe siècle que les moines de Vendôme s'avisèrent de répandre le bruit qu'ils avaient recouvré dans leur couvent une des larmes que le Christ versa sur la mort de Lazare.

J'ai le tort de ne pouvoir résister au plaisir de citer un mot de Chateaubriand : Jean-Baptiste Thiers, dit cet écrivain, « se moquait de tout, même lorsqu'il était sérieux. » (*Vie de Rancé*, Paris, Delloye, p. 256.)

2. Cette prose se trouve aussi dans le missel du Mans de 1505, qui est à la Bibliothèque de la ville de Vitré. Il porte au troisième vers : *A Christoque nata;* de plus il donne la finale : *Amen*.

saint Yves, saint Goulven, saint Guillaume, saint Armel, saint Melaine, saint Malo.

Le missel de 1531 contient des Kyrié farcis, c'est-à-dire ornés de développements entre l'invocation *Kyrie* et la supplication *eleison* (voir Bäumer et Biron, *loc. cit.*, I, 420). Ces Kyrie sont distribués en trois catégories : ceux qui servent aux fêtes, notamment à l'Epiphanie et à la Pentecôte ; ceux qui servent aux solennités de la Vierge ; et ceux qui servent aux solennités des saints (voir le missel rennais de 1588). Deux *Gloria in excelsis*, l'ordinaire, et celui de la Vierge (voir le missel nantais de 1520, le missel léonard de 1526 et le missel briochain de 1543). La messe se termine par la prière *Placeat tibi* qui suit l'*Ite missa est.* On n'indique pas de bénédiction du prêtre ni d'évangile final.

Le Père Lebrun écrivait en 1716, au sujet de la bénédiction que le prêtre donne à la messe : « Plusieurs églises cathédrales, qui ont conservé les anciens usages, ne l'ont pas encore admise. On ne la donne point à Lyon, à Autun, à Langres, à Sens, à Auxerre, à Troyes, à Besançon, à Verdun, à Reims, à Soissons, à Laon, ni chez les Chartreux » *(Explication des prières et des cérémonies de la messe*, p. 674). En parlant de l'évangile final, le même auteur disait : « L'évangile de saint Jean est la dernière addition qui ait été communément faite à la messe. Il y a environ 500 ans que beaucoup de prêtres l'ont récitée tout bas par dévotion en commençant leur action de grâces ; et la dévotion des peuples les a porté à le réciter tout haut avant que de quitter l'autel. » *(Loc. cit.*, p. 687 [1].)

1. Letalde, qui écrivait à la fin du xe siècle, vante un évêque breton,

Entre les préfaces et le canon, deux gravures : l'une représente le Christ en croix; l'autre, le Père Eternel dans sa gloire. Celui-ci a de longs cheveux et de la barbe; il est couronné d'une tiare et revêtu d'un ample manteau; assis sur un trône, il tient dans sa main gauche un globe surmonté d'une croix, et, de la main droite, il bénit, mais son geste semble indiquer, dans un coin du tableau, l'aigle qui symbolise saint Jean. Aux trois autres coins : le bœuf, emblème de saint Luc, le lion ailé de saint Marc, et l'ange de saint Mathieu.

L'exemplaire de Vitré possède une reliure ancienne, à coins de cuivre, restaurée; plusieurs pages sont raccommodées; au milieu du volume, tout un paquet de feuilles a été fendu dans le sens de la longueur par un coup de couteau.

Voir Léop. Delisle, *loc. cit.*, p. 263-264, n° 288.

14. — Missel de Rennes de 1533 [Bibl. de la ville d'Auxerre, réserve, 21 (ancien A. 671)].

Petit in-4°; caractères gothiques; sauf le calendrier qui est en tête, à deux colonnes de 45 lignes; 210 feuillets; cahiers signés a-o, aa-hh, A-D; grandes lettres en blanc sur fond criblé. Reliure en veau sur plats de bois, avec trace de deux fermoirs.

Les deux premiers feuillets, dont le titre, et les feuillets 108 et 109, manquent; François Potel, chanoine d'Auxerre au XVIIIe siècle, à qui ce livre appartint, le date de 1533. [Notice communiquée en 1904, par M. le bibliothécaire de la ville d'Auxerre.]

Un missel de Rennes, portant la date de 1533, est

nommé Benoît, de réciter après chacune de ses messes l'évangile de saint Jean : « *Stando Evangelium secundum Joannem ordine memoriter recitans.* » (Morice, *Preuves*, I, col. 334.)

signalé par M. Anatole Alès, dans sa *Description des livres de liturgie de la bibl. de S. A. R. Mgr Charles-Louis de Bourbon, comte de Villafranca*[1] (p. 242, n° 132).

D'après M. Léopold Delisle, l'exemplaire d'Auxerre fait partie de l'édition de 1531 et l'exemplaire du comte de Villafranca serait dans le même cas (*Catalog. des liv. impr. à Caen*, I, p. 263-264).

En présence de la note du chanoine Potel et de l'examen de M. Alès, je crois plus naturel d'admettre un second tirage du missel deux ans après le premier.

15. — Missel de Rennes, imprimé dans cette ville en 1557.

Exemplaire considéré comme unique par M. A. de la Borderie ; appartient à la Bibl. de M. le baron Gaëtan de Wismes, à Nantes. — Description dans les *Archives du bibliophile breton*, II, p. 120-129.

16. — Missel de Rennes de 1588.

Conservé à la Bibl. du Grand Séminaire de Rennes. In-folio en bon état, avec gravures sur bois, sans sujets bretons. Calendrier au commencement. Dans ce calendrier, on marque deux fêtes pour saint Modéran : au 16 mai, *Translatio S. Moderanni Redon. epi.* III lect. ; et au 22 octobre, *Moderanni Rhedonensis episcopi*, IX lect.

Titre : Missale insignis ecclesiae rhedonensis, restitutum et emendatum, R. in Christo Patris D. Aemari Hennequin Rhed. Episc. jussu, et Capituli

1. Ce catalogue — qu'on paie aujourd'hui 50 fr. et plus — a été publié à Paris, chez Hennuyer, en 1878 ; il comporte un *Supplément* qui a paru en 1884.

ejusdem eccl. consensu editum. Rhedonis. Apud Petrum Bretellum, juxta forum judiciale, prope portam D. Michaelis commorantem. M.D.LXXXVIII. Cum privilegio regis.

A la fin du missel, on a réuni les séquences : *Prosæ variæ in missali pro voto celebrantium dicendæ vel omittendæ :* de S. Nicolao, de S. Vincentio, de S. Anna, de S. Laurentio, de S. Corona Domini, de S. Dionysio, de S. Melanio, de S. Martino, de S. Catharina, de S. Rocho, de Quinque Plagis, de uno martyre, de pluribus martyribus, quæ etiam dici potest de omnibus sanctis. On ajoute que cette dernière séquence est d'Adam de Saint-Victor. Elle débute en effet par les mots : *Supernæ matris gaudia* (Voir Dom HILDEBRAND PRÉVOST, *Recueil des Séquences d'Adam le Breton*, Ligugé, 1901, p. 146).

Les proses de sainte Anne, de saint Martin et de saint Melaine, tirées du missel d'Æmar Hennequin, ont été reprises à l'usage de la liturgie diocésaine, sous le cardinal Saint-Marc. On les trouvera dans *L'Office paroissial romain noté en plain-chant* (Rennes, imprimerie Vatar, nouvelle édition; tirage de 1902, p. 307*, 313*, 318*).

Dans son *Pouillé de Rennes*, t. I, p. 300-301, M. GUILLOTIN DE CORSON cite une rubrique de ce missel; elle nous montre que, vers la fin du XVIe siècle, les pénitences publiques existaient encore dans l'église de Rennes. L'*Ordinarium missæ* présente une particularité intéressante : avant le *Gloria in Excelsis*, on récite le *Kyrie* encore en usage actuellement, mais le prêtre était libre d'en réciter un autre : ce second *Kyrie* est une sorte de litanie qui a trois formes variées, suivant les fêtes (folio 159, verso, et 160, recto).

Voir La Borderie, *Archiv. du biblioph. breton*, t. III, Rennes, 1885, p. 64-70. — D'un autre côté, dans une séance de la Société des bibliophiles bretons (4 novembre 1893), La Borderie a lu une précieuse notice sur *Les Vatar, imprimeurs à Rennes et à Nantes*. Il rappela les belles publications liturgiques de M. Hippolyte Vatar, qui venait de mourir à Rennes, et le soin avec lequel ce typographe édita le plain-chant du diocèse.

CHAPITRE II

—

DOL

—

Préliminaires.

Dans la première moitié du xv[e] siècle, l'église de Dol possédait huit bréviaires, placés au chœur de la cathédrale; un Pontifical en lettres anciennes, qui faisait mention de la dédicace de l'église doloise; un Epistolaire et un Evangéliaire recouverts d'argent; un livre antique nommé Martyrologe; un Missel avec son calendrier : ce volume était recouvert de cuir blanc. — Indiquons encore pour dessiner la liturgie locale à cette époque : un instrument de paix, plaqué d'argent; un calice en

argent doré, avec cuillère[1]. Tous ces inestimables objets sont perdus[2]. Parmi les particularités du culte, signalons au XVIII[e] siècle, dans l'église paroissiale de Notre-Dame, un « autel des agonisants[3], » et, au maître-autel de la cathédrale, une haute crosse de bois, à laquelle était suspendu un dais de métal, où se plaçait l'eucharistie[4]. — Aux archives départementales de Rennes, on conserve un cartulaire appelé « livre rouge du chapitre de Dol, » lequel contient les *statuta antiqua capituli dolensis*. Je renvoie pour ce précieux document à l'analyse de M. Guillotin de Corson *(loc. cit.*, I, 467-470). La bibliothèque de la ville de Rennes possède les *statuts synodaux du diocèse de Dol* publiés par l'évêque Mathurin de Plédran. C'est une jolie impression nantaise, qui date de 1509, et qui sort des presses de Guillerm Tourquetil. L'exemplaire de Rennes mériterait une étude détaillée[5]. Nous observons,

1. Le prêtre ne met qu'un peu d'eau dans le calice : « parce que ce qu'on met dans le calice pour le consacrer doit être censé du vin. Les Chartreux se servent d'une petite cuillier pour n'y mettre que quelques gouttes d'eau. » (PIERRE LE BRUN, *Explicat. des prières et des cérémonies de la messe*, 1716, p. 313.)

2. LA BORDERIE, *Notes sur les livres et les bibl. du moyen-âge en Bret.*, in *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, Paris, 1862, p. 42-43. GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé de Rennes*, I, 537, 539, 541.

3. ARCHIVES DE LA MAIRIE DE DOL. *Pièce du 16 fructidor de l'an XI* : Les « boisures » de cet ancien autel, transportées dans une chapelle de la cathédrale, furent estimées 18 fr.

4. Cette crosse, qui a été redorée et fixée sur l'ancienne stalle épiscopale, avait été fournie en 1744 par Dufeu, maître serrurier de Saint-Malo; et la « suspension » était l'œuvre d'un maître ferblantier de Rouen (ARCHIV. DÉPART. DE RENNES, *G. 281)*. Ladite suspension était mobile, au moyen d'une corde qui arrivait à portée de la main. — Sur l'usage de la *suspense* pour réserver les saintes hosties, voir MALLET, *Cours élément. d'archéol. relig.*, *Mobilier*, Paris, 1883, p. 306-307.

5. Au milieu du XVIII[e] siècle, les exemplaires de ces règlements étaient fort difficiles à trouver. Les anciens statuts de notre diocèse, dit M[gr] de Sourches, sont devenus si rares « qu'à peine en voit-on quelques exemplaires de côté et d'autre. » *(Statuts et ordonnances* de JEAN-LOUIS DE BOUSCHET DE SOURCHES, Rennes, Vatar, 1741. — Ce dernier recueil se vendait chez Julien Mesnier, libraire à Dol.)

en lisant cet ouvrage, que les évêques de la petite cité faisaient un bien facile usage de l'excommunication [1]. Mais cette arme est souvent au service des intérêts publics, comme aux pages 21 verso et 22 recto, où l'autorité religieuse anathématise et châtie ceux qui abiment les digues et mettent les marais en danger. Voici la formule des fiançailles dans le diocèse de Dol, au début du XVIe siècle : « Nicolas tu prometz a Guillemette qui cy est presente que tu la prendras a ta femme espouse et toy Guillemette prometz a Nicolas qui cy est present que tu le prendras a ton mary et espoux si faire le povez de droit. » A la page 7 verso, nous remarquons parmi les vieux règlements approuvés par Mgr de Plédran, une fête qui n'est pas marquée dans les calendriers : celle de la Translation du bienheureux Samson et des Reliques qui sont dans sa cathédrale [2]. — Puisque nous parlons d'anciennes solennités, ajoutons que la dédicace de la cathédrale romane de Dol devait être célébrée le 11 août, dans les dernières années du XIIe siècle ; car un vieux calendrier dolois renferme cette indication : « 3 Id. Aug. *Translat. reliquiarū huius Ecclie et maioris altaris consecraō facta*

1. Cet emploi — qui étonne aujourd'hui — de l'excommunication, était habituel en Bretagne, comme en témoignent les anciens statuts — nombreux — que nous avons étudiés. Au reste, en dehors de notre province, les choses ne se passaient pas autrement. C'est ainsi que le concile de Tours de 1583 déclare : « soumis à l'excommunication, tous ceux qui ornent et composent à dessein leur chevelure, avec des boucles ou des nœuds savamment agencés, pour séduire les regardants et offrir sous cette forme des appâts aux âmes faibles. »

2. *Item quodammodo fiat servitium per octabas in omnibus ecclesiis Translationis Beati Sansonis et Reliquiarum in sua ecclesia existentium in die lune post Cantate Domino.* — Le dimanche du Cantate Domino est le quatrième après Pâques. — Au XVIIIe siècle, l'antique solennité s'appelait simplement « la *fête des Reliques de Dol.* » Elle se célébrait « le lundy de la quatrième semaine après l'octave de Pâques. » (Statuts et Ordonnances de Dol, 1741.)

per dnū Donatum Lumnicensē epū, an. ab Inc. D. 1194[1] » — On a sauvé les restes d'un *bref d'indulgences* imprimé en français, qui notifie : « le grand pardon général de plénière rémission et autres plusieurs plénières rémissions données de notre Saint Père le Pape Léon dizième à la dévotieuse église cathédrale de Monsieur Saint Sanson de Dol. » Nos Bretons pouvaient gagner « à jamais 25 ans et autant de quarantaines au jour de la Pentecôte, de Ma Dame Sainte Marguerite, Saint Sanson, Nouel, et le jour de Pâques, en donnant de leurs biens à leur dévotion à la réparation de ladite église[2]. » Qui voudrait peindre les rites de la dévotion à Dol devrait écrire l'histoire des *confréries*. Les unes se rattachent purement à la vie spirituelle, comme celle des Saints Cœurs de Jésus et de Marie, qui fut érigée au séminaire de la ville par les soins des Eudistes[3]. D'autres associations de ce genre jouaient un rôle social, comme celle des saints Crépin et Crépinien, qui était établie dans l'église paroissiale de Notre-Dame. Cette confrérie avait dans son administration des maîtres cordonniers, qui portaient

1. Cette cathédrale romane, dont on semble fêter ici l'achèvement intérieur, fut pillée et incendiée en 1203. — Sur le rôle des reliques dans la dédicace des églises, consulter L. Duchesne, *Origin. du culte chrétien* (3e édition, 1903, p. 405 et 413).

Après les lignes relatives à la dédicace de 1194, les bénédictins bretons du XVIIe siècle ont ajouté : « Cet article est rayé. » Ils disent que le *vieux calendrier et nécrologe dolois* qu'ils avaient sous les yeux était en écriture du XIIIe siècle et des siècles suivants (Bibl. Nat., *Ms. fr. 22329*, pages 27-29).

Je ne puis traduire *Lumnicensis*. Il y a là une erreur de copiste difficile à expliquer.

2. Ce bref est aux Archives départ. de Rennes, *G. 281*. — Sur cette pièce, commentaire de Toussaint Gautier, *Cathédr. de Dol*, Rennes (1859), p. 40-41. — Sur les statuts de Plédran, voir le même auteur, *loc. cit.*, p. 37-38.

3. *Société des Saints Cœurs de Jésus et de Marie*. Nouvelle édition. Corrigée sur l'imprimé d'Avranches. 1787 (p. 7).

le titre de prévôts, et elle était dotée de rentes annuelles[1]. — Revenons aux livres. Pendant la Révolution, les papiers et les volumes qui échappèrent aux voleurs et aux feux de joie, furent entassés dans le palais épiscopal. Les Vendéens passèrent et furent ravis de rencontrer tant de paperasse pour servir de bourre aux fusils. Les Républicains éprouvèrent des sentiments semblables, et non moins vifs. Pourtant, la municipalité eut la bonne intention d'installer une « bibliothèque nationale » dans l'ancienne chapelle du collège. Cette bibliothèque aurait compris « 6,800 volumes à ce moment. » On s'adressa pour le plan à « l'ingénieur de l'arrondissement du Nord d'Ille-et-Vilaine, » qui répondit à ce sujet le 25 germinal de l'an III (14 avril 1795)[2]. Quelques mois après, le local en vue était abandonné, car le collège de Dol, avec ses jardin et verger, fut vendu nationalement le 24 septembre 1795[3]. La bibliothèque ne fut pas toutefois totalement perdue. Dans une séance du 19 mai 1836, le Conseil Municipal pouvait encore décider qu'une foule de volumes « inutiles, » qui garnissaient les rayons, seraient vendus, afin de permettre des achats nouveaux. Hélas! tout livre est inutile entre les mains des ignorants! Le coup de grâce fut porté en février 1850. La ville se débarrassa des ouvrages qui restaient, pour la somme de 2,020 fr.[4] Il nous a

1. Au notariat de M. Percevaux, à Dol, le fonds Lepelletier contient plusieurs pièces relatives aux confrères cordonniers : 4 novembre 1786: 2 mai et 6 octobre 1788, etc.

2. Archiv. départ. de Rennes, liasse : *District de Dol : Instruction publique. 1791-An III.*

J'ai puisé les autres renseignements aux Archiv. de la mairie de Dol.

3. Guillotin de Corson, *Pouillé de Rennes*, III, 410.

4. Toussaint Gautier, *Bibl. générale des écriv. bret.*, 2e partie, 1850, p. 39. — Le même auteur a composé une précieuse *Histoire de l'impri-*

semblé que, dans un travail destiné aux bibliophiles, cette courte histoire d'une bibliothèque ne manquerait pas d'agrément.

En ce qui concerne l'imprimerie à Dol, on consultera les *Archives du bibliophile breton*, par Arthur de la Borderie (tome I, Rennes, 1880, p. 125, 153-154). Depuis Arnaud Caperan, « imprimeur du roi et de Monseigneur l'évêque et comte de Dol, » il n'y a pas eu d'imprimerie dans la cité doloise, jusqu'à l'installation d'un avranchinais, M. E. Lecellier, papetier-libraire, qui a publié, en 1891, *L'Avant-Garde de l'Ouest*, journal légitimiste, et, en 1892, la brochure de l'abbé Ch. Robert intitulée : *Guide du touriste archéologue à Dol.*

§ I. — BRÉVIAIRES

A. *Manuscrits.*

17. — Bréviaire de Dol, du xv[e] siècle.

Dans la paroisse de Saint-Samson, près Dinan, « au presbytère se trouve un Propre du diocèse de Dol, du xv[e] siècle, le seul qui existe peut-être. » *(Mém. de la Soc. archéol. des Côtes-du-Nord*, 2[e] série, t. I, Saint-Brieuc, 1883-1884, p. 390). Quelle est la valeur de cette note de M. Gaultier du Mottay? Trop souvent cet auteur est sujet à caution. En

merie en Bretagne. Malgré ses lacunes et ses inexactitudes. cette brochure, devenue rare, est recherchée à juste titre. Elle parut d'abord, sous forme d'articles. en 1857, dans *Le Progrès*, courrier de Bretagne. imprimé à Rennes. — Dans le même journal (29 août 1854, et numéros suivants), T. Gautier avait publié : *Dol et ses alentours* : *Histoire politique et municipale d'après des documents inédits*. C'est la chronique locale, faite par une langue du pays ; et ça ne manque pas de saveur !

tout cas, M. P. Gicquel, qui est recteur de Saint-Samson, a bien voulu m'écrire qu'il n'a trouvé au presbytère aucun propre du diocèse de Dol, ni aucune mention d'un tel livre dans le registre de paroisse ou dans le registre de fabrique.

B. *Imprimés.*

18. — Bréviaire de Dol, de 1519.

La partie d'été de ce bréviaire[1] est gardée à la BIBL. NAT. [réserve, B. 24022].

M. DE LA BORDERIE a tiré de cette partie d'été l'office entier de saint Magloire (*Miracles de S. Magloire, textes inédits, latins et français*, Rennes, Plihon et Hervé, 1891, p. 60-70). J'ai consulté plusieurs fois ce livre gothique pour mes études d'hagiographie et j'ai publié les hymnes qu'il consacre à saint Turiaw (*Annales de Bret.*, juillet 1901, p. 465-469; juillet 1902, p. 557-559), une rubrique de l'office de saint Samson (*Les Saints de Dol*, 1902, p. 13), l'office de saint Méen (*Annales de Bret.*, janvier 1904, p. 216-218), l'office de saint Gobrien (*Saint Gobrien*, Paris, Le Dault, 1904, p. 8-9). Aux grandes litanies, voici dans quel ordre ce volume liturgique place les saints de Dol : Sancte *Sanson*.. Sancte *Maglori*, Sancte *Thuriave*.. Sancte *Genevee*, Sancte *Budoce*..

Cette partie d'été comprend le légendaire de mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre. La dernière page porte cette indication : *Impressum Parisiis, in vico sancti Jacobi, per Desiderium*

1. Nos bréviaires bretons du XVIe siècle sont divisés en deux volumes portatifs : partie d'été et partie d'hiver. — Aujourd'hui les bréviaires romains sont divisés en quatre volumes portatifs : *pars verna; pars œstiva; pars automnalis*; *pars hiemalis.*

Maheu, librarium. Anno Domini MCCCCCXIX, iij Kal. Augustas.

La partie d'hiver de ce bréviaire se garde à la BIBL. SAINTE-GENEVIÈVE [Imprimés, BB. 917].

L'absence de ce second volume à la Bibliothèque Nationale a fait dire à plusieurs érudits que le bréviaire de 1519 était incomplet. — Le P. Le Brun a consulté attentivement cette partie d'hiver, et il a écrit de longues : « Remarques sur le breviaire de Dol tirées de la partie d'hyver de ce breviaire qui est dans la Biblioteque de Ste Genevieve de Paris. » (BIBL. NAT., ms. lat. 16806, fol. 163-171). — Ce second volume débute par le calendrier. Celui-ci, pour la partie bretonne, a été publié par LOBINEAU, dans son ouvrage sur *Les vies des SS. de Bret.* (édition de 1724, p. 3-4, ad calcem). Malheureusement, le texte du bénédictin est incomplet et renferme en même temps un certain nombre de fautes. Aussi croyons-nous utile de rééditer ce document, avec les corrections nécessaires.

Janvier,		(Aucun saint breton.)
Février,	1.	*Brigide* virginis memoria.
	8.	*Salomonis* martyris.
Mars,	1.	*Albini* episcopi andegavensis, III lec.
	16.	*Patricii* episcopi.
Avril,	5.	*Vincentii* confessoris de ordine fratrum predicatorum.
Mai,	16.	*Moderanni* episcopi redonnensis.
	19.	*Yvonis* sacerdotis et confessoris, IX lec.
Juin,	21.	*Mevenni* abbatis, IX lectiones, cuius medie erunt de sancto Leufredo abbate.
Juillet,	1.	Theobaldi confessoris IX lectiones, duplex in choro. Octava beati Iohannis Baptiste. *Leonorii* episcopi memoria. *Golvini* episcopi.

Juillet, 13. *Turiani* episcopi dolensis, IX lec.
28. *Sansonis* archiepiscopi dolensis, IX lect. Triplex.
29. *Genevei* episcopi dolensis, IX lec. *Guillelmi* episcopi briocensis, IX lec., Transfertur. Marthe virginis.
Août, 4. Octava sancti *Sansonis*, IX lect. Semiduplex.
16. *Armagili* confessoris memoria. Arnulphi confessoris, episcopi et doctoris, memoria.
Septembre, 2. Ordinatio sancti *Sansonis*, IX lec. Semiduplex.
23. *Paterni* episcopi.
Octobre, 24. *Maglorii* episcopi dolensis, IX lec.
29. Elevatio sive translatio S. *Yvonis*.
Novembre, 3. *Gobriani* episcopi, III lec.
12. *Paterni* memoria.
14. *Amandi* episcopi.
15. *Machuti* episcopi macloviensis et confessoris, IX lec.
18. *Maudeti* abbatis memoria.
21. Presentatio beate Marie virginis, IX lect Duplex. *Columbani* abbatis.
Décembre, 8. Conceptio beate Marie, IX lec. Duplex. *Budoci* et transfertur.
9. *Budoci* confessoris et archiepiscopi Dolensis, IX lec.

Dans le calendrier dolois, les Anglo-Saxons obtiennent une place assez notable. Nous y remarquons en effet les rois Edmond (20 novembre) et Oswald (5 août), la reine Etheldrèdé (23 juin), les évêques Cuthbert (20 mars), Elphège (19 avril), et Swithun. Ce dernier est nommé au 2 et au 15 juillet, sous la forme bizarre *Suueritimus*. Au reste, dans les pièces de ce genre, il faut prendre son parti des fautes d'imprimeur se combinant aux fautes de rédacteur !

Après le calendrier viennent les rubriques : « *Qualiter debent dici hore canonice.* »

Le propre des saints comprend les offices de novembre, décembre, janvier, février, mars, avril, mai. A la fin du propre, on lit : *Finis sanctoralis hyemalis breviarij dolensis.* Le volume se termine par un errata *(Errores libri)*, dont les derniers mots sont les suivants : *Laudemus insuper Reverendissimum dignissimumque episcopum nostrum*[1], *et oremus Deum pro eo per quem ista sunt acta.* Cette partie d'hiver contient plusieurs choses qu'on mettrait aujourd'hui dans les rituels, par exemple la *benedictio salis et aque*, la *benedictio thalami*, l'*ordo ad communicandum infirmum*, la formule d'absolution.

La *benedictio thalami* renferme cette rubrique : « Sponso et sponsa super latus lecti sedentibus, aspergat eos sacerdos aqua benedicta. » Il y a là toute une petite cérémonie, curieuse et édifiante (cahier signé nij et niij ; fol. 97 et 98).

Quand le prêtre se confesse avant la messe, celui qui entend ses péchés use de la formule sacramentelle en ces termes : « *Dominus noster Iesus Christus, qui est summus pontifex et verus sacerdos, sua sancta misericordia te velit absolvere ! Et ego, eius authoritate, te absolvo, primo a vinculo minoris excommunicationis si indigeas, deinde eadem authoritate absolvo te ab omnibus peccatis tuis. In nomine Patris et Filij et Spiritus Sancti. Amen.* » (Cahier signé Biiij ; fol. 135, verso.)

Dans ce volume d'hiver, plusieurs pages sont raccommodées, ou tachées, ou entamées. Caractères

1. Cet évêque se nommait Mathurin de Plédran. Une simple dalle de granit marque sa tombe dans la chapelle absidale de la cathédrale de Dol.

gothiques. Majuscules ornées. Quelques petites gravures sur bois.

Les deux parties du bréviaire de 1519 ne possèdent pas leur reliure ancienne; la partie d'été a une couverture récente, et l'ordre intérieur du volume ne semble pas en parfait état.

Dès le début du XVIIe siècle, on abandonna le bréviaire de Dol pour suivre le bréviaire romain, tout en gardant les offices des saints particuliers au diocèse. Mais comme on n'imprima pas une nouvelle édition de ces offices spéciaux, l'ancienne devint si rare qu'on n'en pouvait plus trouver un seul exemplaire, au milieu du XVIIIe siècle. Alors, on se décida à rédiger un propre, qui fut publié à Dol, chez Arnauld Caperan, en 1769-1770 [1]. — Pour connaître le *Lectionarium dolense*, et les intéressants projets liturgiques du dernier évêque de Dol, on consultera avec fruit quelques pages de l'abbé Ch. Robert, dans son *Urbain de Hercé* (Paris, Retaux, 1900, p. 59-67). — Dans le propre dolois du XVIIIe siècle, je remarque, au 27 janvier : *S. Gilduini, canonici dolensis, diaconi et confessoris;* au 16 juin : *S. Similiani, Abbatis Tauracensis, apud Dolum;* au 22 juin : *S. Marcani in insulari Britannia Cœnobitæ* (E 21 hujus); au 20 octobre : *S. Ethbini, cœnobitæ Tauracensis monasterii, apud Dolum* (E 19 hujus);

1. Nous extrayons ces renseignements historiques de la préface de l'évêque : *Breviarium ad usum nostræ diœcesis a Maturino de Pledran...* (t. I, p. 6).

Le propre dolois de 1769-1770 se trouve à la Bibl. de la Ville de Rennes (deux exemplaires, dont l'un provient de la bibl. de M. de la Borderie); à la Bibl. des Bénédictins de Sainte-Anne-de-Kergonan (aujourd'hui à Ohey, en Belgique; un exemplaire provenant de la bibl. de l'abbé Ch. Robert); à la Bibl. de M. Miorcec de Kerdanet (chez Mlle de Kerdanet, à Lesneven; un exemplaire).

au 2 novembre : *Commemoratio S. Mioci, solitarii apud Dolenses.*

Sur Gilduin, je renvoie à mes *Saints de Dol*, p. 36-39, 51-52. Sur Similien, nous avons une notice de LOBINEAU, *Vies des SS. de Bret.*, p. 128. Sur Ethbin, lire dans le *Cartulaire de Landevenec*, édité par LA BORDERIE, 1888, la *Vita sancti Idiuneti*, p. 137, et la Charte II, p. 145, en tenant compte de l'observation de J. LOTH, relative à *Ediunete* (in *Rev. Celtiq.*, XI, 141); dans l'*Hagiogr. du diocèse d'Amiens*, par J. CORBLET (t. IV, 1874, p. 244-245), un paragraphe consacré à saint Ethbin ; RICHARD STANTON, *A menology of England and Wales*, London, 1892, p. 503, 507, 675. Sur Mieuc, LOBINEAU, *Vies des Saints*, 1724, p. 85-86; puis la lectio IX de la commemoratio du *Lectionarium dolense*, t. II, p. 359-360; et l'article Coetmieux dans le *Dict.* d'OGÉE, nouvelle édit., Rennes, t. I, 1843, p. 191.

§ II. — MISSELS

A. *Manuscrits.*

19. — Missel de Thomas James, de 1483.

Sur la première grande miniature de ce chef-d'œuvre artistique, on lit : « *Actavente de Actavantibus de Florentia hoc opus illuminavit.* M.CCCC.LXXXIII. » Thomas James, en mourant, légua son missel au chapitre : « *Missale singularissimum*, disent les chanoines, en 1504, *armatum et insignitum armis dicti domini defuncti, et elegantissime historiatum, precii seu estimacionis mille ducentorum ducatorum, scriptum manu, coopertumque est veluto muriceo seu cramousino, cum fermaturis seu clausuris argenti inau-*

rati, insignibus et armis dicti defuncti decoratis. » Pendant la Révolution, cette merveille courut les plus grands risques, puis elle revint, vers 1830 seulement, à la cathédrale de Dol. En 1841, M. le comte de Bastard analysa le missel avec un soin délicat, composant une série de fiches où il étudiait les miniatures et dessinant plusieurs d'entre elles à la plume. En 1846, M. l'abbé J. Brune, archéologue d'un goût exercé, vit encore le livre au presbytère. Dix ans plus tard, un Dolois, passionné pour l'histoire de sa petite ville, M. Toussaint Gautier écrivait : « Le missel de Thomas James, dernier témoin d'une gloire et d'une splendeur qui ne sont plus, devait être sacré et inaliénable... pourquoi faut-il donc que nous soyons réduit à dire qu'il a été vendu pour quelques cents francs ? » En effet, M. Chévrier, archiprêtre de Dol, avait proposé son vieux ouvrage liturgique à diverses personnes. On finit par découvrir un acquéreur. Contentons-nous d'ajouter qu'après quelques aventures, le noble volume est arrivé à la Bibliothèque du chapitre primatial de Lyon. — Et comme dit le juge : « Messieurs les jurés apprécieront ! »

Au point de vue de la liturgie bretonne, le missel de Thomas James ne présente pas d'importance spéciale. C'est purement un livre « ad usum romanum. »

Sources : *Recherches archéologiques* du C[te] de Bastard, à la Bibl. Nat., ms. fr. Nouvel. Acq. 6043; J. Brune, *Résumé du cours d'archéologie professé au Sém. de Rennes*, 1846, p. 267; T. Gautier, *Hist. de l'imprimerie en Bret.*, Rennes, 1857, p. 6-7; La Borderie, *Notes sur les livres et les bibl. du moyen-âge en Bret.*, in Bibl. de l'Ecole des Chartes,

23e année, 1862, p. 43; L. Delisle, *Le missel de Thomas James, évêque de Dol*, in Bibl. de l'Ecole des Chartes, année 1882, p. 311-315; De Palys, *Notice sur « Le missel de l'évêque de Dol, »* in Mémoires de la Soc. archéol. d'Ille-et-Vilaine, t. XXXI, p. lv-lviii; F. Duine, *Missels de Dol*, in Mém. de la Soc. archéol. d'Ille-et-Vilaine, t. XXXIII, p. 388.

b. *Imprimés.*

20. — Missel de Dol de 1502 [Bibl. Nat., Réserve. B 1461].

Cet ouvrage, publié sous l'épiscopat de Thomas James, fut imprimé à Paris, chez Jean du Pré. L'exemplaire dont nous parlons passa de l'abbaye du Tronchet dans la bibliothèque de l'abbé Jean-Marie de La Mennais, fervent bibliophile; et, depuis deux ans, il est entré à la Bibliothèque Nationale. Le tome XXXIII des *Mém. de la Soc. Archéol. d'Ille-et-Vilaine* contient une note sur ce livre, avec le texte de sa prose en l'honneur de saint Samson : *in Sansone Deo sit gloria*. A signaler, dans le calendrier du missel de 1502, un saint qu'on ne découvre dans aucun autre diocèse : *S. Marcan* (21 mai). [Sur ce personnage, voir *L'Hermine*, novembre 1904; février et octobre 1905.]

Ce missel est daté : *Kal. Februarii millesimo quingentesimo secundo*, ce qui, nouveau style, fait le 1er février **1503** (puisque, dans le mode français, l'année commençait à Pâques).

J'ai consulté le volume pendant son passage à Rennes, chez M. J. Plihon, libraire. Mais n'ayant pas eu le loisir d'étudier l'ordinaire de la messe à Dol au commencement du xvie siècle, je voulus

compléter mes recherches à Paris. Malheureusement, le livre, entré à la Bibliothèque Nationale à la fin de 1903, n'a pas paru sur les rayons. En mai 1905, il est encore à la réparation! En septembre 1905, il est toujours à la réparation!

21. — Missel de Dol de 1522.

Jusqu'ici ce missel n'a pour preuve de son existence que l'attestation de Dom Plaine. C'est vraiment bien peu. [*Bulletin et Mém. de la Soc. Archéol. d'Ille-et-Vilaine*, t. XXXIII, Rennes, 1904, p. 389]. Toutefois, il est vraisemblable que vers 1522 on ait songé à la rédaction d'un nouveau missel, pour accompagner le bréviaire de 1519. Mathurin de Plédran[1], qui nous apparaît comme un évêque docte, actif, généreux, dut méditer ce projet. Est-ce que son successeur — qui ne réussit pas à se faire sacrer, et demeurait à Rome — favorisa la publication d'un missel dolois? C'est fort douteux. Sans doute Thomas Le Roy avait les allures d'un grand seigneur[2]; il ne lui aurait pas déplu d'introduire l'art italien en Bretagne. Mais de telles conjectures sont trop insuffisantes. Le moindre document ferait bien mieux notre affaire.

C'est pourquoi il nous faut attendre jusqu'à l'année 1775. Mgr de Hercé fit publier, à Dol, chez Arnaud Caperan, les messes propres du diocèse[3]. Elles remplissent un in-folio de 18 pages, que l'on

1. Mort en décembre 1521.
2. G. Mollat, *Thomas Le Roy dit Regis et le Palazzetto de la Farnesine à Rome* (Extrait des Annales de Saint-Louis-des-Français, 1902).
3. Ch. Robert, *Urbain de Hercé*, 1900, p. 60, note 2.

joignait au missel (romain ou parisien), et forment le pendant du nouveau lectionnaire dont nous avons parlé. Le seul exemplaire que j'aie vu de ce *Supplementum missalis ad normam lectionarii dolensis* appartenait à la Bibliothèque de feu l'abbé Charles Robert. Je n'ai pu savoir dans quelles mains cette pièce est tombée.

CHAPITRE III

—

SAINT-MALO

(Avant le XIIe siècle : Alet.)

—

Préliminaires.

L'installation de l'imprimerie à Saint-Malo, dès les premières années du XVIIe siècle, se rattache étroitement à la réimpression des livres d'église dont le diocèse avait besoin. — A ce point de vue ecclésiastique, la question d'une imprimerie à Dol préoccupait aussi les évêques de cette petite cité, surtout au XVIIIe siècle. — En ce qui concerne les éditions purement malouines, nous renvoyons à l'excellent travail de M. F. Joüon des Longrais : *Jacques Doremet*, Rennes, 1894, p. 52-57, p. 95-109. Sur les plus anciens statuts du diocèse de Saint-

Malo, sur un rituel ou « Manuale » du XVIe siècle, sur quelques vieux volumes religieux dudit évêché, voir le même auteur, *loc. cit.*, p. 51-52, 90-91. Dans son catalogue des *Livres de liturgie* du comte de Villafranca (1878, p. 332), ALÈS signale des *Heures a lusaige de sainct Malo,* imprimées à Paris en 1502. — Le plus ancien manuscrit liturgique de Bretagne, qui soit conservé, appartint à l'église d'Alet. C'est l'EVANGÉLIAIRE de l'abbaye de Saint-Pern, qui date du IXe-Xe siècle, et qui se trouve actuellement en Belgique, à Tongres (LA BORDERIE, *Hist. de Bret.*, II, 262-263; 490-493. *Annal. de Bret.*, avril 1904, p. 350-351). Arrêtons-nous un instant à deux pontificaux que l'on attribue ordinairement à l'évêché malouin :

1° PONTIFICALE LANALATENSE [*Bibl. de la ville de Rouen*, ms. A, 27]. — Description dans H. OMONT, *Catalog. général des mss. des bibl. publiq. de France*, *Rouen*, t. I, p. 69-70 (Paris, Plon, 1886). — Ecriture du IXe-Xe siècle ; notation en neumes. — Page 3, recto, litanie que l'on chante dans la cérémonie pour consacrer les églises : je remarque Denis, Hilaire, Martin, Anien, Aubin, Rémi, *Columban*, *Brigide*, Geneviève. Page 6, recto, autre litanie que l'on chante dans la même cérémonie : tous les noms invoqués appartiennent à l'Eglise générale. Page 187, recto, nouvelles litanies que l'on récite en administrant l'Extrême-Onction : je remarque *Birin*, *Cutberht*, *Ercenwal*, trois personnages de l'Eglise anglo-saxonne. Au folio 176, verso : « Incipit excerptio de canonibus catholicorum patrum ad remedium animarum domni Ecgbernti archiepiscopi Eburaçe civitatis. » Au folio 183, recto : « Sic maledicendi sunt, » formule d'excommunication qui commence par ces

mots : « Divinitatis suffragio Lanaletensis monasterii episcopus, omnibus sanctae Dei aecclesie fidelibus notum sit... » Ce document breton si curieux a été traduit par LA BORDERIE, au tome I de son *Hist. de Bret.*, p. 504-505, et le texte latin est donné au tome II, p. 528. C'est cette pièce qui a inspiré le titre dont on a gratifié le manuscrit, avec la forme barbare *Lanalatense*. Le pontifical semble bien de naissance saxonne. Mais on y a transcrit çà et là des morceaux d'une autre origine. Ainsi, au folio 75 recto : « Ex concilio Calcidonense titulo II° quod non debeant officia aeclesiastica per pecunias ordinari. »

2° PONTIFICAL DE FRANÇOIS BOHIER [*Bibl. Nat.*, Réserve, Inventaire B. 96 *bis*]. — Signalement dans la *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, année 1879, p. 652-653. — Ce livre fut imprimé à Lyon, en 1511 ; et Bohier l'acheta dans des circonstances singulières, qu'il a pris soin de noter sur le feuillet de garde. — A la fin de l'exemplaire, l'évêque de Saint-Malo (coadjuteur en 1534, titulaire en 1535) fit ajouter un morceau dont le titre exprime l'intérêt liturgique : « *Hec est forma seu observatio ad recipiendos penitentes, que annuatim et quotannis die jovis in cœna Domini hora matutina solet fieri in ecclesia Macloviensi.* »

Rappelons enfin que Saint-Malo a donné le jour au moine Brulefer, qui, vers la fin du XVe siècle, composa plusieurs ouvrages, entre autres une étude sur l'Eucharistie et la Messe. Le témoignage de ce franciscain est invoqué par les liturgistes dans leurs recherches. (LE BRUN, *Explicat. des prières et cérémonies de la messe*, 1716, p. 692, note 8.)

Il y a quelques années, M. de Palys découvrit à Pleumeleuc (ancien diocèse de Saint-Malo) une

missa pro congregatione Statuum Regni. Cette messe, écrite à la main sur la dernière page d'un missel hors d'usage, comprenait une oraison, une secrète et une postcommunion, rédigées, sans doute par l'autorité épiscopale, pour attirer les bénédictions du ciel sur l'assemblée des Etats Généraux. — La même feuille portait une autre messe manuscrite : *Pro gratiis agendis post collectos terræ fructus.*

§ I. — BRÉVIAIRES

A. *Manuscrits.*

22. — Exemplaire du Museum bollandianum.

L'ancien museum bollandianum, mis à l'encan sous Joseph II, possédait un bréviaire manuscrit de Saint-Malo. Les savants religieux en ont extrait une Vie de saint Suliac, qui différait notablement du texte des bréviaires imprimés.

De quelle époque était ce bréviaire manuscrit? Nous ne le savons pas. Qu'est-il devenu? Nous l'ignorons. Les trésors littéraires rassemblés petit à petit dans l'ancien Museum bollandianum, sont allés, après de nombreuses péripéties, enrichir des bibliothèques publiques [1], ou bien ont totalement disparu.

On trouvera le texte *de S. Sulino* dans les *Acta Sanctorum*, tome premier d'octobre (Antuerpiæ, 1765; p. 196, E, F; 197, A.)

1. Un bon nombre de ces livres sont entrés à la Bibl. Royale de Bruxelles.

23. — Exemplaire de l'abbaye de Montfort.

Ce bréviaire manuscrit appartenait, au commencement du XVIII[e] siècle, à l'abbaye de Montfort. Le P. Alain Le Large le communiqua à Dom Lobineau, qui en a extrait la Vie de S. Léri. A cause du développement de cet office spécial, on croit que l'ouvrage en question était à l'usage de l'église de Saint-Leri, dans l'arrondissement de Ploërmel. (LOBINEAU, *Les vies des Saints de Bret.*, 1724, p. 159.)

Je ne sais de quelle époque était ce bréviaire, qui, très probablement, a succombé sous le vandalisme de la Révolution.

24. — Bréviaire abbatial de Saint-Méen, du XV[e] siècle.

Dom Lobineau a publié un calendrier manuscrit de l'abbaye de Saint-Méen (in *Vies des ss. de Bret.*), lequel suppose un bréviaire, qui est perdu malheureusement. Ce calendrier marque, au 21 novembre, la fête de la Présentation de la Sainte Vierge, fête qui fut établie dans le diocèse de Rennes en 1415, dans celui de Nantes en 1427 ou 1430, et dans les autres diocèses de Bretagne plus tard encore.

La principale solennité qui est indiquée dans ce document est celle de saint Méen, au 21 juin. La veille de la célébration, les dix prieurs dépendant du monastère sont convoqués, ainsi que les moines qui occupent une charge dans la communauté. Le jour du saint, pendant l'office, on allume dix-huit cierges et l'on emploie quatre porte-chappes.

Les grandes fêtes comportent au bréviaire douze leçons, avec octave. A quelques saints on ne donne que huit leçons; à d'autres, que trois. Tantôt ces

leçons ne renferment aucun trait particulier au saint, elles sont « de communi ; » tantôt elles racontent et glorifient sa vie, elles sont appelées alors « Lectiones cum historia propria. » Certains Bienheureux ne sont honorés que d'un simple souvenir, c'est la « commemoratio. » A l'office, le nombre de porte-chappes augmente avec le degré de la fête; l'office de saint Petroc (au 4 juin) est célébré « in cappis quatuor; » l'office de la Translation de saint Judicaël (au 12 août) est célébré « in cappis tribus. »

Ce calendrier a un caractère breton très net. Signalons parmi les saints chers au monastère de saint Méven : saint Guenganton (*Guenguentonus*, 2 mai), saint Maugaud (*Malgaudus*, 24 septembre), saint Léry (*Laurus*, 30 septembre). Celui-ci est suffisamment connu (Loth, article *Leubri*, in *Rev. Celtiq.*, XI, p. 146; sur la paroisse et le tombeau du saint : Le Méné, *Hist. des par. du diocèse de Vannes*, 1891-1894, t. II, p. 409-411; *Bibl. Hagiogr. Lat.*, Bruxelles, 1900-1901, p. 713); le premier a une mention aux vieilles litanies des saints de Bretagne (*Rev. Celtiq.*, XI, p. 142); quant au second, peut-être serait-il possible de reconnaître son nom dans la topographie locale, où l'on remarque un Plu-Maugat et un saint Maugand. Du moins cette dernière paroisse se présente au XIIe siècle sous la forme : « parochia de Sancto Magaldo. » Pour Plumaugat, on trouve au XVe siècle la forme : « ecclesia de Plumagad. » (Sur Maugan, voir F. Arnold-Forster, *Studies in Church dedications*, vol. II, London, 1899, p. 184; et S. Baring-Gould, *A catalogue of saints connected with Cornwall*, p. 270-275.)

Au 27 juin, S. *Austol*, disciple de S. Méen ; au

1er octobre, Sainte *Urielle*, sœur de S. Judicaël, et, au 13 décembre, S. *Judoc*, son frère. — Au 15 octobre, S. *Conogan*, qualifié du titre d'évêque. (Voir J. LOTH, *L'Emigration bret. en Armor.*, 1883, p. 244). Au 25 juin, S. *Gurthiern*, abbé *(Guithiernus)* [Voir la Vita Sancti Gurthierni, dans le cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé, 2e édition, 1904]. — Notons au 2 août, S. *Tuniac*, qui, dit-on, fut disciple de S. Samson et de S. Méen. [Le texte porte *Touinianus*. — Prononciation populaire : S. Tunia. — Sur ce personnage et la paroisse qui lui est consacrée, voir GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé de Rennes*, VI, 306-310. Sur quelques formes latines de ce nom, voir LONGNON, *Pouillés de la prov. de Tours*, 1903, p. 378, 382][1].

La bibliothèque de Rennes possède un propre de l'abbaye de Saint-Méen, du XVIIIe siècle (*Officia propria insignis ecclesiæ abbatialis Mevennensis. De licentia Illustrissimi ac Reverendissimi DD. Antonii Josephi des Laurents, episcopi et domini macloviensis*, edita. San-Maclovii, Ex typis Juliani Valais. M.DCC.LXIX). La liste des fêtes bretonnes s'est bien desséchée depuis le XVe siècle. Nous la reproduisons ici exactement :

Die XVIII januarii.	In festo Translationis reliquiarum Sancti Mevenni, abbatis.
Die IV junii.	In festo Sancti Petroci, abbatis.
Die XXI junii.	In festo Sancti Mevenni, abbatis.

1. En Haute-Bretagne, parmi les noms de famille, nous trouvons celui de *Touin;* en Basse-Bretagne, parmi les noms de saintes, nous remarquons celui de *Touina*.

Sainte Touina, qui possédait une chapelle à Plouha, dans les Côtes-du-Nord, est pourvue d'une curieuse légende orale (F. M. LUZEL, *Légend. chrét. de la Basse-Bret.*, Paris, 1881, t. II, p. 64 et suiv.).

Die XXII junii.	In festo Sancti Aaronis, abbatis.
Die XXVII junii.	In festo beati Austoli, monachi et confessoris.
Die XII Augusti.	In festo Translationis reliquiarum S. Judicaelis regis et confessoris.
Die XVII Decembris.	In festo S. Judicaelis, Aremoricæ regis, et confessoris.

B. *Imprimés.*

25. — Bréviaire de Saint-Malo de 1489.

Cet ouvrage fut imprimé à Paris, par Jean Higman, et l'ancien Museum bollandianum en possédait un exemplaire. Qu'est devenu ce précieux exemplaire? Je l'ai longuement et vainement cherché.

Les Bollandistes ont publié une Vie de S. Armel, d'après le bréviaire malouin de 1489 (*Acta SS.*, Augusti t. III, Antuerpiæ, 1737, p. 298-299). Probablement, ils se sont servis plus d'une fois de cet exemplaire, et je suppose qu'ils y font allusion, quand ils citent de vieux bréviaires, comme témoins de la tradition de l'église malouine.

26. — Bréviaire de Saint-Malo de 1537.

Pas de titre. — Pas de nom, pas de marque d'imprimeur, ni de lieu d'impression.

Ce bréviaire incomplet appartient à la Bibl. de la ville de Saint-Malo. Il ne comprend que les offices de mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre. (Le légendaire de novembre n'est pas entier.) Ce n'est que la partie d'été. Aussi bien, peut-on lire ces mots à la fin du propre des saints :

Finit tempus estivale secundum usum insignis eccle-sie macloviensis... 1537.

Au calendrier, qui est en bon état, je remarque : S. Enogat (*Enogacus*), qualifié d'évêque malouin (13 janvier), ainsi que S. Gurval (*Gurvalus*), dont la fête est fixée au 6 juin. La cathédrale célèbre sa dédicace le 30 octobre (*Dedicatio eccles. maclo.*). La solennité du saint patron arrive le 15 novembre (*Maclovius*), et l'on fête la « translation de saint Malo » le 11 juillet. Saint Aaron reçoit le titre de confesseur, 22 juin. Saint Jacut, abbé, est marqué au 8 février. Je note, au 5 juillet, une solennité de la Translation de Guedhenoc, frère de Jacut (*Transla. f. Iacuti Guedhenoci*). Saint Armel a le simple titre de « confesseur, » et saint Méloir est appelé « martyr. » Parmi les évêques et abbés chers à la Bretagne, citons : Brieuc, Brendan, Gildas, Gobrien, Guingaloy, Lunaire, Magloire, Méven, Paterne, Patrice, Petroc, Sanson, Suliac, Turiaw ; pour le XIIIe siècle breton : S. Guillaume ; et pour le XIVe : S. Yves, qui est devenu le saint national de notre province. Parmi les fêtes non bretonnes de ce calendrier, je vois : Mémoire de la reine Hélène, au 6 février (mēoria Helene regine) ; S. Vâst (6 février) ; S. Solon, martyr, au 8 février ; S. Macaire, évêque, au 10 avril ; S. Amand, évêque, au 26 octobre ; deux saints *Regulus*, évêques, l'un au 7 février, l'autre au 31 mars ; etc.

Le bréviaire malouin de 1537 a été mis souvent à contribution par les érudits. M. DE LA BORDERIE s'en est servi pour son étude sur *S. Lunaire* (Son histoire, son église, ses monuments ; Rennes, Plihon, 1881), et pour son étude sur *S. Patern* (Sa légende et son histoire ; Vannes, Lafolye, 1893). Plus tard,

il en a extrait l'office entier de S. Servatius (*S. Servan et S. Servais*, Rennes, 1894, p. 239-244). A mon tour, j'en ai tiré les leçons en l'honneur de S. Turiaw *(Annal. de Bret.*, juillet 1901, p. 460-465 ; juillet 1902, p. 557, note 1), puis les leçons en l'honneur de S. Gobrien (F. Duine, *S. Gobrien*, p. 10 et 11).

Deux hymnes que le bréviaire de 1537 consacre à S. Malo : « *Iste confessor celebranda terris* » et « *Clausit hic nubes sterilesque fecit*, » ont été publiées dans la *Semaine Religieuse du diocèse de Rennes*, numéro du 29 mars 1884. M. Gaultier du Mottay a tiré du même livre liturgique quatre hymnes en l'honneur de S. Yves : « *Mater vidit in somnio* »; « *Laus resonet hymnidica* »; « *Hymnis laudes concrepamus* »; « *Absit torpor, assit vigor* » (in *Mém. de la Soc. archéol. des Côtes-du-Nord*, t. III, 1857-1869, p. 319, 320, 325, 330).

Pendant combien de temps s'est-on servi de la liturgie de 1537 ? Je ne saurais le dire. Il semble bien qu'en 1603 on ait publié un nouveau bréviaire malouin (F. Joüon des Longrais, *Jacques Doremet*, Rennes, 1894, p. 98)[1]. Quoi qu'il en soit, il demeure certain que le bréviaire romain fut introduit dans le diocèse de Saint-Malo par Mgr Guillaume Le Gouverneur. Au synode diocésain de la Pentecôte, tenu en la ville épiscopale l'an 1613, il fut entendu entre l'évêque, son chapitre et le clergé, que l'on abandonnerait le bréviaire malouin pour s'en tenir au bréviaire romain. Toutefois on était décidé à dresser des offices spéciaux pour les saints de la contrée, en se conformant aux règles de la liturgie de Rome.

1. L'existence du bréviaire malouin de 1603 ne peut être douteuse puisque Lobineau le cite (*Les V. des SS de Bret.*, 1724, p. 121).

Ces *Officia propria sanctorum ecclesiæ macloviensis* — dont je possède un exemplaire rarissime [1] — parurent pendant que l'évêque assistait aux États Généraux réunis à Paris. Son mandement liminaire est daté de la capitale, 1er février 1615. A l'exception de S. Yves, devenu le saint breton universel, à part S. Guillaume, patron du prélat, et S. Brieuc (qui d'ailleurs n'a pas de leçons particulières), tous les saints des autres diocèses de la province ont été éliminés. Saint Malo conserve, mais avec de nombreuses retouches, ses deux hymnes du bréviaire de 1537 : *Iste confessor celebranda terris* et *Clausit hic nubes sterilesque fecit.* En 1627, le propre de 1615 eut une réédition, dont Lobineau a publié le calendrier [2]. La bibliothèque de la ville de Rennes (fonds La Borderie) garde un propre malouin de 1685 ; — celui-ci fut réédité en 1691 [3]. Le 15 mars 1730, sortit

1. Format grand in-4°. de 35 pages, à deux colonnes, lettres rouges et noires, belle impression. Mon exemplaire est privé des deux premières pages.

Cependant, je ne doute pas que cet ouvrage n'ait paru chez Marcigay, à Saint-Malo. Voici mes raisons : d'une part, il fut accompagné l'année suivante d'un missel correspondant, sorti à coup sûr des presses de Marcigay ; d'autre part, son impression répond exactement à celle dudit missel.

Quant à ce deuxième livre, le seul exemplaire connu jusqu'ici non seulement a perdu les messes propres du diocèse malouin, mais encore se trouve réduit à quelques gravures fort belles. Le titre, qui est d'un dessin de grand effet, porte : ***Missale romanum ex decreto Sacro-sancti concilij Tridentini restitutum ; Pii V Pont. Max. iussu editum ; et Clementis VIII auctoritate recognitum.*** Maclovii, apud Petrum Marcigay, typographum ecclesiasticum diœcesis macloviensis, M.DC.XVI. Les fragments de ce volume qui subsistent, ont été recueillis par M. de la Borderie, et sont déposés à la Bibl. de la ville de Rennes, sous le n° 109.

Mon exemplaire des *Officia propria* était joint à un bréviaire romain de même format, complet en un gros tome, et dont le titre manquait.

2. Un exemplaire du malouin de 1627 subsiste à la Bibliothèque de la ville de Saint-Brieuc. Détail à retenir : ce n'est plus une impression malouine, mais rennaise.

3. Je n'ai pas vu cette réédition. Je suppose son existence d'après l'*Extrait du privilège du roy*, qui se trouve à la page 260 du propre de 1730.

de l'imprimerie le propre de Mgr Vincent-François Desmaretz [1] (ancien capitaine, et janséniste en train de perdre son ardeur première). Pour les hymnes, on avait fait des emprunts à l'*Hortologie* du jésuite Guyet. Celles qui étaient consacrées précédemment à saint Malo furent jugées « barbares, » et remplacées par *Præsul hic inter superos decorus* et *Clausit hic nubes vetuitque campos*. Dans son mandement liminaire, le prélat souhaite que ses successeurs (il était alors septuagénaire) donnent au diocèse un nouveau bréviaire, dans le genre de ceux qui avaient été adoptés par plusieurs évêques français. Ce désir ne fut pas réalisé. L'indépendante cité, qui s'était donnée jadis au Pape, n'abandonna point le bréviaire romain. Sous Mgr Antoine-Joseph des Laurents, le dernier propre de S. Malo parut avec le titre de *Sanctorale* (1768). J'y remarque au 5 janvier l'office des saints anges gardiens du roi et du royaume. L'attentat de Damiens sur Louis XV (5 janvier 1757) inspira aux évêques de Bretagne l'idée d'instituer cette fête. Le volume contient aussi l'office du Sacré Cœur de Jésus. Sur la demande de la reine Marie Leczinska, cette fête avait été étendue à toute la France, par l'assemblée du clergé qui se tint à Paris en 1765. Le calendrier du sanctoral, enrichi d'un certain nombre de saints bretons, manifeste que l'histoire religieuse de la province était mieux goûtée. Les hymnes sont empruntées à Robinet et à Santeuil. Somme toute, le propre de 1768 est un bon témoin de la manière dont l'Eglise gallicane cherchait à unir le respect des traditions à

1. L'exemplaire de ma bibliothèque comprend 260 pages. On y a joint des offices imprimés à Saint-Malo durant les années suivantes : celui de Notre-Dame-de-Pitié, en 1733 ; celui du Rosaire, en 1756, etc...

l'exercice de la raison, et le culte des bonnes lettres à l'expression d'une piété sincère.

§ II. — MISSELS

A. *Manuscrits.*

27. — Missel de Saint-Malo du XVe siècle, conservé à Nantes.

Cet ouvrage liturgique se trouve à la BIBL. DE LA VILLE DE NANTES, sous la cote *ms. lat. 28*. Il a le n° 1332 dans la nomenclature d'EMILE PÉHANT, *Catalog. méthodique de la Bibl. publ. de la ville de Nantes*, 1er vol., Nantes, 1859, p. 72.

Les nombreuses fêtes de saints bretons marquées au calendrier montrent que le livre en question appartient certainement à la Bretagne ; la fête de saint Vincent, martyr, marquée en rouge; la double célébration de Saint-Michel-au-Mont-Tombe (29 septembre et 16 octobre)[1]; le titre d'évêque donné au

1. *In monte Tūba*, au 29 septembre, est le produit d'une distraction; le scribe devait mettre : *in monte Gargano*.

Outre saint MALO, trois saints bretons sont inscrits en rouge dans le calendrier : YVES (19 mai); SANSON (28 juillet); GUILLAUME (29 juillet).

Dans le bréviaire dolois de 1519, le calendrier porte en rouge : S. VINCENT, martyr; S. MICHEL au mont Gargan, et S. Michel au mont Tombe. D'autre part, durant le moyen-âge, l'église de Dol, elle aussi, traita Armel d'évêque. De plus, parmi les saints indiqués en simples lettres noires, le calendrier du ms. lat. 28 place : *S. Magloire*, évêque, qui monta sur le siège de Sanson, et non pas sur celui de Malo.

Pourtant, j'incline à croire que le manuscrit en question revient au diocèse malouin. En effet, S. Guillaume était plus honoré à Saint-Malo qu'à Dol, se trouvant dans cette dernière cathédrale, au 29 juillet, en concurrence avec un saint local, nommé Génévée. Par ailleurs, *Guingallois* a une double inscription au calendrier : le 8 février et le 3 mars. Or cet abbé n'était point cultivé à Dol, mais il était cher au diocèse malouin, en tant que frère de S. Jacut. Celui-ci se fêtait le 8 février, et il n'est pas impossible que la mention de Guingalois à ce jour ne soit une nouvelle distraction du scribe.

Ce livre — qui ne contient pas la fête de la Présentation de la Vierge, au 21 novembre — est antérieur au suivant, et mériterait une étude détaillée.

bienheureux Armel; la solennité de Saint-Malo, indiquée en lettres rouges, laissent supposer que le volume était à l'usage du diocèse malouin.

C'est un missel magnifique. De très grand format, de belle écriture, en parfait état de conservation, avec des miniatures abondantes, dont quelques-unes occupent la page entière, il constitue un des monuments les plus précieux que possède la riche bibliothèque de Nantes.

28. — Missel de Saint-Malo du xve siècle, conservé à Rennes.

Ce beau vélin se trouve à la Bibl. du cardinal Saint-Marc, au Grand Séminaire de Rennes. Au dernier feuillet, recto, on lit : « *Magister Mathurinus Bernardus dator est missalis huius.* »

La prose « *Omnis sexus, omnis etas* » que ce missel réserve à saint Malo, a été publiée dans la *Revue de Bretagne*, juillet 1904, p. 64-68. La prose « *Laus, honor Trecorie, decus et decor Gallie* » que ce missel réserve à saint Yves, a été publiée dans les *Annales de Bret.*, avril 1904, p. 428-431.

On a bien fait de reproduire ces pièces dans un recueil breton. Ajoutons seulement qu'elles n'étaient pas ignorées de ceux qui pratiquent le *Repertorium hymnologicum* du chanoine U. Chevalier (avec le *Supplementum*). Nous ne parlerons pas de la prose de saint Servais : elle n'a rien de breton, non plus que les proses pour Noël, etc.....

Préfaces notées en plain-chant. Manuscrit de lecture facile. Majuscules or, bleu, et rouge. Encadrements formés de rinceaux, avec feuillages et fleurs, aux couleurs diverses, rehaussées d'or.

Le calendrier est au commencement du missel,

mais il y manque les deux premiers feuillets qui comprenaient les mois de janvier et de février. Au 21 novembre, en lettres rouges, est marquée la fête de la Présentation de la B. Vierge. On remarque parmi les saints anglo-saxons : Cuthbert et Bède; parmi les religieux grandement honorés en France : Benoît et Bertin; parmi les évêques de la métropole de Tours : Brice, Gatien, Martin ; parmi les personnages chers à la Bretagne : Corentin, Donatien et Rogatien, Gobrien, Guillaume, « Guyngaloy, » Martin de Vertou, Méen, Paterne, Patrice, Petroc, Pol de Léon, Sanson (marqué deux fois en juillet, au 12 et au 28), Tenenan (évêque et confesseur, 16 juillet), Turiau, Yves. Au 5 juillet, on note la « *Translacio sci Iacuti et Guehenoci conf.* » Voici d'ailleurs ce qu'il y a de plus malouin dans ce calendrier :

16 mai. . . .	Brandani *abbatis*.
6 juin.	Gurvali *episcopi macloviensis*.
22 juin	Aaronis *confessoris* (en lettres rouges).
1er juillet. . .	Oct. sci Iohis Baptiste. Credo. Leonorij *episcopi*.
11 juillet. . .	Translatio sci Maclovij *episcopi*. Credo. (en lettres rouges).
16 août. . . .	Armagili *conf*.
1er octobre. .	Prati martyris[1]. Sulini *abbatis*. Remigii episcopi. Melorij *martyris*.
30 octobre.. .	Dedicacio ecclesie macloviensis, duplex, Credo, habet octav. (en lettres rouges).
15 novembre.	Maclovij episcopi, duplex, Credo, et per octav. (en lettres rouges).

1. Le ms. porte bien *Prati* pour *Piati* = Piatonis vel Platonis. — Le ms. portait aussi *Parterni* pour *Paterni*, episcopi

Au canon de la messe, les prières de la communion présentent des particularités. Ainsi, en donnant le baiser de paix, le prêtre dit : *Pax tibi, frater, et universe sancte ecclesie Dei.* D'après la rubrique, le prêtre peut, suivant sa dévotion, ajouter aux oraisons obligatoires quelques oraisons que l'on indique. Puis vient : *Domine non sum dignus ut intres sub tectum meum, sed sanctifica me de temetipso, et salvabitur anima mea.*

Voici la formule de la bénédiction du prêtre à la fin de la messe : *Adiutorium nostrum in nomine Domini. ℟. Qui fecit celum et terram. — Sit nomen Domini benedictum. ℟. Ex hoc nunc et usque in seculum. — Oremus. Benedicat nos et vos divina virtus : Pater † et Filius et Spiritus Sanctus. Amen.* Ensuite le prêtre dépose ses vêtements sacerdotaux et récite, mais par pure dévotion, le dernier évangile.

B. *Imprimés.*

29. — Missel de Saint-Malo, de 1503.

Missale ad usum insignis ecclesie macloviensis recentissime impressum Rothomagi, cum additione plurium missarum in prioribus missalibus non habitarum, que tamen sunt multum devote, videlicet missa de Nomine Iesu, de sancta Lacryma Christi, de Visitatione beate Marie, de sancto Rocho, de sancta Genovefa, de sancta Martha. — Tel est le titre de la première page. A l'avant-dernière feuille, on trouve le nom des imprimeurs rouennais Jean Mauditier et Pierre Olivier, associés. La publication fut faite en 1503, aux frais de Robert Macé, libraire caennais.

Quelques pages sont écrites à la main, pour rem-

placer des feuillets absents. A la fin du volume, plain-chant, avec quelques fragments d'ancien manuscrit. Le tout dans une reliure moderne. Ce livre, comme l'indique une inscription initiale, appartenait jadis à l'abbaye de Paimpont. Puis il tomba entre les mains de Fs. Marot, vicaire de Beignon, en 1823. Aujourd'hui, il repose à Londres, au *British Museum*, avec la cote C. 52. d. 2. On le consulte dans la *Large Room* (ou Réserve). — On trouvera une notice sur le missel malouin de 1503, dans L. DELISLE, *Catalog. des livres impr. ou publiés à Caen*, I, p. 256-258, n° 285.

Le calendrier accorde deux fêtes à *S. Jacut*, abbé breton : le 8 février et le 5 juillet. Au 16 avril : *Canonisation de S. Guillaume;* au 16 septembre : *Dédicace de l'église de S. Brieuc ;* au 30 octobre : *Dédicace de l'église de S. Malo.* — Le 11 mars : *Kyrionis sociorumque eius martyrum.* Cette mention désigne S. Cyrion et ses compagnons martyrs; Basile et d'autres Pères ont célébré leur gloire. Il ne s'agit nullement de notre compatriote *S. Kyrio*[1], qui a donné son nom à une maladie : *Droucq sant Kiryo*[2]. — Au 10 mars : *Doctonoi*, bel exemple de lecture détestable. On veut désigner ici : *Droctoveus*, un abbé, contemporain de Fortunat qui lui adresse un poème[3]. — Au 14 novembre : *Attiagii confessoris*, nouvel exemple d'une mauvaise lecture. Le personnage désigné en cet endroit se rencontre, à la même date, dans les Auctaria au martyrologe d'Usuard,

1. GARABY, *Vies des SS. de Bret.*, 1839, p. 473.

2. GRÉGOIRE DE ROSTRENEN, *Dict. bret.*, Rennes, 1732, p. 440, article : *froncle*; et p. 555.

3. Le martyrologe d'Usuard porte au 10 mars la « *depositio sancti Droctovei abbatis, discipuli beati Germani episcopi.* » En Bretagne, on appelait cet abbé SAINT DROTTE. (*Le Petit Rituel Roman*, nouvelle édition, Saint-Brieuc, 1780, p. 244.)

sous les formes : *Antidii*, *Attingi*, *Antigii*, confessoris [1]. Nous tenions à présenter quelques échantillons des singularités que peut offrir une liste de noms propres.

Les proses du missel malouin de 1503 ont été publiées dans les *Analecta Liturgica* de E. MISSET et W. H. I. Weale (Pars II, *Thesaurus Hymnologicus*, t. II, Lille et Bruges, 1892, p. 391-399).

Dans la bibliothèque de son château de la Hamonais (près Châteaubourg), M. de la Grimaudière possède un exemplaire du missel imprimé à Saint-Malo en 1609. Le titre manque et le volume est très fatigué.

Dans la Bibl. de la ville de Rennes, le fonds La Borderie, n° 179, possède aussi un exemplaire du missel de 1609. En bon état, malgré la perte du titre. Préface liminaire de l'évêque Jean du Bec, contresignée par Doremet, son secrétaire. Le volume fut imprimé à Saint-Malo, par Pierre Marcigay, comme il appert de la suscription placée au bas de la page 84. A la fin du missel, on a placé quatre feuillets contenant les rubriques du saint sacrifice; ils sont intitulés : *Advertissement pour les ceremonies de la messe*. Ce cahier sort des presses de Marcigay et était bien destiné au missel de 1609.

Ce missel de 1609 est purement romain, malgré son titre de malouin. Mais les fêtes diocésaines se trouvent en leur rang au cours du volume, au lieu d'être simplement, comme elles le seront plus tard, placées en un cahier supplémentaire à la fin du missel.

1. SOLLERIUS, *Martyr. Usuardi*, réédition de 1866, p. 612.

CHAPITRE IV

NANTES

Préliminaires.

Pour l'histoire de l'ancienne liturgie de ce beau diocèse, nous possédons un livre précieux, à savoir : le *Nannetensis ecclesie Ordinarium*[1]. Il fut rédigé en 1263, par Elie, chantre de l'église de Nantes. L'exemplaire qui subsiste est un parchemin du XIVe siècle, portant le cote : ms. 1251, à la Bibl. Sainte Geneviève[2]. — Dans des *statuts synodaux de l'église de Nantes*, qui semblent de la fin du XIIIe siècle, on trouve une définition du livre liturgique nommé *manuel* (aujourd'hui : rituel), et la recommandation adressée aux prêtres d'avoir

1. Martène mentionne cet ouvrage dans son *Syllabus librorum*, au tome premier du *De antiquis ecclesiæ ritibus*. — L'*ordinarium* est un livre qui fixe l'ordre dans lequel doivent se faire les offices d'une église et les régles particulières aux divers temps et aux diverses solennités. C'est un mélange de ce que nous appelons aujourd'hui l'ordo et le cérémonial. — M. de la Borderie, dans son *Saint Clair* (Rennes, 1884, p. 3-4), a cité un passage important du vieil ordinarium nantais, relatif au bienheureux en question. Mgr Richard, se plaçant au point de vue liturgique, a donné une analyse intéressante de l'œuvre du chantre Elie (*Etude sur la légende liturg. de S. Clair*, Nantes, 1885, p. 13-21).

M. Ulysse Chevalier a publié plusieurs *ordinaires* médiévaux de nos cathédrales françaises : celui de Laon, en 1897 ; celui de Reims, en 1900 ; celui de Bayeux, en 1905.

2. Kohler, *Catalogue des mss. de la bibl. Ste Geneviève*, t. I, Paris, 1893, p. 577.

tous les volumes nécessaires pour la célébration de l'office divin[1]. — Au reste, nous avons un bon nombre de règlements ecclésiastiques pour le diocèse de Nantes au moyen-âge[2]. — Il y a quelques années on a publié une étude sur un *graduel* nantais de 1644[3]. — En somme, on connaît bien la liturgie nantaise du XII[e] au XX[e] siècle. Elle a même été l'objet d'un sérieux et intelligent examen, comme l'a montré le fidèle Nantais qui porte maintenant le titre de cardinal-archevêque de Paris[4]. — Au point de vue de l'histoire typographique, nous recommandons les excellentes *notes sur les anciens imprimeurs nantais* par le marquis DE GRANGES DE SURGÈRES[5]. A ce sujet, qu'on nous laisse rectifier une opinion de M. de la Borderie, qui a été émise dans une remarquable étude[6]. Ce regretté savant a écrit que la première impression nantaise datait d'avril 1493, et que si l'imprimerie avait été établie dans la ville ducale antérieurement à cette année, par exemple en 1480, quand paraît l'activité de Guillaume Tousé, libraire nantais, assurément l'évêque Proufilt du Chaffault n'aurait point fait imprimer à Venise son bréviaire et son missel. Que cet argu-

1. Sous le titre XXII de ces statuts, on lit : « Librum, qui dicitur *Manuale*, habeant singuli presbyteri parochiales. ubi continetur ordo servitii mortuorum, baptismatis, Catechismi, Extremæ-Unctionis, *et hujusmodi libros alios* in quibus possit competenter divinum tam diurnum quam nocturnum officium celebrari. » (MORICE, *Preuves*, I, col. 1145.)

2. MORICE, *Preuves*, II, col. 363-369 ; 534-539; 559-568; 568-571; 754-755; 810-814; 817-818; 843-844; 844-845; 853-854; 1388-1391; 1402-1403; III, col. 328-330; 820-824.

3. Dans la *Semaine Religieuse de Nantes*, en 1895, n° du 7 décembre, pp. 1164-1166.

4. M[gr] RICHARD, *Etude sur la légende liturgique de Saint Clair*, Nantes, 1885, p. 151-152.

5. DE GRANGES DE SURGÈRES, *Notes sur les anc. impr. nantais (XV[e] à XVIII[e] siècle)*, Paris, Techener, 1898; in-8° de 43 p.

6. *L'Imprimerie en Bretagne au XV[e] siècle*, Nantes, 1878.

ment soit peu décisif, notre catalogue le prouve avec abondance, en montrant, dans l'affaire des bréviaires et des missels, au commencement, le goût de nos prélats pour les imprimeurs du dehors, soit que ces derniers jouissent d'une vogue entraînante, soit qu'ils fussent mieux armés pour la confection de volumes difficiles et d'ouvrages de luxe. Espérons donc que des surprises nantaises sont encore réservées aux amateurs d'incunables bretons. Il est pénible de croire que la résidence de François II ait été en retard sur Angers et Poitiers dans l'art de l'imprimerie [1].

§ I. — BRÉVIAIRES

A. *Manuscrits.*

30. — Bréviaire de Nantes du XIVe siècle, en France.

Ce *breviarium ecclesie nannetensis* est écrit sur parchemin et mesure 163 sur 116 millimètres, à 32 lignes à la page, sur 2 colonnes. Le volume est incomplet. Le calendrier manque en tête, mais l'ancien propriétaire l'a reconstitué avec soin, d'après les offices du livre, et j'y remarque : S. Félix de Nantes (8 janvier et 7 juillet), S. Similien de Nantes (16 juin), S. Clair de Nantes (10 octobre), Translation des saints Donatien et Rogatien... Les feuillets ne sont pas numérotés : ils ont en tout cinq centimètres d'épaisseur. A la fin, un joli dessin du crucifie-

1. Rappelons quelques dates mémorables de l'imprimerie : 1448, calendrier attribué à Gutenberg; — 1470. établissement à Paris; 1473, à Lyon; 1476, à Toulouse et Angers; 1478, à Vienne, en Dauphiné; à Chablis, en Bourgogne; 1479, à Poitiers; 1480, à Caen.

ment. Suivent deux pièces en français plus récentes.

J'ai rédigé cette notice avec les renseignements que m'a fournis très aimablement M. le chanoine Ulysse Chevalier, qui possède le livre en question. Le savant médiéviste nous permet d'espérer que son manuscrit passera dans une bibliothèque publique de Bretagne.

31. — Bréviaire de Nantes du XIVe siècle, en Angleterre.

Ce bréviaire est de la fin du XIVe siècle et se trouve au Fitzwilliam Museum de Cambridge, sous la cote : ms. 36. Il est l'objet d'une notice, dans : M. R. James, *A descript. catalog. of the mss. in the Fitzwilliam museum*, Cambridge, 1895, p. 89-90.

Sur le feuillet de garde, on a mis ces mots, en écriture du XVe siècle : « Le livre de breviaire apartient au chapitre de l'eglise collegial de Nostre Dame de Nantes. Et le bailla Maistre Raoul Trial chanoine de la dite eglise pour doze livres monnaie de Bretaigne pour partie d'une fondacion qu'il a fait en la dite eglise. »

En réalité, ce chanoine — y a-t-il erreur du scribe ou faute de lecture — s'appelait Raoul Tual. Il était confesseur du duc François II. Vicaire perpétuel ou recteur de la collégiale de Notre-Dame, il donna, vers 1498, à la Bibliothèque de son église plusieurs ouvrages parmi lesquels on signale justement un *breviarium in pergameno*[1].

Grâce à la note du manuscrit en question, nous savons que ce livre était estimé 1,560 fr. au moins (en valeur actuelle).

1. Travers, *Hist. de Nantes*, t. II, p. 175. S. de la Nicollière-Teijeiro, *Collégiale Notre-Dame*, p. 231.

32. — Bréviaire de Nantes, de la première moitié du xv[e] siècle.

On appelle souvent ce livre : bréviaire de 1400. C'est le ms. latin 25 de la Bibl. de la ville de Nantes. — Sur cet ouvrage, voir Emile Péhant, *Catalog. méthod. de la bibl. publiq. de la ville de Nantes*, 1[er] vol., Nantes, 1859, p. 69, n° 1289; et le *Catalog. général des mss. des bibl. publiq. de France; Départements*; t. 22, Paris, 1893; ms. lat. 25 de Nantes. — M. de la Borderie a tiré de ce manuscrit les textes relatifs à saint Clair et à saint Félix (*Saint Clair*, Rennes, 1884, p. 5, 6, 7). M[gr] Richard a étudié ce même manuscrit. (*Etude sur la légende liturg. de S. Clair*, Nantes, 1885, p. 23-24).

33. — Bréviaire de Nantes, de la seconde moitié du xv[e] siècle.

On appelle souvent ce livre : bréviaire de 1470. C'est le ms. latin 26 de la Bibl. de la ville de Nantes. — Sur cet ouvrage, voir Péhant, *loc. cit.*, p. 69, n° 1290; et le *Catalog. général des mss.*, *loc. cit.*, ms. lat. 26 de Nantes. — En 1884, M. de la Borderie (*Saint Clair*, p. 7), et, en 1885, M[gr] Richard (*Etude sur la légende lit. de S. Clair*, p. 25) ont tenu compte du manuscrit en question. Un office de saint Victor et un office de saint Gobrien en ont été extraits, le premier par M. André Oheix, dans son travail sur *Saint Victor de Cambon* (Nantes, 1903, p. 5-6), le second par M. François Duine, dans son travail sur *Saint Gobrien* (Paris, 1904, p. 7-8).

34. — Office manuscrit de saint Viau.

Cet office, divisé en leçons, hymnes, antiennes et

répons, racontait la vie de S. Viau, ermite du pays de Retz. Et ce document liturgique, écrit sur vélin, était conservé dans l'église de Saint-Viaud (arrondissement de Paimbœuf). Il fut consulté par Albert Le Grand (*Les vies des SS.*, 1901, p. 510).

Probablement a-t-il été perdu pendant la Révolution. Mais un bibliophile n'a pas le droit d'abandonner tout espoir de découvrir un volume rarissime. Car, s'il est permis de parodier un vers de Victor Hugo, nous pouvons dire :

> Dans l'océan livresque il n'est pas de cap Non!

35. — Bréviaire manuscrit de l'abbaye de Saint-Gildas-des Bois.

Le bréviaire manuscrit de cette maison du diocèse de Nantes semble bien perdu; il fut consulté par les bénédictins bretons, qui nous en ont conservé quelques lignes. (Bibl. Nat., ms. fr. 22321; *de Sancto Hoarveo*, p. 860.)

B. *Imprimés.*

36. — Bréviaire de Nantes de 1480.

Ce bréviaire fut imprimé à Venise, en 1480. — Voir l'article de M. Bizeul sur Pierre du Chaffault, évêque de Nantes (in Levot, *Biogr. bret.*, I, 1852, p. 275). — Retrouvera-t-on le précieux exemplaire?

37. — Bréviaire de Nantes de 1518.

Breviarium secundum ecclesiæ nannetensis ordinarium, imprimé à Paris, en 1518. Deux volumes, petit in-octavo, caractères gothiques, rouges et

noirs. — De ce livre, qui se trouve actuellement dans sa bibliothèque, le cardinal-archevêque de Paris a extrait les leçons consacrées à S. Félix et à S. Similien (Mgr Richard, *Etude sur la légende liturgique de S. Clair*, p. 9, p. 25, p. 45-51).

38. — Bréviaire de Nantes de 1555.

Cet ouvrage est cité par Albert le Grand, parmi ses sources de la Vie de S. Félix (*Les vies des SS. de Bret.*, édition de 1901, p. 298).

38 *bis*. — Bréviaire de Nantes de 1556.

Je ne connais de ce bréviaire que la partie d'été. Et l'exemplaire que j'ai consulté appartenait à M. Guillot, aumônier du lycée de Rennes, qui me le communiqua avec beaucoup de complaisance. Le possesseur a bien voulu le céder à la Bibl. de la Ville de Nantes. Peut-être la partie d'hiver fut-elle imprimée à la fin de 1555, en sorte qu'il faudrait confondre cette publication liturgique avec celle dont parlait Albert Le Grand ? Peut-être y-a-t-il une erreur de chiffre dans le livre du bon dominicain de Morlaix ! Ou bien devrons-nous admettre qu'on ait fait en deux ans deux éditions d'un même bréviaire ?

De ces trois hypothèses, la seconde me paraît la plus vraisemblable. En tout cas, la première n'est pas solide. Car Lobineau, qui a lu la légende nantaise de S. Corentin — laquelle est contenue dans la partie d'hiver — appelle le bréviaire consulté : bréviaire de 1556 (*Les Vies des SS. de Bret.*, édit. de 1724, p. 50, 52, 53).

Le volume fut imprimé à Paris, en février, chez Yolande Bonhomme, veuve de Thielman Kerver, aux frais de Maturin Papolin et de Gabriel Le Plat, libraires jurés de l'Université de Nantes. Ceux-ci tenaient leur boutique dans la grande ville bretonne. On donne le « Privilege de la Court de Parlement, » car l'ouvrage était publié « *cum privilegio Regis et Supremi Senatus Britanniæ.* »

Majuscules ornées ; petites gravures sur bois ; au commencement du Commune Sanctorum, gravure prenant toute la page, et représentant les diverses catégories de saints.

Voici la composition du livre que nous avons étudié :

a) Officium sancti Philiberti. Cet opuscule comprend l'office du bréviaire et l'office de la messe. La première page porte la marque des imprimeurs, avec une banderole sur laquelle on lit les noms de JACQUES BOUCHET et de GUILL[aum]E BOUCHET. — La liturgie gothique en l'honneur de saint Philibert a été ajoutée après coup, sans doute lorsque le bréviaire nantais vint en la possession d'un prêtre de Saint-Philibert-de-Grand-Lieu, qui le fit relier. — Consulter : SILVESTRE, *Marques typographiques*, p. 686, nº 1186 : Jacques Bouchet, libr. et imprim. à Poitiers, 1522-1545. Dans le *Dict. de géogr. anc. et modern. à l'usage du libraire* (Paris, Didot, 1870), aux col. 738 et 739, il est question de Guillaume Bouchet.

Cet *officium sancti Philiberti*, exemplaire peut-être unique, est une des rarissimes pièces où les noms de Jacques et de Guillaume Bouchet soient unis.

b) Le calendrier, auquel manquent les mois de

janvier et de février. — J'y relève un bon nombre de Saints bretons, ou de saints particulièrement chers à la Bretagne :

Albinus, episcopus ; Guengaloeus, abbas ; Paulus, episcopus leonensis ; Paternus, episcopus venetensis ; Gildasius, abbas ; Yvo, confessor ; Donatianus et Rogatianus, martyres ; Mercadocus, episcopus venetensis ; Similianus, episcopus nanetensis ; Hoarveus, confessor ; Mevennus, abbas ; Marcus, presbiter, confessor ; Gunhardus, martyr, cum sociis ; Salomon, rex Britanniæ et martyr ; translatio sancti Felicis (7 juillet) ; Pascharius, episcopus nanetensis ; Thurianus, episcopus ; Sanson, confessor ; Guillemus, episcopus ; Germanus, episcopus (31 juillet) ; Armagillus, confessor ; Victor, confessor (31 août) ; Dedicatio ecclesie Nanetensis (30 septembre); Clarus, episcopus nanetensis ; Translatio Donatiani et Rogatiani (16 octobre) ; Moderanus, episcopus redonensis ; Martinus, abbas vertanensis ; Translatio sancti Ivonis (29 octobre) ; Gobrianus, episcopus ; Melanus, episcopus (6 novembre) ; Martinus, archiepiscopus (11 novembre) ; Maclovius, episcopus ; Columbanus, abbas (21 novembre) ; Hermelandus, abbas (25 novembre) ; Corentinus, episcopus ; Judicael, rex Britannie (17 décembre).

Au 18 novembre, on a ajouté à la main : *Maudet;* d'autre part, je vois au 21 juillet un *Severedus cardinalis*, qui ne me paraît pas vulgaire. Au 15 juillet, office *Sepulchri Domini*.

c) Observations liturgiques : fêtes obligatoires dans le diocèse ; comment on doit réciter les heures canoniales... Je note : *Festivitas beati Clari habet Credo, et hoc in diocesi Nanetensi solum.*

d) Propre du temps et offices ordinaires. (Au folio

lx. verso commence la *Letania seu Rogatio.*) Commun des saints.

e) Incipit proprium sanctorum huius partis estive. Et primo de sancto Benedicto abbate, xij calendas aprilis (Feuillet signé aaij).

C'est la partie vraiment intéressante pour l'histoire de l'hagiographie et de la liturgie bretonnes :

Saint Yves, office très intéressant.

Hymne : *Gaude mater ecclesia et exulta Britannia.*

Hymne : *Yvo quis tibi debitas sufficit laudes solvere.*

Saints Donatien et Rogatien :

Hymne : *Exultet aula celica, tuba sonet angelica.*

Hymne : *Fratres extracti carcere ducuntur ante presidem.*

Saint Clair :

Hymne : *Pange lingua sacerdotum gemma mirabilia.*

Hymne : *Vatem vatum veneremur.*

Je n'ai pas vu dans ce livre d'autres hymnes spéciales pour des saints de Bretagne. — Le dernier office est celui de saint Eloi : *Prima die mensis decembris est festum beati Eligii episcopi et confessoris.* — Après cet office, feuille qui porte au verso la marque de Thielman Kerver, et, au recto, le nom de l'imprimeur et des libraires, avec la date de 1556.

f) Enfin vient : *Ordinarium divini officii secundum ritum insignis ecclesie nanetensis, ex decreto Reverendi in Christo Patris et Domini, Domini Antonii a Crequi, miseratione divina eiusdem ecclesie episcopi, diligentissime castigatum, auctum et recognitum.*

Cet *ordinarium*, c'est ce que nous appellerions

aujourd'hui l'*ordo*, est destiné à faire connaître quel office on doit réciter chaque jour de l'année.

Signalons, en terminant l'article des bréviaires, les seuls propres nantais que nous connaissions : de 1611 [*Bibl. de M. Boismen*, à Nantes]; de 1622 [*Bibl. Mazarine*, à Paris, dans un volume intitulé : *Liturgiæ diversæ et ritus diversi*, cote : 11,846]; de 1623 [*Musée Bollandien*, à Bruxelles]; de 1675, 1721, 1733, 1782 [*Bibl. du Grd. Sém.*, à Nantes]; de 1790 [*Bibl. de la ville de Nantes*, et *Bibl. de la ville de Rennes*].

L'exemplaire de la Mazarine est incomplet. Il ne comprend que la partie d'hiver. C'est un in-quarto de 74 pages, d'une impression assez fine et d'aspect élégant, avec le titre : *Proprium sanctorum nannetensium, romano usui accommodatum. Ex decreto primum R. P. D. Caroli de Bourgneuf nannetensis episcopi editum; deinde R. P. D. Philippi Cospeani etiam nannetensis episcopi authoritate recognitum et auctum permultis quæ antea desiderabantur, tam ab ipsa Cathedrali ecclesia quam a collegiata B. Mariæ et cæteris. A Vincentio Charron Nanneten. Canonico ordinatum. Pars Hiemalis* (armes de l'évêque). Nannetis. Ex officina Petri Dorion typographi Regis et Academiæ. M DC XXII. Superiorum permissu, cum approbatione et privilegio Regis. A la fin du privilège, on lit : Achevé d'imprimer le 1. de mars 1622.

L'exemplaire du Musée Bollandien est en deux petits volumes. La pars hiemalis n'a malheureusement pas le feuillet de titre. Mais le privilège du roy (p. 117-118) est daté du 11 février 1622. La pars æstivalis, qui est absolument la jumelle de l'autre,

contient (p. 111-112) le même privilège, avec la même date. Mais le feuillet de titre porte la date de M DC XXIII. Ce propre de Nantes, je dis tant la pars hiemalis que la pars æstivalis, n'est pas un in-quarto. Aussi bien la page d'impression n'occupe-t-elle (sans les marges, qui sont peu grandes d'ailleurs dans l'exemplaire) que 10^{cm} sur 5^{cm} 8^{mm}. La pars hiemalis comprend exactement quatre feuillets non numérotés (avec le titre, qui manque, cela ferait cinq) et cent dix-sept pages (le verso de la page 117 n'est pas numéroté). La pars æstivalis comprend cent dix pages et neuf feuillets non numérotés. Je dois la description de l'exemplaire bollandien au R. P. Poncelet. Que ce savant jésuite daigne recevoir ici mes remerciements pour les services qu'il m'a rendus avec une complaisance toute fraternelle.

§ II. — MISSELS

A. *Manuscrits.*

39. — Missel de Barbechat du XIIe siècle.

Barbechat est une petite paroisse du canton du Loroux-Bottereau, dans l'arrondissement de Nantes. Sainte Marie-Madeleine est la patronne du lieu.

Dans son *Inventaire sommaire des Archives départementales, antérieures à 1790, Loire-Inférieure* (t. V, série E supplément, Nantes, 1892, p. 348-349), M. Léon Maitre a signalé un missel du XIIe siècle, « missel de l'église de la Madeleine de Barbechat, écrit en caractères gothiques, avec notes musicales sans portée, orné de deux miniatures. » Les autres

miniatures auraient été volées, quelques années auparavant, pendant une exposition de Nantes? Aussi bien, ce livre, entré récemment à la Bibliothèque Nationale, a subi nombre d'aventures fort instructives. M. Léopold Delisle les a racontées dans une lettre piquante, que M. Joseph Angot, le destinataire, a bien voulu me confier :

Lettre de M. Léopold Delisle, membre de l'Institut, administrateur général honoraire de la Bibliothèque Nationale, à M. Joseph Angot, en réponse à une lettre du 5 août 1905 :

Paris, rue de Lille, 21,
8 août 1905.

Monsieur,

Votre lettre m'arrive à Chantilly, et c'est de là que je réponds à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 5 de ce mois. Voici ce que, loin de mes livres et de mes papiers, je puis vous dire de l'arrivée à la Bibliothèque Nationale du manuscrit qui vous intéresse.

Au mois de mai 1904, un libraire de Munich, M. Jacques Rosenthal, avec lequel je suis en relations depuis longtemps, me communiqua un missel qu'il voulait vendre et qui lui semblait intéresser tout particulièrement la France. Un simple coup d'œil suffit pour me laisser entrevoir que c'était un livre très curieux, à la fois comme œuvre d'art et comme document historique. Ayant demandé quelle somme on en demandait, je fus effrayé du prix qu'on espérait en tirer. Je fis observer que ce prix était excessif et qu'il n'était guère en rapport avec l'état délabré du volume, ni surtout avec les ressources dont disposait la Bibliothèque. M. Rosenthal insista et m'offrit de laisser le volume entre mes mains pour que je pusse en apprécier toute la valeur. J'acceptai la proposition, et craignant que le volume fût bientôt perdu pour la France, je pris tout ce qui pouvait servir à une description détaillée.

J'étais d'ailleurs fort intrigué de savoir comment ce volume, de très chétive apparence, avait pris le chemin de Munich. C'est ainsi que j'ai recueilli à la hâte les matériaux d'une notice qui est restée inédite et que je pourrai vous envoyer prochainement de Paris.

Après avoir eu le manuscrit deux jours entre mes mains, je le rendis au libraire, en exprimant le regret de ne pouvoir pas l'acquérir, et je poursuivis mes recherches pour en découvrir l'origine. J'avais acquis la preuve qu'il devait venir des confins du Poitou ou de la Bretagne, et qu'il avait été très anciennement à l'usage du prieuré de Barbechat, dépendance de l'abbaye de Fontevrault. Ne trouvant rien par moi-même, j'écrivis à plusieurs de mes amis pour leur demander s'ils ne savaient rien sur le sort des livres liturgiques de Barbechat. L'un d'eux me renvoya au volume de l'Inventaire des Archives de la Loire-Inférieure qui renferme l'indication des parties anciennes des archives des communes de ce département. C'est là que je trouvai, avec une cote de classement dans un dépôt d'archives, une notice qui me sembla répondre au manuscrit communiqué par M. Rosenthal. Je priai un de mes amis d'aller, dans une promenade, visiter Barbechat et feuilleter l'ancien missel qui devait s'y trouver. Peu de jours après, je recevais une lettre qui avait été adressée à mon ami et lui conseillait de ne pas se déranger : le missel n'offrait aucun intérêt, et d'ailleurs les pages qui auraient pu fournir des renseignements historiques n'étaient plus lisibles, par suite de l'emploi des réactifs auxquels on avait eu recours pour en faciliter le déchiffrement. Cette particularité acheva de me démontrer l'identité du missel de M. Rosenthal et du manuscrit décrit dans l'inventaire de la Loire-Inférieure. J'avais eu, en effet, beaucoup de peine à déterminer le contenu de plusieurs pages de ce manuscrit, sur lesquelles les réactifs avaient laissé des traces faciles à reconnaître.

J'en étais là quand je reçus de M. Rosenthal une lettre dans laquelle il m'annonçait la prochaine mise en vente du Missel; il m'en prévenait d'avance, suivant l'habitude qu'il avait contractée et dont je lui ai toujours su gré.

En le remerciant de cette gracieuse attention, et en regrettant de ne pouvoir pas faire l'acquisition, j'ajoutais que, si le manuscrit paraissait sur le marché français, je me croirais obligé de le faire saisir, comme indûment sorti d'un dépôt public, ainsi que l'atteste la mention contenue dans un inventaire officiel. M. Rosenthal s'empressa de me répondre avec indignation qu'il ne voulait pas être soupçonné un instant de détenir un objet appartenant à un établissement public. Il m'annonçait le renvoi du missel et m'autorisait à en disposer à mon gré. Le surlendemain, la poste m'apportait le missel.

J'adressai immédiatement mes remerciements à M. Rosenthal, avec mes félicitations pour la délicatesse avec laquelle il avait agi. Je lui disais que, s'il me faisait savoir comment il s'était procuré le volume, je réussirais probablement à lui faire rembourser le prix de son acquisition. Il me répondit en me donnant le nom du libraire parisien qui lui avait vendu le missel et en m'indiquant la somme qu'il avait dû débourser. J'invitai le libraire à passer à mon cabinet : il avait deviné le motif de l'invitation. Sans que je lui eusse dit un mot, il me déclara qu'il venait de rembourser M Rosenthal, et, sans que j'eusse à le presser, il me nomma la dame qui lui avait présenté le livre et à qui il avait soldé le montant de l'acquisition : la somme avait servi à payer des travaux que la fabrique avait fait exécuter dans l'église de Barbechat.

Rassuré sur l'issue de l'affaire, je me gardai bien de renvoyer le volume à Barbechat, où il passait pour dépourvu d'intérêt et illisible. Il me sembla de toute justice qu'il fût attribué à la Bibliothèque Nationale, par l'intervention de laquelle le détournement avait été découvert et le volume sauvé du danger de passer à l'étranger. Le Directeur de l'Enseignement supérieur, dans les attributions duquel sont les bibliothèques et les archives, partagea mon avis, et, comme l'affaire touchait aussi au service des archives, j'en avisai le Directeur des Archives, qui me répondit en me félicitant du résultat de l'opération.

Me permettez-vous d'ajouter un détail? Par commisération pour les paroissiens de Barbechat, qui ne savaient comment

se procurer la somme réclamée par le libraire à qui le missel avait été vendu, j'ai cru devoir tirer de ma bourse personnelle la somme à laquelle il avait, jusqu'à un certain point, droit de prétendre.

La quittance et toutes les pièces du dossier sont au secrétariat de la Bibliothèque Nationale.

Tout cela s'est passé quelques semaines avant la publication du décret qui m'a relevé de mes fonctions d'administrateur de la Bibliothèque Nationale. Puisse mon successeur n'avoir pas l'occasion d'éprouver les soucis que m'a causés la recherche de l'origine du missel et des moyens de l'empêcher de passer à l'étranger, ce que je considérais comme un devoir de ma charge!

Telle est l'histoire du danger que le missel de Barbechat a couru, et du sauvetage que la Bibliothèque Nationale a opéré. Puisque vous tenez à faire connaître les vicissitudes par lesquelles ce livre a passé dans ces derniers mois, vous pouvez faire usage, sous ma responsabilité, des renseignements contenus dans ma lettre. Dès que j'aurai mis la main sur la notice du fameux missel, je vous l'enverrai, et vous pourrez la publier, si vous n'y trouvez pas trop de traces de la sénilité que certains journaux ont invoquée pour justifier mon renvoi de la Bibliothèque Nationale. Je dis *certains journaux;* je n'oublierai jamais, en effet, les regrets qui ont été publiquement exprimés à cette occasion, en France aussi bien qu'à l'étranger.

Croyez-moi bien, Monsieur, votre dévoué

L. Delisle.

Description du Missel [1].

M. Jacques Rosenthal, de Munich, m'ayant très

1. *J'ai sollicité de M. Léopold Delisle l'honneur de publier la lettre qui précède et la notice qui suit. Par un procédé. dont le lecteur*

gracieusement communiqué, au printemps de l'année 1904, un ancien missel français, dont les futures destinées m'étaient inconnues, j'ai cru bon d'en prendre une description sommaire et d'en copier le calendrier, qui n'est point dépourvu d'intérêt.

Volume de 176 feuillets, y compris la garde de la fin. Hauteur des feuillets, 350 millimètres; largeur, 230. Ecriture de la seconde moitié du XIIe siècle, antérieure, selon toute apparence, à la canonisation de saint Thomas de Cantorbéry[1], qui n'est point mentionné dans le calendrier. Les grands E onciaux ne sont point fermés ; il y a des e cédillés.

L'exécution du livre a été très soignée. Les initiales ont été correctement enluminées, parfois avec une véritable élégance. Il y faut signaler deux grandes peintures à pleine page : sur le fol. 102, les images de saint Pierre et de saint Jean ; sur le fol. 102 v°, l'image du Père Eternel.

Les introït, graduels, offertoires et communions sont notés en neumes.

Le missel est ainsi divisé :

Fol. 1-98 : Propre du temps ;

Fol. 99-101 : Calendrier.

Fol. 102-104 : Préface et Canon.

Fol. 105-152 : Propre des saints.

Fol. 152-175 : Commun et messes diverses.

Le manuscrit présente des lacunes assez considérables, qui existaient déjà au XVIIIe siècle quand il a été folioté. Il y manque :

appréciera la délicatesse et la générosité, M. Joseph Angot avait bien voulu me faire abandon de ces documents précieux.

M. Joseph Angot est l'auteur d'une : *Etude sommaire sur saint Martin de Vertou, suivie de quelques notes sur la paroisse de Vertou* (in-8 de 70 p., 1905; extrait de la *Rev. de Bret.*)

1. Saint Thomas Becquet, mort en 1170, canonisé en 1173.

1° Les feuillets du commencement qui contenaient les messes du propre du temps, jusqu'à la septuagésime, dont l'introït *Circumdederunt* est sur la seconde colonne de la première page;

2° Plusieurs feuillets dans le propre du temps, entre les fol. 59 et 60, entre les fol. 62 et 63;

3° Plusieurs feuillets du cahier consacré aux préfaces et au canon de la messe; il n'en subsiste que trois, cotés 102-104.

4° Plusieurs feuillets au commencement du propre des saints;

5° Après le feuillet 121, les feuillets qui contenaient les messes des fêtes comprises entre le 8 juin et le 4 juillet.

Plusieurs feuillets ont beaucoup souffert par suite de l'action de réactifs employés pour faciliter le déchiffrement.

L'origine du missel n'est guère difficile à déterminer. Il a été fait pour une église du Poitou. Les particularités suivantes le démontrent surabondamment :

1° Dans les litanies du Samedi saint (fol. 59), il y a seulement ces trois invocations de pontifes : « Ylarii, Martialis, Martine, » et ces trois invocations de confesseurs : « Benedicte, Maure, Maxenti. »

2° Dans la section des messes diverses, en dehors du Propre suivant l'ordre de l'année liturgique, on trouve, au fol. 164, l'office intitulé : « Commemoratio sancti Hylarii. »

3° Le calendrier, dont le texte complet sera reproduit un peu plus loin, mentionne les fêtes suivantes :

1 février. Leoni confessoris.

31 mai. Porcharii abbatis.
1 juin. Jovini abbatis.
26 juin. Maxencii confessoris.
1 juillet. Eparcii presbyteri.
16 juillet. Generosi abbatis.
13 août. Radegundis virginis[1].
14 décembre. Fortunati.

Les fêtes de deux saints du diocèse de Nantes ont été ajoutées après coup :

17 juin. Similiani confessoris.
10 octobre. Clari, episcopi Nannetensis.

Primitivement le Missel a pu être destiné à un monastère ou à un chapitre; mais dès le XIIIe siècle il servait à une église paroissiale, comme l'attestent plusieurs notes ajoutées sur les fol. 98 v°, 100 v°, 102 et 103 v°.

Nous avons donc ici le missel de l'église de la Madeleine de Barbechat, et la façon dont le nom de Marie Madeleine est inscrit dans le calendrier (le mot MARIE en lettres capitales) prouve que le livre a été dès l'origine destiné à l'église de Barbechat.

Barbechat est aujourd'hui un simple village du département de la Loire-Inférieure, dont l'église est marquée sur la carte de Cassini au Nord-Est de Nantes, un peu au Midi de la Loire. C'était le siège d'un prieuré de Sainte-Radegonde, qui, dans les temps modernes, dépendait de l'abbaye de Saint-Sulpice de Rennes.

Sur deux pages du cahier réservé au texte des

1. Le manuscrit porte un *v* surmonté du signe abréviatif des lettres *er* ou *ir*. C'est ainsi que le mot *virginis* est figuré à beaucoup d'endroits du calendrier.

préfaces et du canon, on a ajouté en marge les noms de différents bienfaiteurs qui étaient particulièrement compris dans les intentions du célébrant. Voici quelques-uns de ces noms :

Sur le fol. 102 :

Matheus Halegrin. Bona filia, uxor ejus.
Relicta Laurencio li Bedeau.
Heredes de Barbechat.
Dame Aenor de La Riverie.

Sur le fol. 103 v° :

Rivallen archidiaconus.
Daniel cappellanus.
Herveus cappellanus.
Andreas Brito.
Andreas vicecomes.
Petronilla vicecomitissa.
Guillermus Infans.
Amaurri Crespin.
Thebaut, filius ejus.
Davi de Rays.
Petrus Boscher.
Davi Seibran.
Dulcia.
Guillermus de Barbechat.
Reginaudus Grahori.
Mengui de Vaus.
Laurencius capellanus.

Plusieurs de ces noms se retrouvent dans les mémoriaux inscrits sur les fol. 98 v° et 100 v°, relatifs à des fondations faites dans l'église à laquelle le missel était affecté :

Willelmus Potarst. quemdam quarterium cere. (Fol. 98 v°.)

Johannes Raboteau. II d. super quemdam *(sic)* minetam terre, quam dedit contiliole filie Johannis Raboteau in elemosina. *(Ibid.)*

Willelmus Girarst[1] dedit in elemosina ecclesie de Barbechat, s[cilicet] Beate Marie, tria prebendaria terre in feodo Radulfi Boisse, et VI d. ad ecclesiam reparandam, et VI d. confraternitati dicte ecclesie, et IIII d. capellano dicte ecclesie, super dotem uxoris sue, et II denarios super terram suam de Aleeria, quam tenet uxor Giraldi Torti pedis. *(Ibid.)*

Heredes de Barbechat III d., ad luminare ecclesie. *(Ibid.)*

Matheus Halegrin et Bona filia, uxor ejus, dederunt Deo et Beate Marie Madalene duas libras cere ad luminare ejusdem ecclesie...., pro anniversariis suis faciendis... (Fol 100 v°.)

Dans une de ces notes l'église est expressément dénommée : *ecclesia de Barbechat, scilicet Beate Marie*, et dans une autre *Beata Maria Madalena.*

Sur les marges des feuillets qui précèdent le Propre des saints, ont été copiées en caractères du XIIIe siècle, deux pièces qui méritent d'être particulièrement signalées.

La première est l'épître farcie de la messe de saint Etienne. Je puis en donner le texte moins les dernières lignes de la fin[2].

Por amor Dé, vos prie, senor barons,
Séez vos toz, si orez la leçons
De seint Estene le glorious barons :
Cy conté l'a par bonne entencions,

1. L'anniversaire de « Willelmus Girarst » est marqué au 22 avril dans le calendrier du Missel.

2. Cf. L. Maitre. Inventaire des Archives de la Loire-Inférieure, E Supplément, p. 349.

Quar a cel jor reçut il pasions. (Fol. 103 v°.)

. . . .

Laudabilis[1] miles et prepotens.
Quem visitavit ex altis Oriens
In hora mortis, qua fuit paciens,
Pulcre declarat presens
Lectio Actuum apostolorum.

In diebus illis : Elegerunt septem levitas in ministerio, de quorum collegio Stephanus, plenus gratia et fortitudine Sancti Spiritus collata sibi divinitus, faciebat prodigia et signa magna in populo, scilicet hebraico non credenti Dei verbo. Surrexerunt autem quidam de sinagoga que apellatur Libertinorum, Cirenensium et Alexandrinorum et eorum qui erant a Cilicia et Asia, disputantes con Stephano, ore torvo, corde furibundo, et non poterant resistere sapiencie et Spiritui de Patre et Filio procedenti, qui loquebatur monitis salutaribus ; docebat eos Stephanus. Audientes autem hec dissecabantur cordibus suis, et moti fellis turbine, stridebant dentibus in eum pre nimia invidia, vexati consciencia, inferentes convicia. Con autem esset Stephanus plenus Spiritu Sancto, subtili, dulci, acuto, intendens in celum, vidit gloriam Dei et Jhesum stantem a dextris, et ait : « Laudo celestis glorie regem, natum ex Virgine, nondum sum in certamine. Ecce video celos apertos et filium hominis stantem a dextris virtutis Dei, Patris inestimabilis et in sanctis mirabilis, per omnia possibilis. » Exclamantes autem voce magna continuerunt aures suas a fide sanctam (*sic*) rigidas, et impetum fecerunt unanimem in eum ; feroces et increduli, in accusando seduli contra Stephanum emuli, et eicientes eum virum sanctum et justum extra civitatem, lapidabant et ictibus oppositum occidebant jam Stephanum celos intrantem meritum, et testes deposuerunt vestimenta sua queque trahentes honerosa secus pedes adolescentis necem sancti spectantis, qui vocabatur Saulus, qui hujus sancti precibus

1. Ce qui suit est copié sur le fol. 104, et le texte est accompagné d'une notation en neumes.

post hec victus, fidelibus datus est [apostolus] gentibus. Et lapidabant Stephanum, invocantem et dicentem pro cujus almo nomine [moriebatur] fuso sanguine : « Domine Jhesu, accipe spiritum meum migrantem a[corpore], ad ethera sublatum tua gratia. Positis autem genibus..... [1]

Différentes versions de l'épître farcie de saint Etienne ont été l'objet d'un mémoire de mon cher confrère M. Paul Meyer, inséré dans le *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1887, p. 315-323.

Il suffit d'y renvoyer le lecteur.

La seconde pièce (fol. 105 v°) est une sorte de sermon, ou de leçon, en vers français, pour la fête de saint Jean l'évangéliste. Il consiste en onze strophes de cinq vers chacune. Le peu de temps que le manuscrit est resté à ma disposition ne m'a permis d'en copier que les quatre premières.

Aiez vos pez, senores, si ecotez :
Por De vo prie que noise ne facez.
Ores la leçon o bon cor entendez,
De sent Johan qui feste celebrez,
Qui et eu cel, en tere enorez.

Cil sante Johan fut Jhesu, ce sachez,
Cosin germans, e fut juene si privez,
To tens fut virges e plens de grante bontez :
Par ce fut plus que ces autres amez,
E en la corte Jhesu plus ennoret.

Quar ce trovon que, quant il acena
Le sous deciples, si lor amonesta

1. L'usure du parchemin rend illisibles les trois dernières lignes.

La soe morte. siconde luy ala.
Sor son pez s'endormit. quar De le commanda.
Tant par l'ot cher Jhesu e tant l'ama!

En apries autre amor li moutra.
Quar en la croez elevez (?) le lesa
A cil baron sa mere commanda,
A luy ale autresi li livra.
La virge au virge, la mere au fiz livra.

Comme exemple des traits insérés dans plusieurs messes, je citerai celui de la fête de la Purification (fol. 112 v°) :

TR. Diffusa est gracia in labiis tuis, propterea benedixit te Deus in eternum. Specie tua & pulcritudine tua ; intende, prospere procede et regna. Propter veritatem et mansuetudinem et justiciam, et deducet te mirabiliter dextera tua. Dilexisti justiciam et odisti iniquitatem, propterea unxit te Deus, deus tuus, oleo leticie. Audi, filia, et vide et inclina aurem tuam, et obliviscere populum tuum et domum patris tui. Et concupivit rex decorem tuum, quoniam ipse est dominus deus tuus et adorabunt eum. Adducentur regi virgines, post eam, proxime ejus, offerentur tibi.

V. Adducentur in leticia et exultacione, adducentur in templum regi domino.

Dans l'évangile de la Passion, on a marqué par la lettre C le texte du récitatif, par une croix les paroles du Christ et par la lettre S les paroles des autres personnages mis en scène.

Des notations analogues, mais avec des signes ou marques différentes, ont été remarquées dans plusieurs anciens missels ou évangéliaires. M. le chanoine Muller, aumônier de l'Hospice Condé à

Chantilly, a, dans un des derniers Congrès des Sociétés savantes, appelé l'attention sur celles que renferme l'ancien texte des évangiles conservé au trésor de l'église de Noyon.

Au bas du fol. 102 v° a été ajoutée une oraison à saint Louis, en caractères d'une date assez voisine de l'année de la canonisation (1297); elle est devenue en partie illisible; mais dans la première ligne on distingue nettement les mots : « rex Franchorum, exemplar justicie, lex et norma morum... »

P.-S. — J'ai reconnu depuis que le missel avait été décrit en 1892 par mon confrère M. Léon Maître, dans un volume de l'Inventaire des Archives de la Loire-Inférieure (t. V, p. 348), et qu'il était irrégulièrement sorti des Archives de Barbechat. J'en ai fait part au libraire, M. Jacques Rosenthal, qui, sans réclamer aucune indemnité, en a très généreusement fait don à la Bibliothèque Nationale, au mois de novembre 1904. Le manuscrit porte aujourd'hui le n° 1890, dans le fonds latin des nouvelles acquisitions.

Calendrier du Missel de Barbechat.

Januarius.

1. Circumcisio Domini.
3. S. Genovefe v.
5. Simeonis conf.
6. Epiphania Domini.
7. S Nichomedis m.
13. Octabas Epiphanie. Ylarii. Remigii.
14. Felicis in Pincis.
15. Mauri abbatis.
16. Marcelli pape.
18. Prisce v.
20. Fabiani et Sebastiani.
21. Agnetis v.
22. Vincentii m.
25. Conversio S. Pauli. Prejecti.

27. *Juliani episcopi Cenomanis*[1]. *XII lectiones.*
28. Agnetis secundo.

Februarius.

1. Brigide v. Leoni conf.
2. Ypapanti Domini. *Purificatio S. Marie.*
3. *Blasii m.*
5. Agathe v.
10. Scolastice v.
14. Valentini presb.
16. Juliane v.
22. Cathedra S. Petri.
24. Mathie apostoli.

Marcius.

1. Albini ep.
7. Perpetue et Fèlicitatis.
12. Gregorii presbiteri.
21. Benedicti abbatis.
25. Annunciatio dominica.

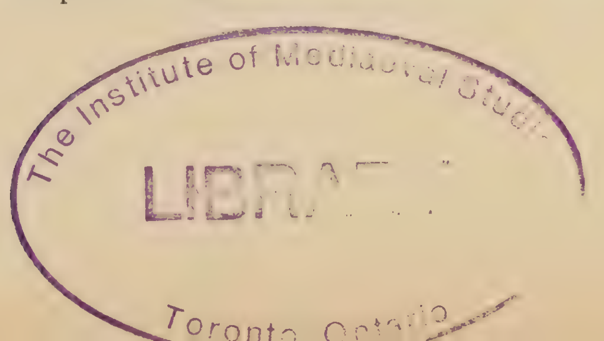
Aprilis.

4. Ambrosii ep.
11. Leonis pape.
13. Eufemie v.
14. Tiburcii et Valeriani et Maximi.
22. *Anniversarium defuncti Willelmi Girast.* [XIIIe siècle].
23. Georgii m.
25. Marci evangeliste. Rog[atio].
31. Eutropii ep.

Maius.

1. Philipi et Jacobi.
3. Inventio S. Crucis. Alexandri. Eventi et Theodoli.
6. Johannis ante portam latinam.
9. Tran[s]latio S Nicholai.
10. Gordiani et Epimachi. *Maturini conf.*
11. Manmerti ep. Maioli abb.
12. Nerei et Achillei et Pancracii.

1. Les articles imprimés en caractères italiques ont été ajoutés après coup dans le ms.



19. Poteneiane v.
20. Autregisili ep.
24. Donatiani et Rogatiani.
25. Urbani pape.
28. Germani ep.
29. S. Maximi conf.
31. Porcharii abb. Petronille v.

Junius.

1. Jovini abb.
2. Marcellini et Petri m.
8. Medardi et Gildardi
9. Primi et Feliciani m.
11. Barnabe ap.
12. Basilidis, Cirini, Naborii et Nazarii.
14. Basili ep.
15. Viti et Modesti m.
16. Cirici et Julite matris.
17. *Similiani conf.*
18. Marci et Marcelliani. *Heuhervei (sic) conf.*
19. Gervasii et Protasii.
23. Vigilia S. Johannis Baptiste.
24. Nativitas S. Johannis.
26. Johannis et Pauli m. Maxencii conf.
28. Vigilia Petri et Pauli.
29. Nativitas apostolorum.
30. Marcialis.

Julius.

1. Eparcii presb.
2. Processi et Martiniani.
4. Translatio S. Martini.
6. Octave apostolorum.
10. Septem fratrum martirum.
11. Translactio (*sic*) S. Benedicti.
14. Cipriani m.
16. Generosi abbatis.
18. *Arnulphi conf.*
20. Margarite v.
21. Prasedis v.
22. MARIE [1] Magdalene.
23. Apollinaris m.
25. Jacobi ap. Christofori et Cucufati.
28. Pantaleonis. Sansoni[s] mr. *episcopi.*
29. Felicis, Simplicii, Faustini et Beatricis.
30. Abdon et Sennem.
31. Germani ep.

1. Le nom *Marie*, écrit en lettres capitales, semble bien indiquer que sainte Marie-Madeleine était la patronne de l'église à laquelle le Missel était destiné.

Augustus.

1. Vincula S. Petri. Machabeorum.
2. Stephani ep.
3. Inventio Stephani, Gamalielis, Nicodemis atque Abibon.
6. Xisti m. Transfiguratio Domini.
7. Donati m.
8. Cirici. [S]maraldi.
9. Vigilia s Laurenti.
10 Laurenti m.
11 Tiburcii m
13 *Yppoliti m. sociorumque ejus. Radegundis v.* [1]
14. *Eusebii presb. Vigilia s. Marie.*
15. *Assumpcio sancte Marie.*
16. *Arnulfi episcopi.*
17. Octabas s. Laurentii.
18. Agapiti m.
19. Magni m.
20 Filiberti abb. et Maximi conf.
23. *Timothei et Simphoriani.*
24. Bartholomei ap.
25. *Sancti Ludovici regis Francie.*
27. Ruphi mart.
28. Ermetis m. Augustini ep.
29. Decollatio s. Johannis Baptiste.
30. Felicis et Adaucti m.

September.

1. Prisci m. Egidii abb.
2. Antoni m.
7. Evurcii ep.
8. Nativitas S. MARIE. Adriani m.
9. Gorgonii m.
11. Pronti et Jacinti m.
12. Reverenti conf.
13. Maurili ep.
14. Exaltacio S. Crucis. Cornelii et Cipriani.
15. Nichodemis m.
16. Eufemie v.
17. Lamberti ep. m.
20. Vigilia Mathei ap.
21. Mathei ap.
22. Mauriscii (*sic*), cum sociis suis
23. Florencii conf.
27. Cosme et Damiani.
29. Michaelis archangeli.
30. Hieronimi presb.

1. Cet article et les trois suivants ont été récrits sur un passage gratté.

Octobris.

1. Germani, Remigii, Vedasti, episcoporum.
2. Leodegarii m.
6. Fidis v.
7. Marci pape. Marci et Apulei. Sergi et Bacchi.
7. Dionisii, Rustici et Eleuterii.
10. *Clari, episcopi Nannetensis.*
13. Geraldi conf.
14. Calisti pape et m.
16. Repetita S. Michaelis. *Ambrosii. Magnobodi Vitalis conf.*
18. Luce evangeliste
21. Severini ep.
24. *Ma[r]tini abbatis Virtavensis Oportune v.*
25. Crispini et Crispiniani m.
27. Vigilia Symonis et Jude.
28. Simonis et Jude apostolorum.
31. Quintini m. Vigilia omnium sanctorum.

November.

1. Omnium sanctorum. Cesarii m.
2. Eustachii, cum sociis.
4. Amandi conf.
6. Leonardi conf.
8. Quatuor coronatorum.
9. Teodori m.
10. Vigilia.
11. Martini. Menne m.
13. Brisci ep.
15. *Machuti ep.*
17. *Gregorii Turonensis.*
22. Cecilie v.
23. Clementis.
24. Grisogoni m.
25. Katerine v.
29. Saturnini. Vigilia.
30. S. Andree ap.

December.

1. Crisanti, Mauri et Darie.
4. Benedicti ab.
6. Nicholai ep.
7 *Octave S. Andree. Vigilia.*
8. *Annunciatio b. Marie Virginis.*
10. Iulalie (*sic*) v.
11. Damasii pape.
13. Lucie v.
14. Fortunati.
15. Maximini ab.
17. Lazarii ep. et m.
19. S. Felicitatis.

20. Anastasii ep.
21. Thome ap.
24. Vigilia.
25. Natalis Christi.
26. Stephani prothomartiris.
27. Johannis apostoli.
28. Innocentum.
31. Silvestri pape.

40. — Missel des chantres de Barbechat, du XIVe siècle.

Description. — Hauteur : 271 millimètres ; largeur : 178. Reliure aux ais de chêne, avec quelques restes du cuir primitif. Bon état général de conservation, malgré des lacunes. 241 feuillets de parchemin. Paginé, avec oubli d'un feuillet, en 1797. Gothique minuscule du XIVe siècle, régulière et belle. Quelques initiales ornées. Pas d'enluminures. Aux feuillets 210 et 211, oraisons diverses en gothique minuscule du XVe siècle. On trouve des notes marginales en cursive des XVe, XVIe et XVIIe siècles, relatives à de menus faits de l'histoire locale. Plain-chant avec portée à quatre lignes.

Date. — Dans ce volume on voit mention de saint Thomas d'Aquin, canonisé en 1323, et de saint Yves, canonisé en 1347. Mais les fêtes de la Visitation et de la Présentation de la Vierge ne sont marquées que par une addition en marge, addition d'une autre main, d'une autre écriture et d'une autre encre. Par ailleurs, aucune indication des saints canonisés au XVe siècle (comme Bernardin de Sienne, Vincent Ferrier, Catherine de Sienne, Bonaventure). On peut donc établir que ce livre liturgique a été composé dans la seconde moitié du XIVe siècle.

Origine. — Le manuscrit est bien breton, comme il est facile de le constater par la mention de nombreux saints chers à notre province. Bien plus, il est certainement particulier au pays de Nantes ; car, dans les litanies de l'Extrême-Onction, les saints

Donatien et Rogatien viennent immédiatement après saint Etienne et passent avant les papes Lin, Clet, Clément, Xiste, Corneille ; en outre, au calendrier, on indique l'octave de ces deux martyrs nantais, aussi bien que la fête de leur translation. Enfin on honore spécialement les saints Félix, Paquier, Clair, Martin de Vertou, Hermeland. Il ne semble pas douteux que l'ouvrage ait été écrit pour l'église de Barbechat. En effet, il appartient encore actuellement à la Fabrique de cette église, et la fête de sainte Marie-Madeleine, patronne du lieu, est annoncée à l'encre rouge et comporte un office solennel à neuf leçons.

Caractère. — Ce livre n'est pas purement un missel, au sens moderne du mot ; il tient davantage du graduel moderne et des anciens antiphonaires. On pourrait l'appeler *missel à l'usage des chantres*.

(J'ai pu rédiger cette notice, grâce à une longue et bonne analyse du volume, qui a été dressée par M. l'abbé Lesimple, vicaire à Basse-Goulaine. Que mon collègue reçoive un merci cordial pour la complaisance avec laquelle il a bien voulu me communiquer son travail.)

41. — Missel des Carmes de Nantes, du xve siècle, en Angleterre.

M. Léopold Delisle a donné les sujets des treize tableaux les plus remarquables de ce curieux manuscrit, car il est orné de peintures qui offrent le plus grand intérêt pour l'histoire de Bretagne (*A descriptive catalog. of fifty mss. from the collection of Henry Yates Thompson*, by Montague Rhodes James, Cambridge, 1898 ; compte-rendu par L. De-

LISLE, dans le *Journal des Savants*, 1898, p. 571-572, nº 34).

42. — Missel de Nantes du XVᵉ siècle.

Cet ouvrage manuscrit est conservé à la BIBL. DU GRAND-SÉMINAIRE DE NANTES, mais il n'a rien de remarquable pour un artiste. — Mgr RICHARD (*loc. cit.*, p. 9, p. 117-119) a extrait de ce document la *Messe de saint Clair* : introït, graduel, séquence, offertoire, communion. Et l'auteur fait remarquer que cette messe a été reproduite par le missel de 1520.

43. — Missel de Nantes du commencement du XVIᵉ siècle.

Ce missel date de la fin du XVᵉ ou du commencement du XVIᵉ siècle. Il est conservé à la BIBL. DE LA VILLE DU MANS, sous la cote : manuscrit 223.

On lira une intéressante étude sur ce livre dans la *Revue des Provinces de l'Ouest*, IIIᵉ année, Nantes, 1855, p. 681-686. On voit aussi la description de ce précieux parchemin dans le *Catalogue général des mss. des bibl. publ. de France*, *Départements*, t. XX, Paris, 1893, p. 152-153.

Le calendrier est nettement breton, et particulièrement nantais. La fête de la Présentation de la Vierge y est marquée, mais non pas celle de la Visitation[1]. Les prières de la messe sont absolument

1. Si ce manuscrit remonte, au plus tôt, à la fin du XVᵉ siècle, comme ceux qui l'ont vu sont portés à le croire, l'absence de cette fête est à remarquer.

La solennité de la Visitation de la Vierge est d'origine franciscaine. Les religieux de saint François parvinrent de bonne heure à la faire adopter autour d'eux. Elle fut en vigueur dans plusieurs églises avant la fin du XIIIᵉ siècle. En 1389, Boniface IX l'étendit à toute la chrétienté, ou, mieux, lui donna un caractère officiel. Ce pape agit ainsi, sur les

conformes à celles du rite romain, sauf quelques particularités à partir des prières de la communion. Un bon nombre de proses sont réunies à la fin du volume. Pour Donatien et Rogatien, la séquence débute par ces mots : *Dies ista sit iocunda in qua fulgent duo munda mundo luminaria* (fol. 242, recto et verso).

La décoration est exquise : miniatures d'une fraîcheur qui caresse les yeux, majuscules ravissantes, fleurs et ors qui semblent nés d'hier. Il est regrettable que pas un saint de Bretagne n'ait ici son image et que pas un sujet ne se rattache à l'histoire religieuse de notre province. D'où était donc le grand artiste qui orna ce magnifique in-folio?

instances de l'archevêque de Prague, dans le but d'obtenir par l'intercession de Marie la cessation du schisme. Mais la France et les autres pays qui suivaient Clément VII ne se soucièrent point d'une pareille décision. En 1441, le concile de Bâle adopta la fête et la fit reconnaître par les pays de l'obédience clémentiste. C'est donc vers la fin de la seconde moitié du XVe siècle que la Visitation a été célébrée universellement. Mais elle a dû — grâce à l'influence franciscaine — être admise au cours du XIVe siècle par un certain nombre de diocèses français.

Je ne vois pas la Visitation dans les CALENDRIERS : de *Chartres*, de 1482 (missel); de *Poitiers*, de 1498 (missel); d'*Orléans*, de 1510 circa (bréviaire); de *Dol*, de 1519 (bréviaire)... Etc... Il est prudent de ne pas toujours baser la date de certains manuscrits liturgiques, uniquement sur la présence ou l'absence d'une fête.

C'est en 1372 ou 1375 que la fête de la Présentation de la Vierge fut établie à Avignon pour la France. Dans la seconde moitié du XVe siècle, des papes la permirent à l'Allemagne. Sixte Quint, en 1585, la prescrivit à nouveau pour toute l'Eglise (BÄUMER, *Hist. du brév.*, traduct. BIRON, II, p. 110, p. 252).

En Bretagne : nous savons à quelle époque la fête de la Présentation entra dans l'usage de Rennes. L'évêque Anselme de Chantemerle (1389-1427) l'établit en son église, et ce détail est noté dans son épitaphe (GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé de Rennes*, I, p. 76-77). M. de la Borderie dit que cette solennité s'introduisit dans le diocèse de Nantes en 1427 ou 1430, « et dans les autres diocèses de Bretagne plus tard encore. » (*Mém. de la Soc. d'Emulat. des Côtes-du-Nord*, t. XXVIII, 1891, p. 262.) La Présentation de Notre-Dame est parmi les fêtes célébrées à Dol, d'après les Statuts édictés en 1441, par Alain de Lespervez, évêque de cette cité (GUILLOTIN DE CORSON, *loc. cit.*, I. p. 536).

B. *Imprimés.*

44. — Missel de Nantes de 1482.

In-folio, imprimé en rouge et noir; caractères gothiques, à deux colonnes. L'exemplaire de la Bibl. de la ville de Nantes (n° 1276) est incomplet [voir Péhant, *loc. cit.*, p. 68]. — Cet ouvrage, dit-on, a été imprimé à Venise [Travers, *Hist. de Nantes*, t. 2, p. 180]. Pourtant, il n'est pas mentionné dans le magnifique travail de M. le duc de Rivoli : *Les missels imprimés à Venise de 1481 à 1600* (Paris, Rothschild, 1896). — Les proses du missel nantais de 1482 ont été publiées dans les *Analecta liturgica* de E. Misset et W. H. I. Weale (Pars II, *Thesaurus hymnologicus*, t. I, p. 493-499).

45. — Missel de Nantes de 1501.

Missel qui aurait été imprimé à Nantes, en 1501, par Guillaume Larchier [Levot, *Biog. bret.*, t. II, p. 164]. On n'en connaît actuellement aucun exemplaire. Toutefois, la publication de cet ouvrage est sûre, étant attestée par un docte nantais, l'abbé Travers (mort en 1750).

46. — Missel de Nantes de 1520 [Bibl. Nat., Réserve, Inventaire : B. 1814].

In-4°. — Missel imprimé à Rouen, chez Mart. Morin.

Au folio CIII, à la suite du *Gloria in excelsis* habituel, je remarque le *Gloria in excelsis* que l'on appelait : *de beata Maria*. Ce second Gloria est curieux à cause d'un certain nombre de variantes en

l'honneur de la Sainte Vierge. Mais ce Gloria n'est pas particulier à la liturgie bretonne. Je le vois dans mon exemplaire du missel romain de 1506.

47. — Missel de Nantes de 1588.

Exemplaire à la Bibl. de la ville de Nantes, sous la cote 1277. — In-folio, en caractères romains de différentes grosseurs, sur deux colonnes. — *Titre :* Missale secundum usum insignis ecclesie nanetensis, de mandato Reverendi in Christo Patris [et] Domini, domini Philippi du Bec, nanetensis episcopi. Ad exemplar Tridentinum proxime accedens, et accuratissima diligentia nuper emendatum, a viris delectis quibus in synodo nanetensi hoc onus est demendatum. — Nannetis. Apud Vincentium Hucet, bibliopolam academiæ nanetensis. Cum privilegio Regis. 1588.

CHAPITRE V

—

VANNES

—

Préliminaires.

A Déols, dans le Berry, les moines vannetais en fuite devant l'invasion normande reçurent un monastère qui fut mis sous le double vocable du Saint

Sauveur et de Saint Gildas [1]. Or le *Brevis de divinis libris S. Salvatoris atque S. Gildasii*, — document qui semble dater du XI[e] siècle, — mentionne : *duos antiphonarios bretonicos* [2]. Sans doute ces volumes étaient venus par la main des exilés, et avaient appartenu à l'abbaye de Saint-Gildas de Ruis.

Parmi les livres qui touchent à l'histoire de la dévotion en Bretagne, un patient collectionneur n'omettrait pas les opuscules contenant des chants religieux, soit en langue bretonne, soit en langue française. C'est ainsi que le simple titre d'un recueil de ce genre, publié à Vannes, en 1748, évoque un vieil usage disparu : « Prières et cantiques pour tous les jours de la semaine, à l'usage des artisans de cette ville, *pour la prière du soir qu'on chante dans les différents quartiers de la ville* [3]. »

Mais, afin de nous rapprocher davantage de l'objet direct de notre étude, citons plutôt le PONTIFICAL DE PHILIPPE DU BEC, conservé à la Bibliothèque de la ville de Vannes. C'est un manuscrit du XVI[e] siècle, qui a été décrit au tome XX du *Catalogue général des mss. des biblioth. publiq. de France*, p. 271.

1. EMILE CHÉNON, *Les Bretons en Bas-Berry*. (in *Bullet. et Mém. de la Soc. Archéol. d'Ille-et-Vilaine*, t. XVI, 2[e] partie, 1884, p. 351) ; E. CHÉNON, *Un monastère breton à Châteauroux* (*eod loc.*, XVII, 1885, p. 147) ; E. CHÉNON, *Seconde note sur les reliques de S. Patrice et de S[te] Brigide conservées jadis à Issoudun* (*eod. loc.*, XXIII, 1894, p. 355).

Déols (ou, comme l'on dit aujourd'hui, Bourg-Dieu) avait aussi une abbaye de Notre-Dame. Baudry, archevêque de Dol, a parlé plusieurs fois de cette maison, qu'il appelle : *Sancta Maria Dolensis* (MIGNE, *Patrolog. lat.*, t. 166, col. 1184, 1185, 1190, 1191, 1193). La statue miraculeuse de cette église causa de l'émotion l'an 1187, et le souvenir en fut perpétué par une fête, placée au 31 mai, dans le bréviaire de Bourges (*Breviarium Bituricense*, 1625 ; Pars Hyemalis, p. 632 : *Miraculum B. Mariæ Dolensis.*)

2. CH. KOHLER, *Invent. de la Bibl. de S. Gildas en Berry* (in *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, t. 47, 1886, p. 98-105).

3. *Bullet. de la soc. des biblioph. bret.*, séance du 17 septembre 1892, p. 81.

Mgr du Bec, nommé évêque de Vannes le 17 avril 1559, assista au Concile de Trente, prépara des statuts synodaux pour son diocèse et les promulgua le 24 juin 1565. Il fut transféré à Nantes en 1566, à Reims en 1594. Ce prélat est un des plus sympathiques de son époque [1]. — Ici, notons ce fait qu'en Bretagne, au milieu du XVIe siècle, on se sert encore de grands ouvrages liturgiques manuscrits [2].

En terminant ces préliminaires, je signalerai un ouvrage qui est loin de manquer d'intérêt pour l'histoire des idées du clergé breton — car l'auteur

1. Dans *L'Hermine*, n° de janvier 1902, j'ai donné une note sur les sermons de Messire Philippe du Bec (p. 188-190).

Ce prélat était l'oncle de Jean du Bec, évêque de Saint-Malo, lequel fut un homme prudent, attaché à ses devoirs, appliqué à la lecture de l'Ecriture sainte.

Les du Bec étaient originaires de Normandie.

2. Il est vrai que l'évêque — étant seul à employer ordinairement le pontifical — ne pouvait guère songer à en faire imprimer quelques exemplaires pour son église. Cette raison, sans aller plus loin, amènera de bonne heure les prélats à user des pontificaux romains, en y ajoutant toutefois quelques notes manuscrites pour les cérémonies particulières de leurs diocèses. — En fait, c'est seulement à la fin du XVIe siècle, que Rome interdit de la façon la plus entière et la plus formelle tous les pontificaux particuliers. La constitution de Clément VIII, datée du 10 février 1596, sur l'édition du nouveau pontifical romain, proscrit : « *Omnia et singula pontificalia in hunc usque diem in quibuscumque terrarum orbis partibus impressa et approbata et quibusvis privilegiis apostolicis munita ;* » puis le pape ordonne de s'en tenir au livre qu'il publie, lequel n'est autre, dit-il, que l'ancien pontifical romain corrigé et édité avec un soin spécial. — Pour montrer combien il y aurait intérêt à scruter nos anciens volumes qui font partie de cette catégorie d'ouvrages liturgiques, j'emprunterai quelques titres de chapitres au *Pontificale Romanum*, édition d'Anvers, 1627 : *De benedictione novi militis* (p. 195) ; Expulsion des pécheurs publics, hors de l'église, le mercredi des cendres (p. 331) ; Réconciliation des pécheurs notoires, le jeudi saint (p. 396) ; *Degradationis forma* pour les clercs que l'évêque doit abandonner à la justice séculière (p. 454) ; *Ordo excommunicandi et absolvendi* (p. 462) ; on distingue l'excommunication mineure, qui vient de la seule participation avec des excommuniés, et dont le simple prêtre peut absoudre ; l'excommunication majeure ; et l'anathème, qui réclame une formule solennelle ; à la page 473, prière des évêques avant de monter à cheval pour se mettre en voyage ; à la page 511, petite cérémonie épiscopale : *quando primò clericis barbæ tondentur*. N'est-ce pas le tableau d'une civilisation dont les rites sont ignorés en France, souvent par les érudits qui les devraient le mieux connaître?

est certainement un prêtre — et pour l'histoire de la librairie bretonne — car le lieu de vente est le rendez-vous des pèlerins de toute la province.

J'ai déniché cet opuscule au BRITISH MUSEUM, où il porte la cote : K, Breton People, $\frac{910.\ c.\ b.}{21.}$

Voici le titre : *Messe du Peuple breton, en mémoire des célèbres journées des 26 et 27 janvier 1789, en latin et en français; suivant le texte de l'Ecriture Sainte.* PAR UN PATRIOTE MAL COSTUMÉ. A Sainte-Anne-en-Auray, chez Jean Guestré, libraire. 1789. — (In-octavo de 29 pages.)

Cette messe — qui exprime une vive confiance en Louis XVI — déborde de haine lyrique et sacrée contre l'Ancien Régime. Tissue de centons scripturaires, elle a pourtant de la vie et de la beauté. Royalisme à part, on la dirait composée par Félicité de la Mennais, en même temps que les *Paroles d'un Croyant.*

Tous nos lecteurs savent qu'au début de la Révolution quantité de pamphlets empruntèrent des titres à la liturgie catholique : *Le Gloria in excelsis du peuple*, 1789 (6 pages); *Le Credo de la Noblesse, avec les notes du Tiers*, 1789 (15 pages); *Le Dies iræ ou les trois ordres au jugement dernier*, 1789 (16 pages)... Et cætera...

§ I. — BRÉVIAIRES

A. *Manuscrits.*

48. — Bréviaire manuscrit de l'Abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuys.

Dans son *Itinéraire de Bretagne en 1636*, DUBUISSON-AUBENAY cite, en les analysant, des offices manuscrits de Saint-Gildas ou Guédas, et de Saint-

Gulstan ou Goustan; offices qu'il consulta dans un parchemin de l'abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuys (Nantes, 1898-1902, t. II, p. 219-222). Les bénédictins bretons, eux aussi, ont examiné un bréviaire manuscrit de cet illustre monastère (F. Duine, *Saint Gobrien*, 1904, p. 26). Mais cet antique ouvrage liturgique semble bien perdu.

M. Rosenzweig (*Répert. archéol. du Morbihan*, 1863, p. 219) signale l'existence, au presbytère de Saint-Gildas-de-Rhuys, d'un manuscrit qui est du XVIIe siècle, et qui a pour titre : *Cæremoniale locale monasterii sancti Gildasii Rhuyensis.*

B. *Imprimés.*

49. — Bréviaire vannetais de 1589.

De ce bréviaire, imprimé à Vannes, en 1589, par Jean Bourrelier, nous n'avons plus que la *Pars æstivalis*. Volume en bon état; avec calendrier; caractères romains; peu d'abréviations; notes manuscrites. Le livre en question appartient depuis quelques années au Grand Séminaire de Vannes. J'en ai extrait la légende de Saint Gobrien, dans ma brochure consacrée à ce bienheureux (p. 14-17).

Le Musée Bollandien de Bruxelles possède le *Proprium sanctorum diœcesis venetensis romano usui conformatum* de 1630 et de 1652. Lobineau a publié le calendrier du Propre Vannetais de 1660. M. Le Méné, le vénérable et docte doyen du chapitre de Vannes, m'assure qu'il a eu entre les mains un exemplaire de ce Propre (si rare que je n'ai pu le découvrir nulle part). La Bibl. de la ville de Vannes conserve les Propres diocésains de 1691,

1726, 1727, et 1757. Après avoir expliqué comment les bréviaires gallicans du XVIIIe siècle étaient généralement supérieurs pour la forme au bréviaire romain, l'abbé TRESVAUX dit que l'église de Vannes adopta le rite parisien vers l'année 1775 (*Les Vies des SS. de Bret.*, t. I, Paris, 1836, p. XXV). Mais, en 1848, l'église de Vannes abandonna le bréviaire de Paris pour suivre complètement la liturgie romaine. Toutefois, les prêtres désirant un propre diocésain reconstitué, Mgr Bécel négocia l'affaire avec Rome et les nouveaux *Officia propria* furent imprimés à la fin de 1875. — L'année suivante, Pie IX gratifia le clergé vannetais de divers privilèges liturgiques en l'honneur de Sainte Anne. — Dans son office de Saint Vincent Ferrier, placé au 5 mai, ce propre a conservé les hymnes : *Mente jucunda*, et *Lumen in terris*, et *Magne Vincenti*, qui furent composées dans la seconde moitié du XVe siècle, par le général des Dominicains. Celui-ci rédigea un office du saint prêcheur (ALBERT LE GRAND, *Vies des SS.*, édit. de 1901, p. 133 et 134 ; LOBINEAU, *Vies des SS.*, édit. de 1724, p. 311).

§ II. — MISSELS

A. *Manuscrits.*

50. — Missel du vice-chancelier Ynisan, de 1457. [BIBL. NAT., Ms. Nouvel. Acq. Lat. 172.]

Encadrements de fleurs bien conservés; majuscules ornées d'or et de bleu ; musique notée; encre médiocre ; moyen format. Au bas du dernier feuillet, recto, on lit : « *Yvo Eveni*, *presbiter*, *rector ecclesie*

parrochialis de Tuonguerri, Trecorensis diocesis, scripsi hoc missale pro domino Johanne Ynisan, doctore eximio, et vice cancellario Britannie, et complevi die XX^{a} mensis Marcii, anno Domini M.CCCC.LVII°. » A divers endroits du volume, le scribe a signé *Y. Eveni.*

Je n'ai pu trouver aucun renseignement sur le calligraphe. Quant à *Tuonguerri*, ce ne peut être que la paroisse de Troguéry, appelée de divers noms dans les textes et les pouillés. Elle était de l'évêché trécorois, et se trouve du côté de La Roche-Derrien. Un savant, M. F. Joüon des Longrais, m'écrit au sujet du personnage qui avait commandé le missel : « Jean Ynisan, ou Inisan, est connu, au moins comme nom. Il figure dans les Comptes des ducs de Bretagne de 1454 à 1458, parmi les gens du conseil, comme maître des requêtes, et en 1458 précisément comme vice-chancelier. Les Ynisan ne sont pas du pays de Vannes, mais du Léon ou du pays de Tréguier. » Toutefois, dans son calendrier et ses litanies, le missel a un caractère si nettement vannetais que j'ai cru devoir l'attribuer au diocèse de saint Paterne. Le fait n'a rien d'étonnant : le vice-chancelier pouvait être attaché à ce pays par ses fonctions mêmes; on sait que les ducs de Bretagne avaient une prédilection marquée pour le pays et la ville de Vannes, où nous les voyons transporter souvent leur cour.

Le calendrier est privé des deux premiers mois. Nous allons donner la partie bretonne du reste de l'année :

Mars	5 Non.	*Uuingaloei* abbatis.
	4 Id.	Eodem die deposicio sancti *Pauli.*

Avril . . . . 16 Kl. Deposicio sancti *Paterni* episcopi venetensis. IX lectiones (en rouge).

Mai. . . . . . 8 Id. Victoris martyris, IX lect. *Doininii* episcopi venetensis.

Doininius est marqué dans la liste épiscopale de Vannes conservée au Cartulaire de Quimperlé. Mais c'est exceptionnel de le voir dans un calendrier.

5 Id Invencio corporis beati *Gildasii.*

14 Kl. *Yvonis* confessoris (en rouge).

9 Kl. *Donaciani* et *Rogaciani* martyr.

Juin. . . . . . 8 Id. *Gouezguali* episcopi et confessoris.

A n'en pas douter, le texte porte *Gonezguali*. Mais la confusion des *u* et des *n* est si fréquente au moyen-âge que nous n'hésitons pas à lire : *Gouez...*

7 Id. *Mereadoci* episcopi et confessoris.

9 Kl. *Bilii* episcopi venetensis et martyris.

Sur S. Bili, voir Lobineau, Vies des Saints de Bret., *Catalogue de Saints inconnus*. Sanctus Meriadocus est marqué dans la liste épiscopale de Vannes, au Cartulaire de Quimperlé.

Gouezgual = Guidgual, comme Gouesnou = Guidnou ; je renvoie à ma note sur le 6 juin au calendrier rennais du XII[e] siècle.

7 Kl. *Salomonis* martyr. (en rouge).

Parmi les mss. de l'église de Nantes, il y avait une *Légende de S. Salomon*. Elle a passé sous les yeux de Le Baud et les fragments connus ont été recueillis par Morice, dans ses *Preuves*, t. I, 1742, col. 298.

Le roi Salomon fut assez populaire pour entrer dans l'épopée du moyen-âge ; voir sur ce point la *Table des noms propres compris dans les chansons de geste imprimées*, par E. Langlois. 1904. p. 596-597. Albert le Grand, le grand hagiographe breton de la première moitié du xviie siècle, a composé une vie de *S. Salomon*, en s'inspirant des Chroniques d'Alain Bouchard et de l'Histoire de Bertrand d'Argentré (édition de 1901, p. 260-269 ; p. 275). L'étude de Lobineau sur S. Salomon (*Vies des SS. de Bret.*, édit. de 1724, p. 193-204) se termine par des remarques sur le culte de ce personnage. L'abbé Tresvaux (*Vies des SS. de Bret.*, t. II, 1836, p. 294) ne peut croire que le Salomon honoré par l'église de Bretagne ait commis un meurtre (qui d'ailleurs était assez bien dans la note du temps). Consulter : Levot, *Biogr. bret.*, II, 1852, p. 825-831 ; La Borderie, *Hist. de Bret.*, II. 1898, p. 82 et suiv., p. 106-122.

La pitié chrétienne des peuples a canonisé des princes, illustres et magnifiques en leur pays, mais dont la fin tragique fut le principal titre à l'entrée du royaume des cieux.

5 Kl. *Meldroci* episcopi venetensis.

Ce personnage est marqué dans la liste épiscopale de Vannes, au Cartulaire de Quimperlé.

Juillet. . . . . Kl. *Golvini* episcopi leonensis.

3 Non. Translacio sancti *laciucti* abbatis.

2 Non. *Noyale* virg. et martiris.

Légende orale de *Santez Noluenn* dans le Morbihan (*Rev. des Tradit. Popul.*, avril 1899, p. 248). Chapelle, lit et prie-Dieu de la sainte à Noyal-Pontivy (Rosenzweig, *Répert. archéol. du Morbihan*, Paris, 1863, col. 124). Pour l'étude du nom, voir J. Loth, *Chrest. bret.*, 1890, p. 209.

3 Id. *Thuriavi* episcopi et confessoris, ix lect.

La vie de S. Turiaw a trois sources : deux ont été publiées par les Bollandistes ; la troisième est caractérisée par le nom des parents du saint et par des nuances sur les détails de sa jeunesse (*Bibliotheca hagiogr. lat.*, Bruxellis, t. II, 1900-1901, p. 1207, p. 1384 ; et *Annales de Bret.*, juillet 1902, p. 557).

Ce bienheureux a été honoré en Bretagne, et la cathédrale de Vannes, notamment, prétendait conserver : « brachium S. Thuriani, Dolensis archiepiscopi » (Dubuisson-Aubenay, *Itinéraire de Bret.*, t. I, 1898, p. 145).

Il était cultivé en Normandie, à Paris et à Chartres. Ce qui est plus curieux, c'est que l'on remarque son culte en Auvergne, où les saints bretons ne semblent pas avoir eu la vogue. Dans le *Missale Claromontense*, imprimé à Lyon, en 1492 (Bibl. Mazarine : Incunables, 693 ;

petit in-4°) je vois au mois de juillet :

iij Id. *Turiani epi. et confessoris*. iij lect.

Je ne crois pas que S. Turiaw ait été connu hors de France. Pourtant, on lit son nom dans les *Kalendars of scottish saints*, publiés par Forbes (1872 ; p. 455).

14 Kl. *Gonerii* conf. et heremite.

5 Kl. *Sampsonis* epi. et conf., iii lect.

La forme *Sampson* est usitée surtout en Angleterre. On y trouve même la forme *Psampson* (Penrose Forbes, *Kalendars of scottish saints*, Edinburgh, 1872, p. 43).

Dans le *Menology of England and Wales* de Richard Stanton (édit. de 1892, p. 367), on verra une liste de calendriers anglais qui contiennent le nom du saint évêque de Dol. Dans les *Studies in church dedications* de F. Arnold-Forster (t. II, 1899, p. 188), on verra la liste des églises dédiées à notre Samson en Grande-Bretagne. J'ignore sur quoi l'auteur s'appuie pour attribuer à ce bienheureux l'ancien patronage de Colesborne, dans le Gloucestershire (*Studies*, t. III, p. 92). Peut-être a-t-on supposé ce fait, parce qu'une pièce de 1137 laisse entendre que la paroisse en question se nommait : Colesborne-Sampson (Rudder's *History of Gloucestershire*, ed. 1779).

Sans parler des églises corniques de South-Hill et de Golant[1]. S. Samson est honoré dans le Dorset à l'abbaye de Milton, et dans le Wilts à Cricklade. Cette ville du diocèse anglican de Salisbury possède deux paroisses, l'une dédiée à Ste Marie, l'autre à S. Samson. Celle du bienheureux Celte est la plus grande et la plus belle.

D'après une tradition galloise, qui d'ailleurs n'est soutenue par aucun texte sérieux, l'église de Mark-Cross (dans le comté de Sussex) aurait été fondée par le patron de Dol, (T. Williams, *Iolo Manuscripts*, Llandovery, 1848, p. 221, n° 34; p. 637, n° 34). En fait, Mark-Cross est sous le vocable de S. Marc (Arnold-Forster, *loc. cit.*, III, p. 196). Serait-il arrivé dans cette paroisse anglaise ce qui s'est produit à Bréhan-Loudéac (*nunc :* dioc. de Vannes; *olim :* dioc. de Saint-Brieuc). Dans la paroisse bretonne il y avait une chapelle de S. Samson, très renommée au moyen âge (Morice, *Preuves*, I, col. 1072; II, col. 1146). Mais, au XVIIIe siècle, l'habitude s'introduisit de l'appeler : chapelle de S. Samson-S. Marc. Enfin, au début du XXe siècle, les gens du pays

1. F. Duine, *S. Samson et sa légende*, Paris, Lechevalier, 1900. F. Duine, *Le culte de S. Samson à la fin du Xe siècle*. Paris, Le Dault, 1902.

disent simplement : chapelle et village de S. Marc [1].

C'est dans l'île de Caldy, pense-t-on, que vécut le monastère de Peiro, dont Samson devint abbé. Or, m'écrivait-on jadis, il y a dans ce petit territoire une maison appelée « ferme de Samson. » Lorsque j'ai visité cette île charmante, avec mon ami M. le Révérend S. Baring-Gould, nous avons vainement interrogé les vieillards pour connaître quelque fragment de légendes orales. Maintenant, défiez-vous des fantaisies des lettrés.

A Llanbadarn (dans le Cardigan shire, auprès d'Aberystwyth), M. Baring-Gould a eu la bonne fortune de recueillir un trait de folklore, qu'il m'a communiqué très aimablement. Dans le cimetière de cette paroisse, on remarque deux croix celtiques. Les vieux disent que Samson (cousin de Padarn), travaillant sur l'aire, battait son blé avec entrain, quand la tête de son fléau se détacha et alla tomber dans le cimetière voisin. Le saint, irrité, jeta le manche dans la même direction. Et les deux bâtons devinrent deux croix de pierre.

1. En 1775, le 26 mars, le Général de la Paroisse, assemblé en corps politique, s'occupe de la démolition et de la reconstruction de la *chapelle S. Samson-S. Marc*. En 1878, la chapelle, qui a toujours une statue de S. Samson, a été remise en bon état par M. Chatté, curé de la cathédrale du Cap-Haïtien, originaire du village. (D'après le *Registre paroissial de Bréhan-Loudéac;* communication de M. Gazio, recteur du lieu.)

N'omettons pas le culte de notre Samson à York. Le bréviaire de cette église, imprimé à Venise, en 1493, consacre au personnage trois leçons empruntées à sa légende bien connue [1]. — On assure que, primitivement, le saint honoré sous ce nom dans la métropole anglicane était le fils de Caw, originaire de la Bretagne septentrionale (*Iolo mss.*, p. 546, 547; RICE REES, *An essay on the Welsh Saints*, 1836). Il est fâcheux qu'on n'ait pas une étude fouillée sur l'histoire du culte de Samson à York [2].

Quant à la célébrité de Samson en France, rien ne l'atteste mieux que l'emploi de son nom dans les chansons de geste (E. LANGLOIS, *loc. cit.*, p. 600, nº 1). D'après le poète du *Renaus de Montauban*, Charlemagne jure « *par le cors saint Sanson* [3]. » Deux vers de la *chanson du chevalier au cygne* m'ont intrigué. Racontant les funérailles de Galien « à Nimaie, » le trouvère ajoute :

1. Le bréviaire original est un *totum*. Il a été réimprimé en deux volumes, sous le titre *Breviarium ad usum insignis ecclesie Eboracensis* (dans les tomes LXXI et LXXV, en 1880 et 1883, des *Publications of the Surtees Society*. Le texte relatif à S. Samson est donné aux colonnes 424-426 du tome II (t. LXXV des *Publications*).

2. D'après les manuscrits d'Iolo, l'évêque d'York est bien l'évêque de Dol (*Iolo mss.*, p. 501, nº 94). Inutile de dire que je n'attache pas à ces documents une valeur qu'ils n'ont pas. Je les cite simplement comme témoins d'une opinion.

3. HEINRICH MICHELANT, *Renaus de Montauban*, Stuttgart, 1862, vers 5-13.

Et puis l'ont enfoï al mostier S[t] Sanson.
En .I. sarcus de marbre, qui fu de grant [renon [1].

J'ai vainement cherché trace d'un moustier de saint Samson à Nimègue. Les archéologues de la contrée n'ont pu m'éclairer. D'où je conclus que ce monastère est probablement de pure construction poétique.

	4 Kl.	*G*[*ui*]*ll*[*elm*]*i* episcopi briocensis.
Août.	17 Kl.	*Armagilii* epi. et conf.
		Ce titre d'évêque donné en Basse-Bretagne à s[t] Armel doit attirer l'attention. Yves Eveni croyait-il qu'Armel fût évêque de Dol ou de Saint-Malo? Seules, ces deux églises ont attribué une cathédrale au patron de Ploërmel.
	14 Kl.	*Guennini* epi. venetensis.
		Nous trouvons Sanctus Guinninus dans le catalogue épiscopal de Vannes, au Cartulaire de Quimperlé.
Septembre..	Id.	*Amantis* episcopi venetensis.
		Dans le document déjà cité, figure aussi sanctus Amans.
	9 Kl.	*Paterni* epi. et conf.
Octobre. . . .	11 Kl.	*Mellonis* epi. et conf.

Au 22 octobre, le calendrier du bréviaire gothique de Léon fait figurer *Meloni episc. et conf.* Et dans la litanie du bréviaire gothique de Dol, on invoquait *Sancte Mellone*. Quel est ce personnage?

1. C. Hippeau, *La chanson du chevalier au cygne et de Godefroid de Bouillon*, Paris, 1874-1877, t. I, p. 206.

Des identifications de noms et des confusions de légendes, pratiquées au moyen-âge par des clercs qui se croyaient fort habiles, expliquent abondamment l'historiette qui prête à l'archevêque de Rouen des origines bretonnes. Dans cet ordre d'aventures, Malo, Malon, Melaine, et peut-être quelqu'autre inconnu, se sont tantôt volé, tantôt abandonné les uns aux autres leurs dédicaces primitives. Dans le duché de Cornwall, au diocèse anglican de Truro, vous trouvez *S. Mellion*, qui a pour patron actuel, d'après les érudits d'Angleterre, S. Melaine; vous trouvez encore *S. Mullyon*, dont la fête traditionnelle tombe le 6 novembre, et, chose curieuse, un endroit de la paroisse porte le nom de Malo. Dans le comté de Glamorgan, au diocèse anglican de Llandaff, on remarque, près de Cardiff, la petite église de *S. Mellon*. Si nous passons en notre province, nous voyons, dans l'ancien diocèse d'Alet, *S. Mallon*, qui signifie officiellement S. Malo[1]; dans le diocèse de Vannes, *Melan*, *Melen*, *Melin* entrent en composition dans plusieurs noms de lieux; l'ancien diocèse de Quimper a *Plomelin*, qui reconnaît actuellement pour patron S. Mellon; *Mœlan*, qui reconnaît actuellement pour patron S. Melaine; à Bannalec, dans l'arrondissement de Quimperlé, on invoque *S. Mélon* contre les maux de ventre; dans l'ancien diocèse de Tréguier, à Loguivy-Plougras, la chapelle de *S. Millon* ou Million est très fréquentée[2]. Il faudrait établir les plus anciennes formes

1. En 1314 : *Saint Meamon;* mais, au XVIe siècle : *ecclesia de Sancto Mallon*. Les paysans continuent de prononcer *Saint Méha*. (GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé de Rennes*, VI, 152, 153.)

2. LOBINEAU (*Vies des SS.*, 1724, p. 89) assimile le personnage de Loguivy-Plougras à S. Emilion de Guyenne. Dans le *Voyage de deux bénédictins*, publié par MARTÈNE, je lis au tome Ier (Partie II, p. 8-9) :

de ces noms de lieux et de personnes, fixer le jour adopté le plus anciennement pour le pardon populaire, et l'on arriverait alors à déterminer le culte des patrons dans ces églises. C'est une étude qui est capitale pour ceux qui désirent composer une monographie hagiographique vraiment sérieuse.

Sur le MALLON de Rouen, voir L. DUCHESNE, *Fast. épis. de l'anc. Gaule*, t. II, p. 203, 204, 205, et *Bulletin critique*, 1er janvier 1885, p. 1-5. — Aux *Acta sanctorum*, Octobris t. IX, Bruxellis, 1858, p. 554 : *De S. Mellono vel Melanio confessore, episcopo rothomagensi.* — Dans la *Biblioth. Hagiogr. lat* (t. I, 1898-1899, p. 18-19), article *Aemilianus* : liste de divers personnages qui ont porté ce nom, avec

« Abbaye de Saint-Emilion que Clément V érigea en collégiale. On prétend que S. Emilion étoit breton, serviteur d'un seigneur de Venne, et « qu'ayant été accusé de prodigalité, changea du pain en coupeaux, « qu'étant ensuite venu en Saintonge dans un monastère, il entra dans « un four chaud sans se blesser, et que pour fuir la vaine gloire il se « retira dans le lieu qui porte aujourd'huy son nom. On y voit sa grotte « et une fontaine. Tout proche est l'église paroissiale, bâtie dans le rocher avec sa nef et ses collatéraux. Elle est fort élevée. » Il est fâcheux que Lobineau ait attaché à cette légende un genre d'importance qu'un folkloriste se garderait bien de lui accorder. Mais l'article de notre historien provincial exerça une influence dont se ressentirent sans doute les panégyriques du bienheureux de Loguivy-Plougras. La prononciation populaire du nom du saint a pu en être affectée.

Le S. Emilion de Guyenne est représenté par les formes latines : *Eminianus*, *Aemilianus*, *Emilianus*. Ajoutons qu'au moyen-âge des confusions se sont produites entre *Emilianus* et *Melanius*. (Voir les *Auctaria* du martyrologe d'Usuard, 11 octobre ; réédition de Palmé, 1866, p. 536.) Ce qui fait que l'on rencontre, par exemple : dans *Les nouvelles fleurs des Vies des Saints* (in-folio, 3e édition, tome II, Paris, 1653, col. 653), des choses comme celle-ci : « A Rennes, S. EMILION, confesseur. »

Le saint breton devenu gascon a excité l'enthousiasme de l'abbé DERIC (*Hist. ecclés. de Bret.*, II, 1847, p. 255-257) et de LA BORDERIE (*Hist. de Bret.*, I, 1896, p. 550-552).

Et la légende gasconne a un parallèle bourguignon, — qui, lui non plus, ne manque pas d'arôme. Un S. Emilan, honoré dans le pays d'Autun, serait certain évêque de Nantes. M. DE LA VILLEMARQUÉ, continuateur d'Albert Le Grand, a conté la chose, montrant ainsi qu'on peut avoir de l'érudition sans être critique (*Emilien et les gesteurs gallo-bretons*, in *Bullet. de la Soc. Archéol. du Finistère*, t. XIII, Quimper, 1886, p. 173). Cette fois, La Borderie a protesté ! (*Hist. de Bret.*, I, p. 547-548.)

indication des sources de leur vie. — Et sur *Emilien* de Nantes, consulter Duchesne, *loc. cit.*, p. 364, note 3.

	9 Kl.	*Maglori* epi. et conf.. iii lect.
	4 Kl.	*Yvonis* confessoris, ix lect. (en rouge).
Novembre. .	3 Non.	*Gob[r]iani* epi. venetensis. *Guenaeli* abbatis.
	2 Non.	*Clari* martiris.
	Nonas.	*Ylduti* abbatis.
	8 Id.	*Melani* episcopi et conf.. ix lect.
	17 Kl.	*Madonii* epi. Eugenii martiris. *Macuti* epi. et conf.

Dans les *Auctaria* au martyrologe d'Usuard (publié par Sollerius, réédition de 1866, p. 614), nous trouvons le nom de Madonius avec le simple titre de confesseur. Par ailleurs, on ne possède aucun renseignement sur le personnage. Yves Eveni en fait un évêque; et un breton, semble-t-il, par la place qu'il lui donne aux litanies.

	14 Kl.	*Maudeti* abbatis.
	11 Kl.	*Columbani* abbatis.
Décembre. .	5 Id.	*Budoci* epi. venetensis.

Il y a un Budocus dans la liste épiscopale de Vannes, au Cartulaire de Quimperlé.

	2 Id.	*Corentini* epi. et conf., ix lect. (en rouge).

La vie de S. Corentin, publiée par Dom Plaine (*Bull. de la Soc. Archéol. du Finistère*, t. XIII. 1886, p. 63-172) constitue ce que l'on appellerait aujourd'hui *un roman à thèse combiné avec un roman*

romanesque. Dans la partie purement romanesque, les incidents sont banaux : pourtant, l'historiette du poisson est assez curieuse pour mériter l'étude d'un folkloriste. Quant à la thèse, elle comprend deux idées : l'une sur les origines du siège épiscopal de Quimper, l'autre sur l'attitude des moines devant les évêques. On rattache la chaire corisopitaine à la métropole de Tours, avec un peu de flagornerie ; en même temps on cherche à maintenir les droits des abbés de la province à l'abri des prétentions métropolitaines. Enfin, sous prétexte de louer les vertus du saint, on adresse une critique acerbe aux prélats. Cette œuvre sort évidemment d'une plume monacale. Mais à quelle époque ce plaidoyer en forme de biographie a-t-il été rédigé ? Il est impossible de le dire à coup sûr ; peut-être au XIVe siècle, en conservant quelques mots et quelques traits d'une pièce antérieure. La Borderie, qui reconnaît le manque de valeur de la légende corentinienne, a eu le tort, suivant son habitude, d'en tirer plus qu'elle ne peut donner (*Hist. de Bret.*, I. p. 320-321). La traduction de Plaine est défectueuse en certains endroits, ses notes manquent d'utilité pour la plupart, et les prolégomènes sont remarquables par leur médiocrité.

Sur le nom de Corentin, voir

J. Loth, *Chrest. bret.*, p. 118, note 6. Le culte de Corentin s'est étendu jusqu'en Picardie (J. Corblet, *Hagiogr. du dioc. d'Amiens*, IV, 1874, p. 220) et une église lui était dédiée en Cornwall (Arnold-Forster, *loc. cit.*, II, 1899, p. 284).

Voici maintenant l'ordre des saints bretons dans trois litanies :

Au folio 99, recto : Sancte Paterne,
Corentine,
Paule,
Tudguale.
Au folio 100, recto : Sancte Brioce,
Samson,
Madoni,
Turiave.
Au folio 101, verso : Sancte Guenhaele,
Gilda.

Au folio 151 : « *Hic incipit ordo ad induendum sacerdotem ad missam.* » Il y aurait une étude à faire des particularités de la messe. Donnons simplement le confiteor :

Et ego reus et indignus sacerdos, Confiteor Deo omnipotenti et Beate Marie virgini et omnibus sanctis eius et tibi, Pater, quia ego miser peccator peccavi nimis dictis, factis, verbis, cogitacione, delectacione, loquucione[1], pollucione, consensu, auditu, risu, visu, verbo, corde, ore et opere, participando cum excommunicatis, et in cunctis aliis viciis meis

1. *Sic.*

malis, mea culpa, Deus, mea culpa, mea maxima culpa. Ideo precor te, beatissima virgo Maria, et vos omnes[1] sancti et sancte Dei, ut oretis pro me miserrimo peccatore ad Dominum Ihesum Christum omnipotentem ut ipse misereatur mei peccatoris.

Clericus respondeat : Amen! Misereatur tui omnipotens Deus, et dimissis omnibus peccatis tuis, perducat nos Ihesus Christus filius Dei in vitam eternam.

Sacerdos : Amen!

Au folio 159, verso, dans le canon de la messe, on prie nominativement pour le pape, l'évêque et le roi. Le duc n'y est pas inscrit. Pourtant on pouvait dire une messe spéciale pour lui, car, au folio 257, recto, nous remarquons une oraison *Pro duce*, avec une secrète et une postcommunion.

La lecture du dernier évangile achevée, la messe ordinaire se terminait ainsi :

ā. Te invocamus, te adoramus, te laudamus, o Beata Trinitas.

℣. Sit nomen Domini benedictum.

℟. Ex hoc nunc et usque in seculum.

Oremus. Protector in te sperancium, Deus, sine quo nichil est validum, nichil sanctum, multiplica super nos misericordiam tuam, ut, te rectore, te duce, sic transeamus per bona temporalia ut non amittamus eterna. Per Dominum nostrum. (Folio 154, recto).

Le missel contient plusieurs proses, mais je n'en vois pas pour saint Yves. A ce point de vue, saint Guillaume de Saint-Brieuc est favorisé, car, en son honneur, on lit la séquence : « *Gaude Sion, sponsa*

1. *Omnis* dans le texte.

Christi, que Guillermum peperisti. » (Folio 198, recto.)

51. — Missel manuscrit vannetais, du xve siècle.

Ce missel, qui fait partie de l'ancien fonds de Saint-Ouen, appartient à la BIBL. DE LA VILLE DE ROUEN. Il a été consulté par Martène, qui le signale dans son *Syllabus librorum* (au tome I, dans le *De antiquis ecclesiæ ritibus*). Il est l'objet d'une notice sommaire dans le *Catalogue général des mss. des bibl. publiq. de France. Rouen* (t I, p. 59, n° 307; Paris, Plon, 1886).

Manuscrit de la seconde moitié du xve siècle, parchemin, en bon état; reliure moderne, portant sur le dos : « *Missale venetensis.* A, 434; » bonne écriture gothique, sans trop d'abréviations; au milieu du livre, deux grandes miniatures d'exécution médiocre : un christ en croix, avec la Vierge et Saint Jean; et un Père Eternel en majesté, entouré des attributs des Evangelistes aux quatre coins. Hauteur et largeur du volume : 215 sur 142 millimètres. 225 feuillets à deux colonnes.

Voici la partie bretonne du calendrier :

Janvier. . .	vi Id.	*Felicis* episcopi Nann[etensis].
	iiii Kl.	Depositio *Gilde* abbatis, ix lect. (en rouge).
Février. . .	Kl.	*Brigide* virginis.
Mars.	Kl.	*Albini* episcopi et confessoris, ix lect.
	v No.	*Guingaloei* abbatis. Semiduplum.
	iiii Id.	Gregorii pape. Semiduplum. *Pauli* episcopi, ix lect.
	xvi Kl.	*Patricii* episcopi et confessoris.
Avril. . . .	Nonas.	*Vincentii* confessoris. Duplum. (en rouge).

xvi Kl. Depositio S. *Paterni*. Duplum. et habet octavas. (en rouge).

Mai. . . . . Kl. Apostolorum Philippi et Jacobi. Semiduplum. *Corentin*[*i*] (vacat).

v Id. *Gilde* abbatis.

xvii Kl. *Caradoci* [1] abbatis.

Sources : *Bibl. Hagiogr. lat.*, I, p. 235 ; *Analecta Bolland.*, octobre 1905, nº 243. Comme je ne vois pas qu'ici la légende écrite soit, historiquement ou littérairement, supérieure à la légende orale, j'ajoute pour le plaisir du lecteur : Elvire de Cerny, *Contes et légendes de Bret.*, 1899, p. 67-72. Le R. P. Poncelet a fort bien dit : l'étude scientifique de Caradoc « reste tout entière à faire. » Cependant, pour l'examen du nom : articles *Catroc* et *Caratacus* de J. Loth. (*Rev. celt.*, t. XI, p. 140 ; *Chrest. bret.*, p. 38.)

xvi Kl. *Macuti* episcopi.

J'ignore la raison qui a fait marquer une fête de St Malo au 17 mai.

xiiii Kl. *Yvonis* confessoris, iii lect. (en rouge).

xii Kl. Ordinatio S. *Paterni*. Semiduplum. (en rouge).

ix Kl. *Donaciani* et *Rogaciani* martirum, iii lect.

Juin. . . . . viii Id. *Guduali* episcopi et confessoris.

vii Id. *Mereadoci* episcopi et confessoris, iii lect. vel ix.

xi Kl. *Mevenni* abbatis.

ix Kl. *Bilii* episcopi et martiris, iii lect.

1. *Carodoci* dans le texte.

	VII KL.	*Salomonis* martiris, IX lect. (en rouge).
Juillet. . . .	II NO.	*Noyale* virginis martiris. (Vacat).
	III ID.	*Thuriavi* episcopi et confessoris, IX lect. (en rouge).
	XIIII KL.	*Gonerii.*
	V KL.	*Sampsonis* episcopi, IX lect.
	IIII KL.	*Guillelmi* episcopi, IX lect.
Août.	XIIII KL.	*Guinnini* episcopi venn[etensis].
Octobre. . .	VI ID.	*Pauli* episcopi, IX lect.
	V ID.	*Melani* episcopi.
	IX KL.	*Martini* abbatis virtan[ensis], III lect. *Maglori* episcopi (Vacat).
	IIII KL.	*Yvonis* confessoris, IX lect.
Novembre.	III NO.	*Guenhaelis* abbatis. Semiduplum. (en rouge). — *Gobriani* episcopi, IX lect.
	II NO.	*Clari* martiris (Vacat). Hic fac de S. Eustachio.
	NONAS.	Leti presbiteri (Vacat). Hic fac de S. Gobriano.
	VIII ID.	*Melanii* episcopi et confessoris, IX lect. (en rouge).
	XVII KL.	*Maclovii* episcopi et confessoris, IX lect. (en rouge).
	XI KL.	*Columbani* abbatis, III lect.
	II KL.	Andree apostoli. Semiduplum. *Tutguali* episcopi, IX lect.
Décembre.	II ID.	*Corentini* episcopi et confessoris, IX lect. (en rouge).
	XIX KL.	*Guingnerii* martiris, IX lect.

Sur S. Guigner (ou Fingar), voir LOBINEAU, *loc. cit.*, p 23-24 ; et J. LOTH, *Chrest. bret.*, p. 129, et note 6 du bas de la page ; LA BORDERIE, *Hist. de Bret.*, I, p. 34, note 1 du bas de la page.

A noter dans ce calendrier : au 16 octobre :

Michaelis in Monte Tu[m]ba, IX lect. (en rouge) ; au 17 décembre : *Lazari episcopi et Marthe sororis ejus* ; et surtout, au 23 mars, ce trait exquis : « *Hodie fuit formatus Adam* [1]. » La fête de la Résurrection de N. S. est marquée au 27 mars, et celle de la Transfiguration au 6 août. La Croix a deux fêtes : son invention (3 mai), et son exaltation (14 septembre). Les solennités de la Vierge sont les suivantes : la Purification (2 février) ; l'Annonciation (25 mars) ; l'Assomption (15 août) ; la Nativité (8 septembre) ; la Conception (8 décembre).

B. *Imprimés.*

52. — Missel vannetais de 1530.

Le missel vannetais de 1530 se trouve au presbytère d'Auray ; il provient sans doute de la Chartreuse voisine. Il a été signalé et décrit par M. le chanoine Le Méné, dans son *Histoire du diocèse de Vannes*, au tome I, pages 513-514.

Cet ouvrage fut imprimé à Paris, par François Regnault, aux frais de Jean Massé, libraire de Rennes, et de Michel Angier, libraire de Caen.

53. — Missel vannetais de 1535.

Le missel vannetais de 1535 appartient à la Bibliothèque de l'Evêché de Vannes. Il fut imprimé à Paris, par Yolande Bonhomme, veuve de Thielmann

1. Dans le missel du Mans de 1505, comme dans le missel de Poitiers de 1498, on lit aussi au 23 mars : « *Adam creatus est.* » Cette date doit venir de l'antithèse bien connue du premier Adam qui a péché et du second Adam qui a expié la faute. Or une tradition ancienne place au 25 mars la Conception de Jésus-Christ. (L. Duchesne, *Origines*, p. 272.)

Kerver, pour Antoine et Michel Papolin, libraires jurés de l'Université de Nantes, et pour Guillaume Brunel, libraire au diocèse de Vannes. Ce précieux ouvrage liturgique a été étudié avec soin par La Borderie, dans deux articles de la *Semaine Religieuse du diocèse de Vannes*, n[os] du 3 et du 10 février 1887.

Une note manuscrite, insérée dans le bréviaire de 1589, et qui paraît ancienne, contient ces mots : « Avant l'impression du Bréviaire en 1589, existait le Missel en 1535. Dans ce missel, indépendamment de toute fondation, et pour tout le diocèse, et sans doute en qualité d'Apôtre des Gaules, S. Denis a prose (celle-là même qui est dans le missel actuel de Paris, et dans celui de l'abbaye de Saint-Denis, près Paris), a Credo, et la rubrique le dit, parlant du Credo : *Nullus martyr præter Dionysium*... Enfin, dans ce missel, est semi-double, comme la circoncision, les fêtes d'apôtre, etc... Je lui voudrais ici tout le rite qu'il a à Paris. »

CHAPITRE VI

—

QUIMPER

—

Préliminaires.

Si l'on en peut croire un curieux document, que nous allons citer, les ouvrages liturgiques de la

cathédrale de Quimper étaient dans un état lamentable, vers le milieu du XIe siècle. Mais Hoël (comte de Cornouaille en 1058, d'après La Borderie) sauva généreusement la situation : « *Dum quadam die consul Hoellus per S. Chorentini ecclesiam transitum faceret, videns in publico quemdam librum compaginibus solutum ex indigentia coopertorii, S. Chorentino in perpetuum dedit et concessit ut omnes S. Chorentini libri cervinis coriis de fisco suo qui est Kemberoen sufficienter induantur. Gleu vero de Foenant et Vesaruce de Broerec fiscariis suis et eorum posteris præcepit huic suo præcepto fideliter obedire*[1]. » Et pour se faire une idée du prix des livres au moyen-âge, il n'est pas mauvais de se souvenir de certaine anecdote, d'après laquelle une dame angevine aurait acheté, l'an 1314, en Bretagne, un recueil d'homélies, qui lui coûta la valeur d'un tonneau et demi de grain, deux cents brebis, et cent peaux de martres[2].

1. MORICE, *Preuves*, I, col. 378. C'est une pièce tirée du *Cartul. ecclesiæ corisopitensis.* « Dès le temps de Charlemagne, nous voyons « l'abbaye de Saint Bertin autorisée à entreprendre des chasses dans le « but de se procurer les peaux nécessaires à la préservation de ses ma- « nuscrits... Au lieu de se livrer à la poursuite du daim ou du renard, « les moines des siècles suivants trouvèrent plus simple d'établir sur « leurs domaines une taxe particulière, destinée à leur fournir ces ma- « tières premières... L'abbaye de Saintes se fit donner par Geoffroy « Martel, comte d'Anjou, la dîme des biches tuées dans l'île d'Oléron, « afin d'avoir toujours des peaux souples et fines pour habiller ses « livres... » (LECOY DE LA MARCHE, *Les manuscrits et la miniature*, p. 342.)

2. Dans la première moitié du XVe siècle, malgré la générosité de Jean V, il semble que les chapelains de Notre-Dame du Folgoat aient eu du mal à se procurer des livres notés pour l'office à haute voix. (*Les Vies des Saints de Bret.*, par ALBERT LE GRAND ; édition DE KERDANET ; 1837, p. 130.)

Quelques vieux ouvrages liturgiques, que nous avons vus en Bretagne, sont encore munis de la chaînette de cuivre qui servait à les maintenir au chœur, afin qu'ils ne pussent être volés. Les clercs pauvres, qui venaient à l'église réciter le saint office, échappaient ainsi à la tentation d'emporter les livres.

Même dans tout le premier siècle de l'imprimerie, ce fut encore une

Il y aurait une étude à composer sur les livres de prière et d'instruction religieuse écrits en breton. Les Heures imprimées vers 1524, et le Catéchisme de Gilles de Kaeranpuil, imprimé en 1576, chez Jacques Kerver, à Paris, sont deux ouvrages bien connus [1]. Mme la comtesse de Kergariou possède un exemplaire de ces rarissimes publications, dans la bibliothèque de son château de la Grand'Ville, près Châtelaudren.

Aux Archives de l'évêché de Quimper, j'ai feuilleté un manuscrit de 1733, intitulé : *Ceremonial ou recueil des principalles ceremonies qui s'obseruent dans l'eglise cathedralle de S. Corentin.* C'est un cahier précieux, mais qui ne contient aucune particularité liturgique aussi piquante que la coutume dont mention est faite au XVIe siècle par le chanoine Moreau. On célébrait le jeudi saint, raconte celui-ci, trois messes à notes (ou messes chantées), ensemble, sur le grand autel. L'évêque placé au milieu et deux dignitaires placés l'un à droite, l'autre à gauche, chantaient en même temps, consacraient chacun son hostie en même temps, faisaient les élévations en même temps. Incomparable cérémonie, ajoute le bon Quimpérois, « l'on

grosse dépense pour une petite église d'acheter un missel. — Un curieux testament de 1502 nous montre la valeur des incunables. Le recteur Pierre Lambert lègue à sa paroisse de Saint-Jean-sur-Couesnon, au diocèse de Rennes, un de ses livres, dont malheureusement nous ne savons pas le titre, afin que ce livre « attaché à une chaîne de fer en ladite église, en quelque lieu propre et convenable » soit à la disposition des « chapelains et autres » qui voudraient y étudier (FRAIN DE LA GAULAYRIE, *Mœurs et coutumes des familles bretonnes avant 1789*, t. II, 1881, p. 26 et 27; GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé de Rennes*, t. VI. 1886, p. 92-93).

1. *Bulletin de la Soc. des Biblioph. bret.*, séance du 11 septembre 1888, p. 47-49. J. LOTH, *Chrestom. bret.*, 1890, p. 253. — Gilles de Kaeranpuil était curé de Cleden-Poher, dans le canton de Carhaix, évêché de Quimper.

n'a pas ouï dire qu'il y en ait eu aucune semblable en d'autres endroits du royaume[1]. »

§ I. — BRÉVIAIRES

A. *Manuscrits.*

54. — Offices de l'abbaye de Landevenec, à la fin du xe siècle.

M. Léopold Delisle a révélé l'existence d'un calendrier breton du XIe siècle[2], — ou peut-être du Xe siècle[3] — déposé à la BIBL. ROYALE DE COPENHAGUE, fonds de Thott, no 239 de la série in-folio. Il n'y a aucun doute que ce calendrier ait été à l'usage de l'abbaye de Landevenec. Comme c'est la plus ancienne pièce bretonne de ce genre qui subsiste (non pas intégralement, quatre mois font défaut), il est utile aux érudits de connaître la partie qui intéresse spécialement notre province, ou qui peut permettre des comparaisons avec d'autres documents de la même espèce. M. le Dr Björnbo, paléographe, a bien

1. MOREAU, *Hist. de ce qui s'est passé en Bret. durant la Ligue*, Saint-Brieuc, 1857, p. 23.

2. *Littérature latine et Histoire du moyen-âge*, par L. DELISLE, Paris, Leroux, 1890, p. 18-19.

3. Au dernier folio du manuscrit (10, recto et verso), la suite des années pour lesquelles on indique le temps de Pâques, commence à 908 et va jusqu'à la fin du siècle. Ce qui fait penser ou que le manuscrit remonte à 908, puisque la série devait servir pour les années à venir, ou que le manuscrit fut composé l'an 1000, puisque la liste, interrompue à cette date, en répète le chiffre, comme celui d'une année présente, sur laquelle on insiste pour signer chronologiquement un ouvrage. Aussi lit-on, au bas du folio 10, verso, ces mots qui sont en écriture de la fin du XVIe siècle ou du commencement du XVIIe : « *Hic codex scriptus est anno millesimo.* » La même main, ou plutôt une autre, un peu plus tard ajouta : « *imo anno 908.* » Toutefois, M. Delisle, qui est un maître dans la matière, parlant du document en question, déclare : « L'écriture est du XIe siècle. » En tout cas, détail fort intéressant, vis-à-vis des années 913-915, on voit une note du scribe. Cette note, qui semble bien faite pour l'an 913, comprend ces mots : « *Eodem anno destru*[*ctum est*] *monasterium sancti* [*Winva*]*loei a Normannis.* »

voulu me faire une copie complète et soignée du manuscrit.

Janvier. 1. Circumcisio Domini nostri Ihesu Christi.

5. Vigilia Theoph[aniae]. Depositio sancti Simeonis prophetae.

6. Epiphania Domini. Et passio sancti Iuliani.

11. Felicitas. Et eductio Christi ex Aegypto.

29. *Gyldae* dormitio et natale sanctorum Papiae et Mauri.

Février. 1. Natale sanctae *Brigidae* virginis. Ignacii martyris.

2. Purificatio sanctae Mariae.

14. Natale Valentini presbyteri. Dedicacio ecclesie cluniensis.

15. Diabolus a Domino recessit. Et Natale Sanctæ Agapæ virginis.

22 Cathedra sancti Petri apostoli (en grandes lettres).

Mars... 1. Passio sancti Leonis Depositio sancti *Albini* episcopi.

3. Depositio sancti *Winvaloei* et natale sanctorum Felicis et Ius[t]i.

La fête de S. Guingalois est marquée en grandes lettres.

12. Depositio sancti Gregorii papae. Depositio sancti *Paulinennani.*

Dans sa Vita Sancti Gurthierni, le cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé mentionne des « reliquie Paulennani. » Les anciennes litanies des saints de Bretagne nous font connaître les formes : Paulinin, et Paulninan.

La depositio sancti Gregorii papae est marquée en grandes lettres.

13. Natale sanctorum M[ac]edonis presbiteri et *Patricii* episcopi.

Il est fort probable que le nom de Patrice est ici une confusion provoquée par la lecture dans les vieux martyrologes du nom de *Patricia*, épouse du prêtre Macedonius.

17. In Hibernia natale sancti *Patricii* episcopi (en grandes lettres).

20. Natale sancti Chudbecti episcopi et depositio Franini.

On a corrigé plus tard le nom de Cuthbert en mettant un *r* au-dessus du second *c*. Le scribe transforme *Wulfran,* archevêque de Sens, en *Franin.*

21. Natale sancti Benedicti abbatis (en grandes lettres).

25. Annuntiatio sanctae Mariæ. Dominus Crucifixus (en grandes lettres).

27. Resurrectio Domini (en grandes lettres).

Avril... 28. In Cornu Galliae Natale sancti *Winvaloei* confessoris (en grandes lettres).

Mai. . . 1. Natale apostolorum Philippi et Iacobi ; et sancti *Courentini* episcopi (en grandes lettres).

3. Hierosolyma, Inventio sanctae Crucis.

5. Natale sancti Herenei et depositio sancti Nectarii. Ascensio Domini ad c[oe]los.

13. *Dedicatio ecclesiae sanctae Mariae et sancti Winvaloei.*

Ainsi, vers la fin du xe siècle, l'église abbatiale de Landevenec était dédiée à Sainte Marie et à saint Guingalois. Nous avons en Bretagne un autre exemple remarquable, et très ancien, de l'union du saint patron et de la Sainte Vierge. La cathédrale de Dol était consacrée à Notre-Dame et au bienheureux Samson [1].

1. Le *Pouillé general de l'archevesché de Tours* (Paris, Alliot, 1648) dit très bien : *Chapitre de l'Eglise cathedrale de Nostre Dame de Saint*

24. Namnetis, Natale sanctorum *Rogatiani* et *Donatiani.*

26. Depositio sancti Augustini primi Anglorum episcopi.

Juin... 17. Romae, Natale sancti Cyriaci et sancti *Hoearnuiui* (Devrait-on lire : *Hoearninni?*).

Sur les formes du nom de S. Hervé, voir J. Loth, *Les anc. litan. des SS. de Bret.*, in *Rev. Celtiq.*, t. XI, p. 144.

23. Natale sanctae Hildetrudae virginis. Vigilia Iohannis Baptistae.

Juillet.. 4. Turonis, translatio sancti Martini confessoris.

11. Translatio sancti Benedicti abbatis.

28. Lugduno, Natale Pantaleonis. Depositio sancti *Samsonis* episcopi.

Août... 15. Assumptio sanctae Mariae matris Domini.

Pour compléter ces recherches sur les fêtes de l'abbaye de Landevenec, nous rappellerons que le cartulaire de cette illustre maison [1], — lequel date du XIe siècle, dans son ensemble, — contient plusieurs fragments d'un vieil office en l'honneur de S. Guingalois : 1° Hymne pour les vêpres : *Inclite Christi confessor*; 2° Hymne pour les matines : *Aurea gemma floridis*; 3° Hymne : *Alma dignanter supplicum*, que les moines devaient chanter après les matines, tous les dimanches, depuis le 1er novembre jusqu'à Pâques (ce chant, disait-on, avait été composé à la gloire du patron, par Clément, religieux

Samson. Et Déric, bien placé pour savoir à quoi s'en tenir, écrit : « L'Eglise de Dol, qui, de tout temps, a été dédiée à la Sainte Vierge, a eu pour ce saint pasteur (Samson) une vénération si profonde, qu'elle l'a pris pour patron titulaire. » (*Hist. ecclés. de Bret.*, édit. de 1847, t. I, p. 370.)

1. Arthur de la Borderie, *Cartul. de Landevenec*, Rennes, 1888, p. 120, 122, 124, 129; 173 : LV. La Borderie. *Hist. de Bret.*, II, p. 292-293.

du IXe siècle); 4° Leçons, au nombre de XII, pour les nocturnes des matines [1].

En outre, nous apprenons que près du monastère, l'île de Tibidy célébrait S. Guingalois le premier dimanche de juin, et qu'en ce jour les visiteurs de l'église gagnaient d'abondantes indulgences.

Enfin, nous devons à un abbé de Landevenec, du XIVe siècle, un chant d'une suave piété. C'est Jean de Langoueznou qui composa le *Languentibus in Purgatorio*, dont l'harmonie, faite d'une plainte suppliante, emporte l'âme dans le monde du mystère. Cette prière bretonne comprend six strophes, se terminant chacune par l'appel : *O Maria!* [2]

55. — Bréviaire de Landerneau, du XVe siècle.

Il y a deux ans à peu près, la fabrique de l'église de Landerneau a déposé son bréviaire antique au Musée de l'évêché de Quimper. — Vélin. Caractères gothiques. Ecriture du XVe siècle. Petit volume presque carré ; mesurant 11 centimètres de largeur sur 15 de hauteur ; 6 centimètres d'épaisseur, sans compter la reliure qui est fort grossière. Le relieur, — du XVIIe siècle? — a rogné les marges et interverti l'ordre des pages en plusieurs endroits. — Manquent le psautier et le commun des saints. Le manuscrit contient seulement deux parties : le temporal, ou propre du temps, et le sanctoral, ou propre des saints. — Le temporal comprend 207 feuil-

1. Ces leçons servaient en même temps d'homélie populaire, le jour du Saint. Il ne faut pas s'étonner qu'une « *Omelia habita ad populum* » soit en latin. Quand les prédicateurs écrivaient leurs sermons, ils le faisaient en latin, quelle que fût la langue où ils devaient les prononcer.

2. Voir le texte dans *Les Vies des Saints de la Bret. Armor.*, par Albert Le Grand, édition Miorcec de Kerdanet, 1837, p. 71-72, et 86-87.

lets. Après les six premiers, consacrés aux rubriques qui règlent l'ordre de l'office, vient l'antienne du samedi du premier dimanche de l'Avent, avec l'hymne : « Conditor alme siderum, » qui diffère de l'hymne actuelle. Cette partie du bréviaire se termine par la solennité de la dédicace des églises. Le sanctoral commence par l'office de saint André (30 novembre), et comprend 165 feuillets. Il s'achève par l'office de saint Thècle (23 septembre). Ainsi, dans cette seconde partie du bréviaire, il n'y a guère que deux mois qui fassent défaut. Pour la commodité des recherches, on a paginé le sanctoral au crayon. — Pas de calendrier. — Au cours du sanctoral, nous remarquons : « *De inventione reliquiarum in primis gloriose semperque virginis Marie, et sanctorum Johannis Baptiste, Andree Apostoli, Stephani protomartyris, beati Dyonisii Gallorum apostoli.* » Saint Nicolas est particulièrement honoré; de même saint Martin. Nous trouvons : Eloi, Germain, Gilles, Urbain, noms familiers à notre province. Sainte Brigide, l'Irlandaise, est marquée, tout naturellement. A noter, pour le mois d'août, la *suscepcio sancte Corone*, et la fête de saint Louis. La Transfiguration du Seigneur est célébrée dans ce volume liturgique. On dit ordinairement que c'est le pape Callixte III (1455-1458) qui a répandu dans l'Eglise l'usage de cette fête. Il me paraît certain que les diocèses français ne la célébrèrent pas, du moins solennellement, et d'une manière générale, avant le XVIe siècle. Mais je me demande à quel moment elle est entrée en Bretagne. Elle n'est pas marquée au calendrier de Landevenec, du Xe-XIe siècle. En revanche, nous lisons dans le calendrier rennais du XIIe siècle : au 5 août, *Vigilia*

transfiguratio[*nis*] *Domini in monte Thabor*, et, au 6 août, *Sixti pape*, *Felicissimi*, *et Agapiti martyris*, *et Transfiguratio Domini*. A Rennes, en 1415, comme le constate le livre des usages de cette cathédrale, on faisait une procession le 6 août, jour de la Transfiguration [1]. Le missel vannetais du XVe siècle, conservé à Rouen, porte dans son calendrier, au 6 août : *Transfiguratio Domini*, IX lect[iones] ; *Sixti pape et martiris*, com[memoratio]. En tout cas, Benoît XIV, dans son docte traité des fêtes, proteste, avec raison, contre l'habitude d'attribuer à Calixte III le premier établissement de cette solennité [2]. Le missel de S. Martial de Limoges, du XIe siècle (BIBL. NAT., *ms. lat. 821)*, si riche en préfaces, en contient une particulière pour la Transfiguration. Le missel poitevin, du XIIe siècle (BIBL NAT., *ms. lat. 9437)*, indique, au 6 août, la *Transfiguratio Domini*. Il me serait facile de citer quantité d'autres exemples.

Le bréviaire honore sainte Anne par un office spécial. (Elle est la patronne de notre province.) Le même volume fête deux saints de Dol : Samson et Turiaw. (Sans doute en souvenir de la métropole bretonne. Car, dans la légende du second saint, le rédacteur a gardé les expressions : *Samson archipresul* et *Dolensis metropolis* ou *Archiepiscopatus*.) Ronan, qui appartient surtout aux diocèses de Léon et de Quimper, est gratifié de neuf leçons propres. Tudgual a le même honneur. Corentin est mieux partagé ; il a non seulement neuf leçons spéciales, mais encore des antiennes, versets et répons pro-

1. GUILLOTIN DE CORSON *Pouillé de Rennes*, I, p. 324.
2. BENOIT XIV, *De Festis*, lib. I, Cap. XV, n° 20-24.

pres. Toutefois l'office le plus soigné est celui de S[t] Yves. Il est complet, avec son hymne des vêpres : *Gaude mater ecclesia et exulta Britannia*, son hymne des matines : *Exultet gens catholica, letetur plebs britannica*, son hymne des laudes : *Yvo quis tibi debitas sufficit laudes solvere.*

Etant donnée cette série d'offices, est-ce pour le diocèse de Tréguier, est-ce pour le diocèse de Quimper que l'ouvrage a été composé ? La réponse se trouve heureusement indiquée par le lieu même où le manuscrit se trouvait jadis. A Landerneau, l'église Saint-Thomas dépendait de la cathédrale de Saint-Corentin, tandis que les églises Saint-Houardon et Saint-Julien relevaient du siège épiscopal de Saint-Pol. Justement, le rédacteur du volume n'a point négligé les deux fêtes de saint Thomas de Cantorbéry, tant celle de la fin de décembre que celle de la translation de ses reliques, en juillet. Et nous comprenons comment les bienheureux léonards, qui étaient chantés de l'autre côté de la rivière, ont été négligés dans ce livre, soit par sentiment de rivalités paroissiales, soit pour ne pas grossir un ouvrage dispendieux, qui pouvait être complété par celui des clercs voisins.

M. le chanoine Peyron, archiviste de l'évêché de Quimper, a scruté le bréviaire de Landerneau et dressé une copie des principaux offices. Toujours plein de bienveillance et de courtoisie, il m'a communiqué son travail. Telle est la base de cette notice.

B. *Imprimés.*

56. — Bréviaire gothique de Quimper.

Exemplaire (unique) au MUSÉE BOLLANDIEN DE BRUXELLES. Pas de calendrier. Petit volume gothique.

La vie de S. Corentin y est relativement longue : elle remplit plus de six pages. Les anciens bollandistes en ont tiré une notice sur S. Primael *(Acta*, Maii t. III, 1680, p. 469-470 ; c'est la leçon IV de la biographie gothique de S. Corentin), et une notice sur S. Tudy *(Acta*, Maii t. II, 1680, p. 460 ; c'est, avec quelques coupures, les leçons VI et VII de la biographie gothique de S. Corentin). Pour S. Ronan, les anciens bollandistes ont puisé aussi dans le vieux bréviaire de Quimper : « aliqua acta, olim ad matutinum recitari solita. » Les trois leçons dont se compose l'office dans le volume gothique correspondent aux n°s 1-3 du texte des *Acta sanctorum* (Iunii t. I, 1695, p. 83-84). Mais l'antique bréviaire n'a rien qui ressemble au n° 4. Le fait n'a rien d'étonnant, puisque les éditeurs, nous avertissant qu'ils se servent, à l'occasion, du propre de Quimper paru en 1642, disent que les leçons de ce dernier Propre résument celles du bréviaire précédent : « sub finem vero, quæ in priore deerant, de ejus obitu et reliquiis nonnulla referuntur. » Dom PLAINE a utilisé le *sanctorale corisopitense* gothique, pour publier une *Vita Sancti Chorentini*. Les sept premiers paragraphes de cette biographie et le numéro second de l'appendice sont empruntés au vieux bréviaire *(Bullet. de la Soc. archéol. du Finistère*,

t. XIII, 1886, p. 63-172; p. 66; 120; 122-132; 152; 156-160.)

La Bibliothèque de l'évêché de Quimper possède un exemplaire du propre de 1642. C'est un in-12 carré, de 87 pages. Voici le titre : *Proprium sanctorum insignis ecclesiae corisopitensis*, *cura*, *impensis*, *et authoritate venerabilis capituli eiusdem ecclesiæ*, *sede episcopali vacante*, *in lucem editum*. Parisiis, ex typographia Ieremiæ Boüillerot. M DC XLII. L'exemplaire est broché et en fort bon état. Le calendrier, — qui a été reproduit par Tresvaux, dans *Les Vies des SS. de Bret.*, t. I, 1836, p. XXXIII, — contient des notes marginales imprimées, qui montrent la manière dont les chanoines quimpérois comprenaient la science liturgique. La bibliothèque de la ville de Rennes possède un *Proprium sanctorum diœcesis corisopitensis (Editio secunda correctior)*, imprimé à Quimper en 1701, et un *Proprium corisopitense*, imprimé dans la même ville en 1789.

Le propre actuel de Quimper fut approuvé en cour de Rome au mois de septembre 1851 ; et l'année suivante la liturgie romaine entra en pleine vigueur dans le diocèse. D'ailleurs le bréviaire parisien, adopté depuis un certain nombre d'années par l'évêché, n'avait jamais réussi à s'implanter dans tous les presbytères. Aujourd'hui on songe à retoucher les offices quimpérois. Quelques-uns en ont vraiment besoin. Au 16 octobre on fête Conogan, avec une leçon qui, au point de vue historique, est regrettable. Au 26 du même mois, la leçon cinquième de la solennité de Saint Alor accumule les détails les plus singuliers.

Sur S. Conogan, qui, selon toute vraisemblance,

ne fut jamais évêque de Quimper, voir La Borderie, *Cartul. de Landevenec*, 1888, p. 165; Lobineau, *Vies des SS. de Bret.*, 1724, p. 53; *Revue Celtiq.*, t. XI, p. 141; Corblet, *Hagiogr. d'Amiens*, t. IV, 1874, p. 218. — L'attribution de S. Menou à Quimper témoigne d'une belle confiance[1], voir Lobineau, *loc. cit.*, p. 52; La Borderie, *Annuaire hist. et archéol. de Bret.*, 1862, p. 138-139; *Bibl. Hagiogr. lat.*, Bruxellis, t. II, 1900-1901, p. 865. — Quant à S. Alain, son nom est cher à notre province, et c'est tout ce que l'on peut dire de solide sur son compte, voir Lobineau, *loc. cit.*, p. 160-165. — Au XIIe siècle, S. Alor fut inscrit au catalogue des prélats quimpérois, voir L. Duchesne, *Fastes épiscop. de l'anc. Gaule*, t. II, 1900, p. 278-279, 368, 370.

Le propre de 1701 marquait au 26 novembre la *Dedicatio ecclesiæ corisopitensis*.

§ II. — MISSELS

A. *Manuscrits*.

57. — Missel de Quimper du XVe siècle.

Aux Archives départementales de Quimper. Casier intitulé : Feuillets de manuscrits retirés de reliures.

Un feuillet de quatre pages (en comptant recto et verso) contient la cérémonie du mariage à l'église :

Après avoir aspergé d'eau bénite puis encensé les époux, le prêtre leur dit : « *Bones gens nous auons faiz les banz troys foys entre cez deux gens et encore*

1. Dans le catalogue de la vente Secousse, en 1755, on trouve mention de l'ouvrage suivant : *Vie et Miracles de saint Menoux, evesque breton, patron de l'abbaye de Saint-Menoux en Bourbonnois*, par Seb. Marcaille.

les faisons nous que sil ya nul ne nulle qui sache empechement par quo ne puissent auoir lun lautre par la foy de mariage si le die. » Les assistants doivent répondre : « *Nous ne sczauons si nest bien.* » Alors le prêtre met la main droite de l'époux dans celle de l'épouse et prononce ces paroles : « *Vous (Marie) et voz (Jehan) vous promaytes fiances et iures lun a lautre gardes la foy et loyaulte de mariage et gardes lun lautre sains et malades a toutz lez jours de vos viees si comme dieux la establi et lescripture le tesmoigne et sancte eglise le garde.* » Ensuite le prêtre présente à l'époux l'anneau (qui a dû être bénit) [1], et l'époux le passe aux doigts de l'épouse en répétant les paroles du prêtre [2] : au pouce : *In nomine Patris ;* à l'index : *Et Filii ;* au médius : *Et Spiritus Sancti.* Enfin, les oraisons ayant été récitées, le prêtre donne la main aux époux pour les introduire dans l'église ; il les marque du signe de la croix, en disant : *In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Amen.* Et la messe commence.

Dans cette messe, je remarque le trait suivant : « Avant qu'on dise *pax Domini*, l'époux et l'épouse, prosternés devant l'autel, sont couverts d'un voile, tandis que le prêtre se tournant vers eux et étendant la main sur eux prononce les prières. » Ces prières comportent une oraison suivie d'une préface.

1. Dans le missel de Léon de 1526, on lit : INCIPIT ORDO AD SPONSAM BENEDICENDAM . *Cum venerint ad valvas ecclesie sponsus et sponsa, veniens sacerdos alba et stola et manipulo ornatus anulum argenteum super scutum positum benedicat, dicens :...* La page qui, sans doute, contenait cette rubrique fait défaut dans les restes du missel quimpérois.

2. La rubrique porte : *Sponsus autem* PER MANUM SACERDOTIS *proponat in pollice sponse post presbyterum dicens...* On veut nettement symboliser cette idée : que l'union devant Dieu a le prêtre pour intermédiaire indispensable.

La fin de la préface manque dans les feuillets que nous étudions. Il est très probable qu'après le *Pax Domini*, le prêtre donnait le baiser de paix à l'époux, qui le donnait à son épouse[1].

Au reste, cette cérémonie du mariage est absolument conforme à celle que nous voyons dans le missel de Léon de 1526. Comme d'autre part on lit sur une des feuilles : « *S. Corentin. Compte pour l'année 1630*, » on peut croire que les fragments du manuscrit en question appartenaient à un missel quimpérois[2].

B. *Imprimés.*

58. — Je n'ai pu découvrir d'ancien missel quimpérois imprimé. A la fin d'un missel romain, qui peut être de la seconde moitié du XVIe siècle, — et qui est conservé au Grand Séminaire de Quimper, — j'ai vu un *Proprium missarum sanctorum cornubiensis diœcesis*. Ce supplément aux messes romaines fut imprimé (sans date) à Quimper, chez Jean Perier, imprimeur et libraire du diocèse. Dans ce supplément, très court, il n'y a que deux proses : *Septem sanctos veneremur et in illis admiremur septiformam gratiam;* et *Lauda patrem et pastorem, lauda ducem et tutorem, inclyta Cornubia*. La première de ces proses est en l'honneur des sept saints de Bretagne, parmi lesquels figure Corentin; la seconde est consacrée à ce saint patron de Quimper.

1. Dans le missel de Léon de 1526, on lit : *tunc amoto pallio, et illis se erigentibus, vertens se sacerdos ad altare dicat : Pax Domini...* Puis le prêtre donne la paix à l'époux, et celui-ci la donne à l'épouse.

2. Toutefois des morceaux de parchemin destinés à servir en reliure pouvaient venir de très loin. Nous avons trouvé de curieux exemples de ce fait.

CHAPITRE VII

—

SAINT-POL-DE-LÉON

—

Préliminaires.

Parmi les livres dont il s'est servi, le Père Grégoire de Rostrenen marque, au commencement de son *Dictionnaire françois-celtique* (Rennes, 1732) : « les *Statuts synodaux du diocèse de Léon* du 13, du 14 et du 15e siècle, écrits à la main sur vélin, en latin, mais dont une partie étoit traduite en breton en faveur de ceux qui n'entendoient pas bien le latin[1]. »

Je parlerai ici d'un *Rituale et Pontificale* de la seconde moitié du XIVe siècle, qui se trouve à la Bibl. Vaticane, sous la cote : *Borghesiano, 35. A. 2;* et qui est décrit dans les *Libri liturgici* d'Hugo Ehrensberger, à la page 572-573. Nous ne doutons pas que ce manuscrit n'ait été à l'usage de l'église de Saintes, et l'importance qu'il donne au nom de *Malo* (en le plaçant aux litanies et aux oraisons spéciales) s'harmonise parfaitement avec le culte de Léonce. Quant au nom d'*Yves*, il est devenu si rapidement populaire qu'on peut s'attendre à le ren-

1. Avant l'établissement des collèges en Basse-Bretagne, « faute de maîtres pour enseigner la langue latine les prêtres de ce païs-là l'ignoroient entièrement » (Lobineau, *Vies des SS.*, 1724, p. 367).

contrer un peu partout dès la seconde moitié du XIV[e] siècle. Reste, comme assez intriguante, dans les litanies de la bénédiction des cimetières, l'invocation de deux saints qui sont réclamés par l'église léonarde : Paul et Goueznou (*Goznouee, Paule Leonensis*). J'avoue que je ne m'explique nullement le choix de ces personnages à Saintes[1].

Quant à l'établissement d'une imprimerie à Saint-Pol-de-Léon, il est dû à messire Jean-Louis de la Bourdonnaye[2], qui fut évêque de ce lieu (1701 à 1745). Dans sa bibliothèque, M. H. de Tonquédec

1. Et surtout la présence de Goueznou dans ce livre nous semble un fait singulier. Voici la liste des saints de la Bretagne française qui furent honorés officiellement dans quelques diocèses limitrophes :

Le missel de Poitiers de 1498 [Bibl. Sainte-Geneviève, n° 881 du Catalogue de Daunou] indique au calendrier les noms suivants : Gildas, Yves, Donatien et Rogatien, Melaine, Martin de Vertou, Malo, Clair, Mauded.

Le bréviaire d'Angers de 1551 [Bibl. Nat., Réserve, B. 6220] porte au calendrier : Donatien et Rogatien ; Sanson ; Melaine ; Martin de Vertou ; deux fêtes pour S. Yves : l'une au 19 mai, l'autre au 9 juillet. Celle-ci est intitulée : *Receptio coste sancti Ivonis confessoris, IX lectiones*.

Dans le missel du Mans de 1505 [Bibl. de la ville de Vitré, sans cote], le calendrier donne les noms de : Yves, Donatien et Rogatien, Sanson, Martin de Vertou, Melaine, Malo, Corentin. — La fête de Corentin est marquée en rouge, avec indication de neuf leçons au bréviaire et d'une séquence à la messe. Mais cette séquence n'a rien de particulier, elle sert aussi pour S. Yves ; elle débute par ces mots : *Superne matris gaudia representet ecclesia*, et se trouve à la messe de S. Domnolus, évêque du Mans. — S. Paul de Léon est noté, au 10 octobre, comme saint à trois leçons pour le bréviaire, mais « *sine missa*. »

Pénétrons maintenant dans l'Orléanais et entrons dans l'Ile de France :

Le bréviaire gothique d'Orléans [Bibl. Nat., Réserve, Vélins, 1616 et 1617] marque au calendrier : Donatien et Rogatien, Sanson. — Mauded est fêté au cours du bréviaire. — Cet ouvrage liturgique fut imprimé vers 1510

Le missel de Chartres de 1529 [Bibl. Nat., Réserve, Vélins, 162] retient dans son calendrier : Yves, Donatien et Rogatien, Turiau, Sanson, Malo.

A Paris, en Picardie, en Normandie, — et même en quelques autres provinces, — plusieurs saints bretons obtinrent du succès. Les calendriers seraient insuffisants pour dessiner le tableau du culte — populaire — de nos bienheureux en dehors de la Bretagne.

2. La Borderie, *Arch. du Bibl. bret.*, I, p. 24-28.

possède plusieurs impressions rares de Saint-Pol-de-Léon, de Morlaix et de Roscoff.

La bibliothèque de feu M. de Kerdanet, à Lesneven, conservée par Mlle sa fille, contient un certain nombre d'ouvrages liturgiques. Quelques-uns furent à l'usage des Récollets du lieu *(Conventus Evenopoleos)*, au XVIIIe siècle. Je me demande si ces religieux n'imprimèrent pas dans leur couvent. Malheureusement, les notices qu'on a bien voulu me communiquer sont insuffisantes pour décider la question.

§ I. — BRÉVIAIRES

A. *Manuscrits.*

59. — Aux Archives départementales de Quimper, dans le casier intitulé : *Feuillets de manuscrits retirés de reliures*, on a conservé douze pages (recto et verso comptés) d'un bréviaire qui était probablement à l'usage du diocèse de Léon. Ces fragments sont fendus dans le sens longitudinal pour servir au relieur. Dans ces vénérables débris, il y a mention des fêtes suivantes :

S. Clair; S. Marcel, évêque de Paris; S. Melaine, de Rennes; S. Paul de Léon, office à neuf leçons; S. François d'Assise; Aurée, vierge; S. Denis; Translation de S. Paul de Léon; S. Severin; S. Brice, évêque; S. Martin.

B. *Imprimés.*

60. — Bréviaire de Saint-Pol-de-Léon, de 1516.

Nous connaissons deux exemplaires de ce bré-

viaire. Tous les deux sont incomplets, ne contenant que la partie d'hiver. Le premier exemplaire appartient à la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE (Réserve, Inventaire : B. 4920). Le second exemplaire, après avoir appartenu à l'abbé Jean-Marie de La Mennais (TOUSSAINT GAUTIER, *Bibl. générale des écriv. bret.*, IIe part., 1850, p. 29, note 1), vient d'être acheté (au commencement de 1904) par la BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE RENNES. L'exemplaire de Rennes vaut mieux que celui de Paris, parce qu'il a conservé le titre et le calendrier. Sur cet exemplaire : article de M. LÉOPOLD DELISLE, dans la *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, n° de septembre 1904, p. 537-554 ; et excellentes recherches (non encore publiées) de M. LE HIR, bibliothécaire de la Ville de Rennes.

Le vieux bréviaire léonard constituait un véritable corpus de Vies des Saints Bretons ; corpus particulièrement estimé de tous les érudits (voir F. DUINE, *S. Armel*, p. 24), et les bénédictins bretons l'ont mis à contribution pour leur documentation hagiographique (BIBL. NAT., ms. fr. 22321, ancien n° 38 du fonds des Blancs-Manteaux, p. 609-883). Dans son étude sur *Les deux saints Caradec*, M. DE LA BORDERIE a reproduit les trois leçons si curieuses que le léonard de 1516 consacrait, le 16 mai, à l'Abbas Karadocus ; on retrouve le même document dans le *Saint Carannog* de M. BARING-GOULD. Dans sa *Notice sur la ville de Ploërmel*, M. S. ROPARTZ a publié la Vita Sancti Armagili du vieux bréviaire de Léon, d'après la copie des bénédictins bretons, qui possédaient la partie d'été de ce précieux livre.

Examinons l'exemplaire de Rennes :

1. Le Calendrier.

Lobineau a publié le Kalendarium veteris breviarii leonensis, mais l'exemplaire qu'il a consulté avait perdu quelques pages. Nous allons compléter son travail.

Janvier....	xvij Kal.	*Fursei* epi., memoria.
	iij Kal.	*Gildasij* abbatis, ix lect.
Février....	Kal.	*Brigide* virginis et mar., ix lect.
	vi Id.	*Deriavi* confessoris, ix lect. de communi.
	Idūs.	*Guongadi* epi. et conf., ix lect. de communi.
Mars.....	Kal.	*Albini* epi. et conf., ix lect.
	vi No.	*Joevini* epi. et conf., ix lect. de communi.
	v No.	*Guengaloei* abbatis, ix lect.
	iij No.	*Pierani* epi. et conf., ix lect. de communi.
	ii No.	*Senani* epi. et conf., ix lect.
	vi Id.	*Patricij* epi. et conf. memoria.
	iiij Id.	*Pauli* epi. et conf. (en lettres rouges). ix lect. Duplum solemne.
Avril.....	xvij Kal.	*Juuelte* virginis, ix lect.
	xvi Kal.	*Paterni* epi. et conf., ix lect.
	ij Kal.	*Brioci* epi., ix lect.
Mai......	ix Kal.	*Donatiani et Rogatiani* mart., iij lect. Voir Lobineau pour le mois de mai.
Juin		Lobineau est complet et exact pour ce mois. Cependant son indication *festum* ne se trouve pas dans l'original ; elle est seulement destinée à remplacer les lettres rouges qui

		caractérisent les plus grandes fêtes du calendrier.
Juillet. . . .	ii No.	En lettres rouges : *Dominica prima post octavam Apostolorum celebratur festum Dedicationis ecclesie Leonensis.*
	iiij Kal.	*Suliavi* conf., ix lect.
		Voir Lobineau pour le mois de juillet. — Cependant notons qu'il marque *Turiani*, tandis que le texte porte la bonne leçon *Turiavi;* au contraire il marque *Tenenani*, tandis que le texte porte une leçon fautive *Teuenani.*
Août.		Voir Lobineau.
Septembre.	iij No.	*Godograndi* mart. memoria.
		Voir Lobineau pour le mois de septembre. — Godegrand est un évêque de Séez (Duchesne, *Fastes épis.*, II, p. 231).
Octobre. . .		Voir Lobineau. — Il écrit Conognani ; le texte porte *Cognogani.* De plus, l'original attribue 9 leçons à St Yves, et le nom de ce bienheureux est inscrit en lettres rouges.
Novembre .	ij No.	*Clari* epi et mart., ix lect.
	vij Id.	*Ilduti* ab., ix lect.
	xi Kal.	Presentatio beate Marie (en lettres rouges). — *Columbani* ab., ix lect.
		La fête de St Mauded est aussi marquée en lettres rouges. — Voir Lobineau pour le mois de novembre.
Décembre..		Voir Lobineau pour le mois de décembre. — Lobineau porte *Tugduali;* le texte original donne *Tudguali.*

2. Les Litanies.

Au folio *liiij* verso, la *Letania* contient, après le nom de S. Nicolas, toute une liste de saints bretons :

Sancte *Paule*,
Golvine,
Joevine.
Tenenane,
Senane,
Tudguale,
Brioce,
Guillerme,
Maclovi,
Sampson,
Paterne,
Corentine,
Goeznovee,
Juliane,
Ronane,
Gaciane,
Cognogane,
Brici,
Sulpici,
Yvo,
Maudete,
Fiacri,
Gildasi,
Philiberte,
Maturine,
Guengaloee,
Guennaele,
Leonori,
Anthoni,
Maure,
Columbane,
Karadoce,
Dominice.

Entre tous ces bienheureux Celtes, aucun n'est plus populaire dans le Léon que saint Renan ; sa légende latine a été publiée par les Bollandistes d'après une copie du XIIIe siècle, dans le *Catalog. codic. hagiogr. lat. in B. N. P.* (Bruxellis, t. I, 1889, p. 438-458).

3. Le dernier feuillet.

Au feuillet signé *aa.j.*, recto, on lit : *Incipit sanctorale hyemale*. Ce propre commence avec la Saint-André, de la fin de novembre, et comprend les offices de décembre, janvier, février, mars, avril, mai, juin.

Au dernier feuillet, on lit : *Explicit breviarium*

ad usum Leonensem, summa diligentia correctum. Parisius impressum, per Desiderium Maheu, in vico sancti Jacobi commorantem, sub intersignio divi Nicolai. Impensis eiusdem Desiderii Maheu, Yvonis Quillevere et Alani Prigent, in hoc opere sociorum. Anno 1516.

Le bréviaire léonard de 1516 servit sans doute jusqu'au commencement du XVIIe siècle. Cet ouvrage liturgique devait être alors si rare que les évêques de Saint-Pol adoptèrent vraisemblablement avec plaisir le bréviaire romain. Toutefois, ils y adjoignirent un propre des saints du diocèse, — propre dont je ne connais aucun exemplaire subsistant, et qui, dès le commencement du XVIIIe siècle, était devenu si difficile à trouver qu'aux fêtes locales plusieurs prêtres se contentaient de réciter l'office du bréviaire romain. Cet état de choses amena Mgr de la Bourdonnaye à revoir et corriger l'ancienne édition pour en publier une nouvelle. Celle-ci date de 1736. Avec le propre léonard, le prélat maintenait l'usage du bréviaire romain [1].

§ II. — MISSELS

A. *Manuscrits.*

61. — Missel de Saint-Vougay, du XIe siècle.

Le missel de Saint-Vougay, conservé au presbytère de ce nom (canton de Plouzévédé, arrondisse-

1. Pour rédiger cette note, je me suis inspiré du Mandement de Mgr de la Bourdonnaye, qui est placé au commencement du *Proprium sanctorum diœcesis leonensis*. (Exemplaire à la Bibl. de la Ville de Rennes, fonds La Borderie.)

ment de Morlaix), est le plus ancien missel de Bretagne et l'un des mieux connus. Malheureusement, il est loin d'être entier; son écriture, d'ailleurs peu soignée, a beaucoup souffert de l'humidité. En plusieurs endroits le texte est illisible et la musique aussi. Un relieur barbare a collé sur certains feuillets déchirés un papier à peine transparent, et a rogné, outre la marge, un pouce ou deux de la colonne extérieure. (Le livre est écrit sur deux colonnes, en minuscule du XIe siècle.) En 1889, le vénérable livre alla à l'Exposition de Paris. Il fut examiné par Mgr Duchesne et M. H. Omont, membres de l'Institut, et revint avec une belle reliure nouvelle, à la place de sa vieille carapace. En 1904, ledit volume fut communiqué aux moines de Solesmes, réfugiés à l'île de Wight, qui l'ont étudié minutieusement.

Sur le missel de Saint-Vougay, voir Dom PLAINE, *Le missel de Saint-Vougay* (in *Rev. de l'Art chrétien*, IIe série, t. VI; tome 23 de la collection, 1877, p. 257-275); — *Paléographie musicale* des BÉNÉDICTINS DE SOLESMES, t. II, planche 80, fac-similé; — ALBERT LE GRAND, *Les vies des SS. de la Bretagne*, édition de 1901, note de M. ABGRALL, p. 224-277.

A remarquer la rubrique insérée en lettres capitales au 1er mai : NATALE SANCTORUM PHILIPPI ET JACOBI. ITEM SANCTORUM CHORENTINI ET BRIOCI EPISCOPORUM. (Ces deux Bretons n'obtiennent cependant qu'une annonce.) A remarquer surtout le texte si précieux de la *Litanie du Samedi-Saint*. Il est fâcheux qu'on n'ait pas publié une photographie de cette nomenclature historico-hagiographique. M. J. LOTH a étudié ce document avec attention dans la *Revue Celtique*, t. XI, p. 135-151. (Il ne faut pas se

fier à la liste de Dom Plaine. Au lieu de *S. Germane*, le brave homme comprend *S. Bernarde* (mort en 1153); il ajoute une *S. Caritas*, que le missel ignore, et sa façon de lire certains noms n'est pas plus heureuse que celle de M. de la Villemarqué.)

62. — Missel d'Antoine de Longueil, du XVe siècle.

Le n° 2450 de Colbert, cité et consulté par Martène (*Syllabus librorum*, au tome I, dans le *De antiquis ecclesiæ ritibus*), porte actuellement à la BIBL. NAT. la cote : latin 869. Ce manuscrit a été étudié par le P. Lebrun, comme on le constate dans ses précieuses notes (BIBL. NAT. Lat. 16806; folio 209 verso, 210, 211).

Missel qui a servi à Antoine de Longueil, évêque de Léon, mort en 1500. Ecriture de la seconde moitié du XVe siècle. Dimensions : 0m 27 × 0m 20. Lettres ornées. 88 feuillets, parchemin. Calendrier perdu.

Au canon, le prêtre prie nominativement pour le Pape, le duc, l'évêque. A la marge, on a ajouté : *Et Rege Nostro*. — Les particularités de la messe sont dignes d'être examinées.

B. *Imprimés.*

63. — Missel de Saint-Pol-de-Léon, de 1526.

Exemplaires : à la BIBL. NAT.; à la BIBL. DU GRAND SÉMINAIRE DE QUIMPER; dans la BIBL. DE FEU M. POL DE COURCY, à St-Pol-de-Léon.

Etudes : 1876, WHITLEY STOKES, *Middle breton Hours*; 1890, J. LOTH, *Chrestom. bret.*, p. 253, 258-

259 ; 1895, L. Delisle, *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, p. 60-65.

Proses : publiées dans les *Analecta liturgica* de E. Misset et W. H. I. Weale (Pars II, *Thesaurus hymnologicus*, t. II, 1892, p. 183-194).

Le dernier feuillet de ce missel nous apprend que l'ouvrage fut imprimé en 1526, à Paris, par Nicolas Prévost, aux frais d'Yves Quilleveré, et qu'on adapta la liturgie léonarde à la liturgie parisienne (*prefateque ecclesie ritui adaptatum*). — Parmi les gravures, une représente S. Pol avec son dragon. — *Confiteor* qui ne copie pas la formule romaine ; deux *Gloria in Excelsis* différents ; *Kyrie* « farcis. »

Je ne sais dans quelle bibliothèque est entré l'exemplaire de M. de Courcy. — Quant à l'exemplaire de la Nationale (Réserve. Inventaire : B. 27804), il provient de la bibliothèque de M. Natalis de Wailly, le membre de l'Institut bien connu ; il a été acheté en 1896, par M. L. Delisle, pour le riche dépôt de la rue Richelieu. M. Delisle a fait photographier sur l'exemplaire de Quimper un feuillet qui manquait au volume de la Nationale.

CHAPITRE VIII

SAINT-BRIEUC

Préliminaires.

Mes recherches relatives aux anciens ouvrages liturgiques du diocèse de Saint-Brieuc ont été longues et peu fructueuses. On connaît deux *Manuale Briocense*, imprimés, gothiques, sans date (L. Delisle, *loc. cit.*, p. 223-225, n°s 251 *bis* et 251 *ter*). M. Gaultier du Mottay a signalé un bon nombre de Propres briochains des XVIIe, XVIIIe, XIXe siècles. Une édition de 1804 lui a échappé (*Proprium Briocense*, Prud'homme, Brioci). Il y en a un exemplaire, format in-12, au British Museum, sous la cote 3355.bb.5. De même, l'auteur ne semble pas connaître le *Breviarium Briocense*, en quatre volumes, de Mgr Mathias Le Groing-La Romagère (Brioci, Prud'homme, 1825). Je possède un bel exemplaire de cet ouvrage, dont l'impression est loin d'être distinguée. Telle fut la dernière édition du bréviaire gallican de Saint-Brieuc. A la fin de 1847, l'église de Saint-Brieuc demanda le rite romain, et le Saint-Siège autorisa en même temps un Propre pour le diocèse. Depuis lors, on a sollicité de Rome quelques privilèges liturgiques pour le culte de saint Yves, privilèges qui ont été concédés. L'édition actuelle des *Officia*

propria sanctorum civitatis ac integræ Briocensis et Trecorensis diœcesis est datée de 1891. J'y remarque des hymnes et antiennes spéciales pour les processions où l'on porte le chef de saint Brieuc et celui de saint Guillaume.

Au XVIII[e] siècle, s'introduisit dans la liturgie briochaine, au 9 septembre, la solennité de sainte Osmanne. Nous avons dans ce fait, et dans l'établissement de la fête de saint Gilduin, à Dol, un curieux exemple de la vénération accordée à des saints bretons dans leur pays, après que leur culte s'est formé et développé longuement dans une église ou une abbaye de France [1].

Le diocèse de Saint-Brieuc a vu naître les deux

1. Vie de sainte Osmanne. —Indication des sources dans la *Bibl. Hagiogr. lat.*, t. II, p. 918-919. — Lobineau, *Vies des saints*, 1724, p. 40. — *Proprium Briocense* de 1783, fête avec oraison spéciale et trois leçons propres (Bibl. de Rennes, fonds La Borderie).

Culte de s. Gilduin. — La vie de s. Gilduin et le tableau de ses miracles ont été publiés en deux fragments ; le premier a paru en 1619 (Du Paz, *Hist généal.*, p. 501-510), le second en 1882 (*Analect. Bolland.*, t. I, p. 149-177). Cette biographie dut être écrite dans la seconde moitié du XII[e] siècle, à la suite de l'invention des restes saints, opérée en 1165. Le récit des prodiges fut continué dans les siècles suivants. Mais la vraie base historique — sur laquelle le narrateur a travaillé pour y asseoir ses développements pleins d'édification et de merveilles — est formée des lettres de Grégoire VII, relatives à la consécration de l'archevêque Even (Morice, *Preuves*, t. I, col. 442-448).

Quant au nom même du saint, il vient de l'illustre famille du Puiset, d'où était sortie sa mère (Guérard, *Cartul. de S. Père de Chartres*, Paris, 1840 ; parmi les personnages qui ont des rapports avec l'abbaye chartraine, nous voyons, au X[e] siècle, des *Gilduinus, Harduinus, Teduinus, Balduinus*, t. I, p. 65, 72, 79. 86, 101... Consulter aussi l'article de M. de Dion sur *Le Puiset aux XI[e] et XII[e] siècles*, in *Mém. de la Soc. archéol. d'Eure-et-Loir*, t. IX, 1889, p. 1-34, 71-85).

Actuellement, dans les Propres de Chartres et de Rennes, Gilduin est célébré au 27 janvier, que l'on considère comme le jour de sa mort. Mais l'adoption de cette date festivale ne semble pas antérieure au XVIII[e] siècle *(a)*.

La plus ancienne solennité de notre bienheureux, fixée au 9 mai, est purement monacale et se rapporte à la découverte et à la translation de ses reliques. Seule, cette *Translatio s. Gilduini* figure dans les ouvrages

(a.) S. Gilduin n'est entré aux Propres de Chartres et de Rennes que dans la seconde moitié du XIX[e] siècle.

plus antiques imprimeries de Bretagne : celle de Bréhant-Loudéac, protégée par le château des Rohan, et celle de Lantenac, qui fonctionna sous l'abri de l'abbaye [1].

§ I. — BRÉVIAIRES

A. *Manuscrits.*

Dom Lobineau (*Les Vies des Saints de Bretagne*, 1724, p. 11) parle d'un *ancien bréviaire de Saint-Brieuc* qui contenait la vie du saint patron en douze leçons. Ce manuscrit liturgique semble perdu. Et nous ne pouvons signaler que le texte suivant :

suivants, qui proviennent de S. Père et sont conservés à la Bibliothèque de la ville de Chartres *(b)* :

Ms. 521,	XIIIe s.	*Missale.*	III lect.
Ms. 580.	XIIIe s.	*Missale.*	(Sans indication de leçons).
Ms. 519,	XIVe s.	*Missale.*	(Sans indication de leçons).
Ms. 565,	XIV-XVe s.	*Breviarium.*	Lect. XII.

Il ne me semble pas qu'on ait canonisé les vertus du jeune chanoine avant l'invention inattendue de son corps, quelque quatre-vingt-dix ans après son décès, juste au moment où l'on voulait réédifier l'église abbatiale et où l'on était en quête de ressources pécuniaires (Lire l'abbé Poisson, *Chroniq. de l'abbaye royale de Saint-Père-en-Vallée*, Chartres, 1857, p. 326-396).

Détail pittoresque : Jean-Baptiste Thiers (qui est né à Chartres, en 1636), composa une dissertation contre S. Gilduin : elle ne fut pas imprimée, et le manuscrit en est perdu. (D'après Michaud, *Biogr. Univers.*, t. 41, p. 372.)

Références : Albert Le Grand, *loc. cit.*, 1901, p. 30-35 ; Tresvaux, *Vie des SS.*, 1836, t. II, p. 343-350 ; P.-M. Renard, *Les Reliques de S. Gilduin*, in *Mém. de la S. Archéol. d'Eure-et-Loir*, t. IX, p. 371-378 ; Haye, *Martyrologe de l'église de Chartres*, Chartres, sans date (vers 1890), p. 59, n° 172.

1. *L'Imprimerie en Bretagne au XVe siècle*, étude publiée par la Société des Bibliophiles bretons. Nantes, 1878. — M. de la Borderie eut la part principale dans cet excellent travail.

(b.) Je dois la communication de ce renseignement bibliographique à mon savant ami M. l'abbé Langlois, bibliothécaire de Chartres.

64. — Officium S. Brioci [Bibl. Nat., ms. lat. 1149].

Sur papier. 36 folios. 250 mm × 145. Les trois premiers folios de la fin du xive siècle; et les autres en écriture cursive du xve.

Reliure en maroquin rouge aux armes de France. Anciennes cotes : Codex Colbertinus : 5464. Regius : 4468/3.

Folio 1. (En rouge :) Incipiunt memorie sanctorum a sexta feria post octavam Sacramenti, usque ad adventum Domini, et ab octava epiphanie usque ad passionem Domini ad matutinas. Et primo de sancto Stephano antiphona. . . . .

De sancto Brioco antiphona. (En noir :) O benigne, Deo digne sacerdos amabilis; o confessor intercessor...

Folio 4. (Comnencement de l'écriture cursive.) En tête : La feste de sainct Brieuc. In fine aprilis..... Après des oraisons, viennent des leçons, au nombre de huit, indiquées en marge par Lectio prima, Lectio secunda, etc.

A partir du folio 25, l'écriture change et devient encore plus difficile à lire. Le manuscrit se termine au folio 36 recto, mais semble inachevé.

Dans l'ensemble, ce manuscrit ne me paraît pas présenter grand intérêt.

(Communication de M. Paul Marais, conservateur-adjoint à la Bibliothèque Mazarine.)

Il est assez curieux de connaître l'opinion que professait sur le compte des bréviaires manuscrits briochains Messire André le Porc de la Porte, sage Angevin, nommé par Louis XIII au siège de Saint-Brieuc. Ayant étudié l'office du vénérable patron

« in antiquissimis breviariis, » il trouva ce latin d'une impureté fastidieuse, « insolens ac barbarum, » indigne de la charmante douceur de l'Eglise; après quoi, il fit publier un nouvel office du bienheureux Brieuc, qui n'offensât pas des oreilles classiques : « ut et humilior non esset oratio et ab Ecclesiæ lenitate non abesset. »

La Bibliothèque de la ville de Saint-Brieuc possède l'*Officium sanctorum Brioci et Guillelmi patronorum diocesis Briocensis;* volume in-18, imprimé dans cette ville, en 1621, chez Guillaume Doublet. La même bibliothèque possède l'édition de 1683 de l'*Officium SS. Brioci et Guillelmi.* On considère l'impression de 1621 comme étant la première qui soit sortie de la cité briochaine.

B. *Imprimés.*

65. — Bréviaire de Saint-Brieuc de 1532.

Cet ouvrage se compose de deux volumes in-16, contenant, l'un, la partie d'hiver, de l'Avent à la Trinité; l'autre, la partie d'été, de la Trinité à l'Avent. Les titres manquent; et, bien que la date soit imprimée à la fin du Sanctorale hyemale, on ne trouve pas le nom de l'imprimeur. M. Gaultier du Mottay, qui a employé cet ouvrage liturgique dans son étude sur les anciens offices des patrons de Saint-Brieuc et de Tréguier, dit que les deux volumes appartiennent à deux bibliothèques différentes de Bretagne. Lesquelles? Il aurait été sage de nous l'apprendre (*Mém. de la Soc. archéol. des Côtes-du-Nord*, III, 1857-1869, p. 269-270).

65 *bis*. — Bréviaire gothique de Saint-Brieuc.

Bibl. de M. Gaetan de Wismes, à Nantes; notice communiquée par M. de Wismes.

Caractères gothiques, noirs et rouges; à deux colonnes; 315 feuilles formant 630 pages; mesure : 0,13 × 0,09. Incomplet de la fin, et le titre manque.

12 pages pour le calendrier, où figurent les fêtes briochaines : Guillaume (29 juillet); Dédicace de l'église de Saint-Brieuc (16 septembre); Réception des reliques de S. Brieuc (18 octobre).

6 pages pour les litanies des saints, où l'on remarque, à côté des bienheureux bretons, des noms chers à la piété du diocèse briochain : Corneille, Gilles, Léonard, Mathurin, Fiacre.

Fêtes de l'Avent à la Trinité; Fêtes des saints; Parmi les offices bretons, celui de S. Guillaume occupe cinq pages et demie, et celui de S. Brieuc : sept pages.

Dans le calendrier, au bas de chaque mois, on a placé les proverbes qu'on lit dans plusieurs bréviaires, et notamment dans le briochain de 1548 : pour janvier : *pocula Janus amat;...* pour décembre : *Querit habere cibum porcum mactando December.*

66. — Bréviaire de Saint-Brieuc de 1548. [Bibl. Nat., Réserve, Inventaire : B. 4925.]

Titre : Breviarium de Trinitate ad usum insignis ecclesie Briocensis, correctum emendatumque attentiori cura et vigilia diligentiori, cum multis additionibus, videlicet officium Transfigurationis Do-

mini, officium Sancti Fiacrii, noviter impressum et emendatum, anno domini millesimo quingentesimo quadragesimo octavo. On les vend a Rennes ches Guillaume Chevau libraire.

Cette expression *Breviarium de Trinitate* équivaut à : *partie d'été.* En fait, le Propre des saints dans ce volume va de mai à novembre. Impression médiocre. Manquent quelques feuillets. On trouvera une bonne analyse bibliographique de l'ouvrage, dans les *Archives du biblio. bret.*, t. II, Rennes, 1882, p. 12, p. 114-118. Mais je voudrais que M. de la Borderie, qui considère Guillaume Chevau comme l'imprimeur du briochain de 1548, nous eût donné une preuve solide de cette assertion. En effet, la profession de Chevau n'est pas une indication suffisante. C'est à Paris, en 1557, que fut imprimé *le Mystère de sainte Barbe*, pour Bernard de Leau, qui, cependant, à Morlaix, était déjà (ou allait devenir) imprimeur lui-même.

Dom Lobineau (*Les vies des SS. de Bret.*) a publié une liste de saints « *ex Kalendario veteri breviarii Briocensis.* » Quelques corrections et additions sont nécessaires.

Au lieu de *Junius*, il faut lire *Julius.* — Dans le mois de juin, que Lobineau néglige, je remarque : au 7, « *Tugduali epi.*, III lec.; » au 21, « *Mevenni abba.*, III lec. » — Il oublie, en février, au 1er, sainte Brigide; en mai, au 24, Donatien et Rogatien; en septembre, au 16, dédicace de l'église de Saint-Brieuc; en octobre, au 10, Paul de Léon, au 24, Martin de Vertou, qui est placé à côté de Magloire; en novembre, au 18, Mauded, abbé; en décembre, au 1er, « *Tugduali epi.*, IX lec. »

A titre de curiosité, notons les mentions sui-

vantes : au 3 avril, « *Factum est diluvium hic*[1]; » au 19 du même mois, « *Roma conditur.* »

§ II. — MISSELS

Nous ne connaissons aucun missel manuscrit de Saint-Brieuc. Passons à un problème de bibliographie. Mais, tout d'abord, qu'on me permette de remercier M. Paul Marais, conservateur-adjoint à la Bibliothèque Mazarine. Il a bien voulu me prêter dans cette question le plus précieux et le plus patient concours.

67. — Missel briochain de 1443-1507-1533-1543 [Bibl. Mazarine, Réserve, 11879].

Reliure peu ancienne et sans valeur. Impression gothique peu remarquable. Petit format. Marges rognées.

Titre : Missale ad usum insignis ecclesie Briocensis, nuper a qualicunque filocalo sollerter emendatum, cum pluribus additionibus et missis de novo positivis[2], videlicet : missa de Transfiguratione, missa de sancto Mathurino[3], missa de nomine Iesu, et missa de sancta Christi lachrima. — Anno Domini M CCCC xliij. — Impressum Rothomagi, impensis honesti viri Geraldi Angier, Cadomi moram tenentis,

1. D'après le calendrier manceau de 1505, au 17 mars : « *Intravit Noe in archam.* »

2. Il faut lire évidemment : *positis*.

3. Moncontour, au diocèse de Saint-Brieuc, est le lieu de France où le saint prêtre — qui appartenait, dit-on, au IVe siècle et à l'ancien diocèse de Sens, — est le plus honoré. Très cultivé en Bretagne par le populaire, surtout avant la révolution, S. Mathurin est fêté le 9 novembre et invoqué contre les maladies nerveuses (P. Sébillot, *Petite légende dorée de la H. B.*, p. 79-82; *Rev. des Tradit. Popul.*, mai 1903, p. 266, mars-avril 1904, p. 177).

et pro Bertranno Iago moram tenente Moncontour.

Les proses de cet ouvrage liturgique ont été publiées dans les *Analecta liturgica* de E. MISSET et W. H. I. WEALE (Pars II, *Thesaurus hymnologicus*, t. II, 1892, p. 195-212). Dans ses *Anciens offices des saints Patrons du diocèse de Saint-Brieuc et de Tréguier*, M. GAULTIER DU MOTTAY avait utilisé le même livre (*Mém. de la Soc. archéol. et historiq. des Côtes-du-Nord*, t. III, Saint-Brieuc, 1857-1869, p. 291, p. 309).

La date d'impression 1443 est fausse : c'est clair. Sur le verso du titre, on lit : « *in anno presenti* M. CCCCC. et VII, *in quo fuit impressum presens missale.* » Visiblement, c'est cette note qui conduisit le Père Lebrun à nommer ce livre « *missel de 1507* » dans ses recherches manuscrites sur la liturgie [BIBL. NAT., Latin 16806, du folio 200 au folio 208]. A son tour, entraîné par le Père Lebrun, le maître bibliophile qu'était M. de la Borderie a parlé du missel briochain de 1507 [*Miracles de saint Magloire*, p. 70]. Mais la date 1507 ne saurait être celle du livre que nous étudions. Le Père Lebrun ignorait que Gérard Angier n'avait été reçu libraire de l'Université que le 13 mars 1527[1] ; de fait, on ne voit pas son nom sur un volume avant le 28 juillet de ladite année[2]. Il semble donc que ce chiffre 1507 désigne une édition princeps (dont l'exemplaire de la Mazarine serait une réimpression).

Faut-il adopter la date de 1533 ? Elle nous irait volontiers. L'église de Saint-Brieuc venait d'avoir un nouveau bréviaire en 1532, et désirait certaine-

1. L. DELISLE, *Catalog. des livr. impr. à Caen*. II, 1904. p. XXXVIII, p. 89, p. 90.
2. *Eod. loc.*, p. 134, n° 99.

ment posséder le plus tôt possible un nouveau missel qui y correspondît. C'est d'ailleurs la période où Gérard Angier manifeste sa pleine activité, et publie un missel et un rituel pour l'église de Rennes [1].

M. Léopold Delisle affirme la date 1543. En effet, rien n'insinue que Gérard Angier n'exerçât plus son état à cette époque. Même il ne devait pas être fort âgé alors, ayant obtenu son titre de libraire de l'Université en 1527. D'autre part rien d'extraordinaire à la chute d'un C dans la date de M CCCC xliij. Il serait facile de citer quantité d'exemples de ce fait.

Détail digne d'attention : L' « *anno Domini M CCCC xliij* » est situé au milieu du titre, au bas d'un quatrain : *Ad sacerdotem*, contrairement à tous les usages qui mettent toujours l'année après les noms de ville et d'imprimeur. Ce chiffre ne serait-il pas celui d'un missel manuscrit que l'on aurait confié aux presses ? Cette hypothèse est inadmissible. Les quatre versicules adressés au prêtre disent : « Si tu m'en crois, *achète* ce nouveau missel. » Or ce conseil commercial s'applique plutôt à un imprimé, qui est dans la circulation, qu'à un manuscrit, qui est exécuté sur commande pour un particulier. D'ailleurs, une réponse péremptoire nous est donnée par un *contemporain* du missel, l'ecclésiastique qui a préparé l'édition (parue ou non parue) de 1556, sur l'exemplaire de la Bibliothèque Mazarine. Après avoir modifié au verso toutes les indications chronologiques, il ne lui reste plus qu'à placer au recto du titre la date de la future publi-

1. L. D., *Catalog.*, II. p. 135, nº 277 ; p. 136, nº 288, nº 256, nº 270.

cation. Eh bien ! où ce contemporain pose-t-il cette date de 1556 ? Précisément en remplacement de la date M CCCC xliij, au bas du quatrain de réclame ! Preuve qu'il considère bien 1443 (pour 1543) comme la date de l'impression qu'il a sous les yeux, malgré la place un peu anormale de ce chiffre dans le titre.

Sous la cote : Théologie, n° 1786, la BIBL. DE LA VILLE DU MANS possède un second exemplaire de ce missel gothique de saint Brieuc. Sans doute, le titre fait défaut, mais le commun des saints est folioté de la même manière : fol. j — fol. xxxviij, et les signatures des feuillets concordent, jusque dans certaines bizarreries : br̄. puis Br̄, soit avant, soit après le chiffre (Br̄ est l'abréviation de : *Briocense*). D'autre part l'analyse du volume établit que cet exemplaire du Mans est totalement identique à celui de la Mazarine.

Après les préfaces, notées en plain-chant, deux *Gloria in excelsis*, l'un conforme à celui que l'on chante actuellement dans nos églises, l'autre *de beata virgine Maria*, inusité dans la liturgie d'aujourd'hui. Ce dernier offre quelques modifications comme celle-ci : « *Suscipe deprecationem nostram, ad Marie gloriam.* » Avant le canon, les deux gravures traditionnelles : le Christ en croix et le Père éternel en majesté. Canon qui reproduit parfaitement celui de la liturgie romaine. Particularités aux prières qui précèdent ou qui suivent la communion. Plusieurs proses. Pour saint Yves : *Laus et honor Trecorie;* et pour saint Malo : *Omnis sexus, omnis etas*[1]. Parmi les messes spéciales : Les cinq

1. Sur ces deux proses, voir les notes bibliographiques et critiques du

plaies du Christ[1]; Notre-Dame de Pitié; saint Roch.

Le livre se termine par les *Remedia misse.*

Dans l'exemplaire manceau, le calendrier est complet. Reliure récente.

68. — Missel de Saint-Brieuc de 1556.

L'exemplaire de la Mazarine, dont nous avons parlé plus haut, porte quantité de ratures et de corrections, ce qui permet de supposer qu'il servit à préparer une édition postérieure, Celle-ci dut ou devait paraître en 1556. En effet, la date M. CCCC. xliij a été biffée et remplacée par M. CCCCC. lvj. D'autre part, au verso du titre, le *numerus aureus* vij est corrigé à la plume en xviij, et la *littera dominicalis* c en e, modifications qui donnent bien le nombre d'or et la lettre dominicale de 1556 — L'évêque de Saint-Brieuc se nommait alors Jean du Tillet. C'était un prélat de grande érudition ecclésiastique. Entre autre choses il écrivit un Traité de l'antiquité et de la solennité de la messe. Il serait donc particulièrement agréable de connaître son missel.

R. P. ALBERT PONCELET, dans les *Analecta Bollandiana*, octobre 1905, p. 516, n° 248; p. 527, n° 263.

Dans le même numéro de la revue, le P. Poncelet a publié des remarques intéressantes (p. 483-486) sur *Une source de la vie de S. Malo, par Bili.*

1. Mon missel romain de 1506 contient une *missa quinque plagarum sanctissimi corporis Jesu Christi.*

CHAPITRE IX

TREGUIER

Préliminaires.

Nous possédons un bon nombre de *statuts synodaux de l'église de Tréguier*, pour le XIV[e] et le XV[e] siècle [1]. Il y aurait de petits coins du moyen-âge à éclairer avec ces précieux règlements. Contentons-nous d'en extraire des points de liturgie et d'hagiographie bretonnes :

1° *Livre indispensable* (vers l'an 1360).

Tous les prêtres et curés du diocèse trécorois doivent avoir, sous peine d'une amende de cent sous, en monnaie courante, « la vie, légende, et histoire du bienheureux Tudgual, notre patron [2]. »

2° *Cultes singuliers, disparition de vieilles légendes, bréviaires locaux, rubriques obligatoires* (vers l'an 1360).

Quelques prêtres et autres personnes du monde ecclésiastique récitent l'office de saints inconnus, ou même qui n'existèrent jamais. Il vaut bien mieux rendre des honneurs à Yves et à Tudgual. Désormais donc, hormis le temps de l'Avent, le temps du

1. Morice, *Preuves*, I, col. 1298-1311; 1370-1375; 1668-1670; II, col. 51-53; 84-85; 292-294; 1140-1141; 1191-1193; 1243-1247; 1273-1285; 1522-1534; III, col. 147-150; 464-466; 740-842; 775-776.

2. Morice, *Preuves*, I, col. 1372, sous le titre VIII.

Carême et le temps pascal, hormis encore le cas d'une fête solennelle, on récitera l'office de S. Yves tous les lundis, l'office de S. Tudgual tous les jeudis, l'office de la Vierge tous les samedis [1].

3° *Fixation et déplacement de fêtes.*

S. Gonéri, dont les miracles se multiplient, sera célébré le 18 juillet, et à Tréguier, et dans deux paroisses déterminées (vers l'an 1440) [2]. — En octobre 1515, l'évêque Antoine de Grignaux fixa la solennité de S. Gonéri au premier mardi d'avril de chaque année [3].

Aux côtés de l'église naquit l'imprimerie. L'une parlait, l'autre multipliait la parole. Et la cité trécoroise est une des premières en Bretagne qui ait possédé des presses. Lire la lettre de M. Léopold Delisle à M. de la Borderie sur les *Mandements épiscopaux imprimés à Tréguier au XVe siècle* [4]. Mais cet établissement ne dura pas de longues années. Vers le milieu du XVIe siècle, il retrouva la vie, à Morlaix. C'est dans cette ville que sera imprimé le *Proprium Trecorence* de 1770, comme l'y avaient été, en 1685, les *statuts du diocèse de Tréguier*, parus sous Mgr de Baglion de Saillant, ex-

1. *Eod. loc.*, I, col. 1373, sous le titre XIX. — L'expression latine est assez pittoresque pour que nous la reproduisions : « *horas de sanctis ignotis. et qui forte nunquam fuerunt in rerum naturâ, recitant.* »

2. *Eod. loc.*, II, col. 1281.

3. *Eod. loc.*, III, col. 776. — Le propre actuel de Vannes fait commémoraison de S. Gonéri au 28 JUILLET, et lui consacre une *Lectio IX*.

4. *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, année 1900, tome LXI, p. 59-70. — Et, naturellement, *L'Imprimerie en Bretagne au XVe siècle*, 1878, p. 83-94. Les mandements dont il est question dans l'article de M. Delisle ont été adressés à leur clergé par des évêques de Saint-Brieuc : Christophe de Penmarch et Olivier du Chastel. Quant aux pièces elles-mêmes, elles se trouvent au Vatican, fonds de la reine de Suède, n° 988. Il est vivement à souhaiter qu'on les publie intégralement.

Voir dans le *Catalog. g. des mss. des Bibl. p., Départ.*, t. XIII. p. 432, n° 283 des mss. de DÔLE : *impressions du XVe siècle à Tréguier.*

colonel, ancien oratorien, et solide gallican. Aussi bien, deux paroisses morlaisiennes, Saint-Mathieu et Saint-Melaine, dépendaient de l'évêché trécorois. Toutefois, la paroisse morlaisienne de Saint-Martin était dans le diocèse de Saint-Pol. Or, c'est en Saint-Martin que se trouvait placé le couvent de Cuburien, dont l'imprimerie nous a légué deux volumes de langue bretonne : *Le Miroir de la Mort* et *la Vie de sainte Catherine.* Le premier est une publication de 1575, le second de 1576 [1].

Combien il serait à souhaiter que la BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE MORLAIX se constituât un fonds spécial d'impressions léonardes et trécoroises !

Un moine clunisien du XIIe siècle, connu sous le nom de BERNARD DE MORLAIX, a composé des hymnes qui sont en grand honneur dans l'église anglicane [2].

§ I. — BRÉVIAIRES

A. *Manuscrits.*

69. — Bréviaire de saint Yves. Fin du XIIIe siècle.

L'ouvrage liturgique connu sous le nom de bré-

1. J. LOTH. *Chrest. bret.*, 1890, p. 287, 294.

Puisque nous esquissons le rôle particulier des cathédrales et des abbayes bretonnes dans le développement de l'imprimerie en notre province, nous devons compléter ce tableau en rappelant la réglementation générale, dont l'Eglise endigua toujours les productions des presses. Sur cette question, nous renvoyons à des articles instructifs parus dans les *Etudes* des Pères Jésuites, à propos de la *Constitution apostolique de Léon XIII sur l'interdiction et la censure des livres.* (Numéros de février, mars, avril et mai 1897.)

2. KERVILER, *Bio-bibliogr. bret.*, livre I, t. III. Rennes, 1889, p. 6. — *The Rhythm of Bernard of Morlaix on the Celestial Country*, edited and translated by the Rev. J. M. NEALE. — L'*Histoire littéraire de la France* (tome XII, réédition de 1869, p. 236) appelle ce personnage (avec raison, semble-t-il) BERNARD DE MORLAS. (Morlas, dans le comté de Bigorre.)

viaire de saint Yves appartient à l'église du Minihi-Tréguier (commune formée d'une des anciennes paroisses de Tréguier). Cette vénérable relique a subi les atteintes et du temps et des pèlerins et des touristes. Il en reste à peine une cinquantaine de feuillets en mauvais état, isolés les uns des autres.

Au témoignage de M de la Borderie, l'écriture date positivement du XIIIe siècle ; et le savant paléographe a publié un fac-similé de deux pages de ce livre antique [1]. L'abbé Tresvaux avait déjà donné le calendrier du bréviaire, comprenant les mois de mars, avril, mai et juin [2].

70. — Légendaire trécorois du XVe siècle. [BIBL. NAT., ms. lat. 1148.]

Au folio 2, recto. on lit ce titre : *Legenda sanctorum Britanie secundum usum ecclesie Trecorensis. Et primo de sancto Tudgualo predicte ecclesie patrono.*

Au folio 1, recto, on trouve un *Repertorium* ou Table. Les leçons pour les offices particuliers du diocèse comportent les sujets suivants :

De sancto Tudgualo,
De sancta Appolonia,
De sancto David,
De sancto Paulo episcopo leonensi,
De sancto Paterno episcopo venetensi,
De sancto Yvone,
Festum Visitationis beate Marie,
De sancto Ruilino episcopo,
De sancto Gonerio,
De sancto Samsone episcopo dolensi,
De sancto Guillermo episcopo briocensi,

1. *Monuments originaux de l'hist. de saint Yves*, p. LXI.
2. *Les Vies des SS. de Bret.*, I. 1836, p. XXVII.

De sancto Claro episcopo nanetensi.
Translatio sancti Yvonis et Eutlami confessoris.
De sancto Melanio episcopo redonensi,
De sancto Tremoro martire,
De sancto Maclovio episcopo.
De sancto Antonio abbate.

Ce légendaire, qui était destiné à la récitation de l'office divin, semble bien dans ses narrations un abrégé d'un Grand Légendaire de Tréguier, lequel a été consulté par les Bénédictins bretons, et que M. de la Borderie a fait connaître dans ses études sur saint Hervé et sur saint Efflam, publiées en 1892. Le même savant a publié l'office de saint Tudual, tel qu'on le trouve dans le ms. lat. 1148 de la Nationale [*Mém. de la Soc. archéol. des Côtes-du-Nord*, IIe série, t. II, 1885-1886, p. 117-122]. Dans les *Monuments originaux de l'histoire de S. Yves* (Saint-Brieuc, L. Prud'homme, 1887), M. de la Borderie a emprunté encore au même manuscrit latin 1148 l'office de la fête principale de S. Yves et celui de la translation de ce bienheureux, avec les leçons de l'octave (pages 437-455, et 466-479). L'abbé Y. M. Lucas a donné hymne, antienne et oraison de S. Gonéri, puisées à la même source (*La vie, les reliques, le culte de S. Gonéri*, Vannes, 1888, p. 16; extrait de la *Rev. hist. de l'Ouest*). Mais la copie qui avait été communiquée à l'auteur par M. de Boisgelin n'était pas très sûre, et M. de la Borderie l'a corrigée dans son *Examen de la vie ancienne de S. Gonéri* (Vannes, 1888, p. 8-9, 14-15; extrait de la *Rev. hist. de l'Ouest*). Dès 1884, M. de la Borderie, dans son étude sur les origines de l'église de Nantes, avait cité le ms. 1148 de la Nationale (*Saint Clair*, Rennes, 1884, p. 5).

Ajoutons que ce document est mentionné par les Bollandistes, dans leur *Catalog. C. H. L. in B. N. P.*, III, 1893, p. 539.

71. — **Bréviaire de Tréguier, du xve siècle.**

Vélin. Ecriture du xve siècle. Environ 500 feuillets. 0^m 177 × 0^m 131. Pages à deux colonnes, de 31 lignes chacune. Conservé au Petit Séminaire de Tréguier.

M. l'abbé France a publié les leçons de cet ouvrage pour la fête de saint Yves et pour la solennité de la Translation de ses reliques (*Mém. de la Soc. archéol. des Côtes-du-Nord*, IIe série, t. II, 1885-1886, p. 69-75). M. A. de la Borderie a tiré de ce livre l'office de saint Mauded (*Saint Maudez*, Rennes, 1891; extrait des *Mém. de la Soc. archéol. des Côtes-du-Nord*, p. 218-224), et la commémoration de saint Efflam (*Saint Efflam*, Rennes, 1892, p. 6-7).

Il est fâcheux qu'on n'ait pas encore publié le calendrier de ce gros bréviaire, avec l'analyse sérieuse d'un ouvrage aussi important pour la liturgie et l'hagiographie bretonnes.

72. — **Office manuscrit de saint Hervé.**

Un manuscrit, jadis conservé au Faouët (ancien diocèse de Tréguier), contenait l'office de saint Hervé. Cet office — aujourd'hui perdu — racontait la vie du saint, distribuée par leçons, hymnes, antiennes, répons et proses. Le texte en question a été consulté au xviie siècle par Albert Le Grand (*Les Vies des SS. de la Bret.*, édition de 1901, p. 239.)

B. *Imprimés.*

73. — Office de saint Efflam, de 1575.

Les prêtres de Plestin, au diocèse de Tréguier, rédigèrent, d'après leurs anciens légendaires paroissiaux, un office de saint Efflam, lequel, dans une suite de leçons, d'hymnes, de répons, racontait la vie du saint. Cet office fut imprimé en 1575, au couvent de Cuburien, à Morlaix. — Le texte de 1575 a été vu par ALBERT LE GRAND, *loc. cit.*, 1901, p. 587-588.

74. — Anciens offices imprimés de saint Tudual et de saint Yves.

Mgr Jean-Marc de Royère fit imprimer, en 1770, à Morlaix, chez T. Guyon, un *Proprium Trecorense*, volume in-12. Le calendrier marque : Brieuc, Corentin, Gonéri, Guillaume, Judicaël, Mauded, Paul de Léon, Samson, Tudual, Yves. Au 28 janvier : *Ruelini, epis. Trecorensis, conf.* Au mois de juin : *Dominicâ infrà octavam Corporis Christi, Dedicatio ecclesiæ cathedralis Trecorensis.* La préface (ou *Mandatum*) de l'évêque est maigre de renseignements historiques. Nous ne pouvons en extraire que ces paroles : « Cum officiorum sanctorum Tudualdi et Yvonis editio jam dudum defecerit, Fratres charissimi, vestris annuentes votis, novam confici et typis publicari præcepimus. Hæc igitur officia penitus et, ut putamus, in melius innovata tradimus vobis. » Il semblerait donc qu'avant 1770, il n'y ait pas eu de bréviaire imprimé pour le Trécorois, et qu'on se contenta de confier aux presses les offices de saint Tudual et de saint Yves. De

fait, nous connaissons des *Officia propria sanctorum Tuduali et Yvonis, Træcorensis diœcesis patronorum*, publiés à Morlaix, en 1704[1], sur l'ordre d'Olivier Jegou de Quervilio, Breton janséniste, qui fut évêque de Tréguier pendant trente-sept ans. Il est probable que les prêtres se servaient du bréviaire romain ou du bréviaire d'un diocèse français. Et sans doute chaque paroisse conservait, soit manuscrit soit imprimé, l'office particulier du saint patron. Cet office local s'ajoutant au double office diocésain constituait alors la liturgie bretonne du pays trécorois.

§ II. — MISSELS

75. — Je n'ai pu découvrir aucun missel ancien de Tréguier, soit manuscrit, soit imprimé. En 1770, on plaça le cahier des messes propres du diocèse à la suite du *Proprium Trecorense* (p. 407-454). La missa pour *Festum sacerdotii D. N. Jesu Christi* a une préface spéciale. La *Missa pro anniversario ordinationis* a une longue prose particulière : « *Piscatores hominum, sacerdotes mei.* » Ce sont des messes dans le goût de l'Oratoire[2] et de Saint-Sulpice. Tandis que les prières de l'Eglise sont en général d'une simplicité remarquable[3], celles de ces

1. *Bulletin de la Soc. des Biblioph. bret.*, séance du 9 octobre 1895, p. 126.

2. Puisque l'occasion se présente de parler de la liturgie oratorienne, rappelons que, dans son plus brillant séminaire, l'illustre congrégation consacrait plusieurs offices à nos saints bretons. Voir les *Officia propria domus oratorii Domini Jesu sancti Maglorii* (Parisiis, Ballard, 1757). C'est un des monuments les plus distingués de notre liturgie française. Le volume est très rare. Le seul exemplaire que je connaisse est dans la Bibliothèque de mon ami M. Bonnardet, professeur à Juilly.

3. « Ce qui caractérise les oraisons de la bonne époque c'est la brièveté et la clarté... Les cadences métriques qui marquent la fin des phrases

doctes congrégations répondent habituellement à des thèses mystiques ou théologiques qui leur sont chères.

POSTFACE

I. — En terminant, rappelons à gros traits l'origine des bréviaires et des missels.

La récitation de l'office canonique et la célébration de la sainte messe imposaient au clergé l'obligation de posséder une véritable bibliothèque liturgique : l'*Antiphonaire*, ou recueil d'antiennes et de répons; le *Passionnaire*, qui donne la légende des martyrs; le *Légendaire*, qui fournit les histoires des saints non suppliciés; l'*Homiliaire*, qui contient les sermons des Pères; le *Texte Biblique* de l'ancien et du nouveau Testament, pour les leçons des nocturnes; le *Psautier*, ou collection des cantiques attribués au roi David; le *Martyrologe*, ou calendrier des saints qui doivent recevoir les honneurs de l'église; le *Sacramentaire*, dans lequel étaient copiées les prières du canon et les oraisons diverses; l'*Evangéliaire*, où étaient les évangiles qu'on lit à la messe; l'*Epistolaire*, renfermant les épitres des apôtres; le *Graduel*, avec la notation musicale des parties chantées pendant le saint sacrifice; l'*Hymnaire*, qui réunissait les chants particuliers aux diverses fêtes. L'idée devait naître de réduire en un volume portatif et unique, d'un coté toute la série des ouvrages nécessaires à

achèvent de les rendre limpides et sonores. » (VACANDARD. *Le cursus* in *Rev. des Quest. historiq.*, 1er juillet 1905, p. 87.)

la récitation de l'office divin, d'un autre côté toute la série des ouvrages nécessaires à la célébration de la sainte messe. Tel fut le principe des bréviaires et des missels. Les plus anciens bréviaires connus proviennent du Mont-Cassin et remontent à la fin du XIe siècle. De même, à partir du XIe siècle, nous avons d'innombrables copies des missels.

II. — Nous avons des éléments nombreux pour étudier les rites adoptés dans notre province au XVe siècle.

Afin de permettre soit aux libraires, soit aux érudits non initiés à la prière catholique, de reconnaître, dans nos livres antérieurs au XVIIe siècle, ce qui, tranchant sur la liturgie romaine, a un intérêt historique, nous allons donner un point de comparaison, en analysant l'ordinaire de la messe conforme à l'usage de Rome avant la réforme de Pie V [1]. Car, pour la messe romaine, depuis la fin du XVIe siècle elle n'a pas varié, et celui qui voudrait établir un parallèle entre un texte d'église bretonne et le *missale romanum ex decreto SS. Concilii Tridentini restitutum, S. Pii V pontificis maximi jussu editum*, n'aurait qu'à se procurer le « paroissien romain » en latin et en français, qu'on trouve partout.

Ordinaire de la messe romaine, au temps de Jules II [2] :

Le *Gloria in excelsis Deo* a des rubriques réser-

1. La bulle : *Quo primum tempore ad Apostolatus apicem assumpti fuimus*, fut donnée par Pie V, en 1570. Elle accompagne la publication du missel romain, avec ordre absolu de se conformer à ce livre, à moins qu'on ne possède un rite spécial en usage depuis deux cents ans.

2. Ce *missale romanum* fait partie de ma bibliothèque. — Il a été imprimé à Venise, en 1506 ; décoré par le Vénitien Frère Albert Castelan ; publié aux frais du Florentin Lucas-Antoine de Giunta. — Lettres

vées aux fêtes de la Vierge. Parmi les Préfaces, j'en remarque une en l'honneur de S. François d'Assise ; une autre pour les fêtes de S. Augustin ; une autre à la gloire de S. Roch[1]. A la fin de la messe, le prêtre bénit le peuple en disant : *In unitate Sancti Spiritus benedicat vos Pater et Filius*. Si le prêtre a dit la « messe des défunts, » il bénit le peuple avec la formule suivante : *Deus vita vivorum et resurrectio mortuorum : benedicat vos in secula seculorum*. Aussitôt après l'*Amen* de la réponse, l'officiant rentre à la sacristie, se dépouille des ornements sacerdotaux et récite l'antienne : *Trium puerorum cantemus hymnum*, avec le psaume : *Benedicite omnia opera Domini Domino*, suivi du psaume : *Laudate Dominum in sanctis eius;* le prêtre reprend l'antienne, ajoute le *Kyrie eleison* avec le *Pater noster ;* viennent ensuite quelques versets et répons, terminés par trois oraisons[2].

A part les traits que nous venons de relever, l'ordinaire de la messe romaine en 1506 ne diffère nullement de l'ordinaire de la messe romaine en 1906.

gothiques, en rouge et noir ; notation en plain-chant; abondance de gravures sur bois à pleine page, ou comme encadrement, sans parler des dessins disséminés dans le texte ; majuscules superbes. Ce volume constitue vraiment un exemple distingué de l'ancienne gravure sur bois en Italie. — Fort in-quarto ; reliure originale, aux ais de chêne, recouverts en peau de porc frappée, avec coins de cuivre, et restes d'ancien fermoir. — Je me suis procuré mon exemplaire à Londres.

Au point de vue breton, retenons la présence de S. Yves dans le calendrier (27 octobre); mais notre bienheureux n'a pas de messe au cours du volume. — N'est-ce pas l'occasion de rappeler que le bréviaire romain de 1535, — rédigé par le cardinal Quignonez — fêtait S. Yves?

1. « A l'origine, les préfaces étaient pour une bonne part improvisées par le célébrant..... Aussi ne faut-il pas s'étonner que les recueils liturgiques aient contenu de nombreuses préfaces de rechange. Certains manuscrits les comptent par centaines. Mais, à Rome, on sut vite se borner... Ces préfaces, durant la bonne époque, se conformèrent aux règles du cursus métrique... » (Vacandard, *loc. cit.*, p. 92 et 93.)

2. On trouve ces prières dans les bréviaires romains d'aujourd'hui, sous le titre : *Gratiarum actio post missam*.

Les proses sont en très petit nombre ; quelques-unes ne sont plus en usage ; le *Lauda Sion salvatorem* et le *Dies iræ dies illa* n'offrent aucune variante par rapport au texte actuel ; la séquence en l'honneur de saint Augustin commence par ces mots : *De profundis tenebrarum lumen mundo exit clarum.* La messe du Saint Nom de Jésus présente des particularités[1]. A la suite de la messe de saint Nicolas de Tolentino, bénédiction solennelle du pain auquel on donne le nom de ce bienheureux, et que l'on conserve dans les maisons « en cas de nécessité[2]. »

Pour connaître la formation et le sens de la messe, on consultera toujours avec raison le livre plein de science et de piété que composa le Père Le Brun : *Explication literale, historique et dogmatique des prieres et ceremonies de la messe*, Paris, 1716[3]. Cette édition ne se rencontre pas facilement. Aussi l'a-t-on réimprimée (avec suppression de quelques pages et sans gravures), en 1834 et en 1839. Il serait à souhaiter qu'on publiât de nouveau ce livre, en le mettant au courant de l'érudition actuelle.

1. Voir à la page 34 de ce travail, note 4.

2. S. Nicolas de Tolentino mourut dans les premières années du XIVe siècle. — Un jour que le saint était malade, la Vierge lui apparut et lui conseilla de prendre tel morceau de pain en le trempant dans un peu d'eau. Le remède guérit Nicolas. En mémoire de cet événement, — dans les monastères des Ermites de S. Augustin, ordre du saint, — on bénissait de petits pains avec des cérémonies qui avaient pour but de les rendre salutaires, et qui furent approuvées par Eugène IV (1431-1447).

3. Pierre Le Brun, en 1726, fit paraître en plusieurs volumes la suite, ou plutôt le développement, de son premier travail. Cette nouvelle publication avait pour titre : *Explication de la messe, contenant les dissertations historiques et dogmatiques sur les liturgies de toutes les églises du monde entier...*

Missel manceau, de 1505.

Pour montrer l'intérêt — même simplement profane — que présente l'étude de nos vieux ouvrages liturgiques, et pour fournir un point de comparaison entre les rites adoptés en Bretagne et ceux qui étaient pratiqués en France, nous allons extraire d'un missel manceau de 1505 [1] le tableau d'une Bénédiction nuptiale.

Le prêtre, ayant reçu une verge et un anneau, bénit ces objets avec des prières spéciales, et les asperge. Puis, s'avançant vers la porte de l'église, — ou en tel autre endroit fixé par la coutume, — il dit :

« *Aultre foys on a fait les bans en nostre mere*
« *saincte eglise : N. et N. qui sont icy presens :*
« *premierement, secondement et tiercement. Et nous*
« *les faisons quartement dabondance. Sil ya aucuns*
« *qui sachent aucun empeschement parquoy le ma-*
« *riage ne se puisse et doive consummer et acomplir*
« *entre eulx, silz dient presentement. Et si aucun*
« *y vouloit mettre empeschement a tor et sans cause*
« *nous le denonsons pour excommunie.* »

Lorsque personne ne fait opposition, le prêtre demande leurs noms aux époux, et unit leurs mains droites, en prononçant ces paroles :

« *N. vous prenez N. qui icy est presente a femme*
« *et espouse et iurez a Dieu vostre createur que foy*

1. Ce missel gothique du Mans est entré en 1895 à la Bibliothèque de la ville de Vitré. M. de la Borderie, dans une note manuscrite, pense qu'on peut attribuer cet ouvrage à l'année 1505. Le volume porte, en encre noire toute fanée, le nom de « Lemercier, prêtre de l'Oratoire. » Pas de titre. Plusieurs feuillets font défaut. — Au calendrier, nous trouvons, le 28 janvier, la fête de S. Charles, empereur, et, à diverses dates, des souvenirs patriotiques : au 16 mars : *Reductio Ville Cenomanensis, anno Domini M CCCC XLVIJ* (les Anglais chassés); au 12 août : *Reductio patrie Normannie M CCCC LIIJ* (les Anglais chassés).

« *et loyaulte vous luy tendrez de corps et de biens;*
« *saine et malade vous la garderez en lit et dehors;*
« *et pour aultre ne la changerez tout le cours de sa*
« *vie; et luy en baillez la foy.* »

L'époux répond : « *Voyre; et luy en baille ma foy.* » L'épouse ajoute : « *Et bien len prens.* » Le prêtre s'étant adressé à la jeune fille suivant la même formule, et les mêmes réponses ayant été obtenues, il prie l'époux de passer la verge aux doigts de l'épouse, au pouce tout d'abord, avec ces mots : *In nomine Patris*; puis au second doigt, avec ces mots : *Et Filii*; puis au médius, avec ces mots : *Et Spiritus Sancti*; enfin au quatrième doigt, en prononçant : *Amen!* En second lieu, l'époux reçoit du prêtre l'anneau, et le fait toucher aux mêmes doigts de la dextre de la mariée en disant : au pouce : « *De cest aneau te honnoure,* » au second doigt : « *De mon corps tespouse,* » au troisième : « *De ce douaire te saysis a lusaige et coustume de ce pays.* » Alors le mari place l'anneau au quatrième doigt, qui en retient le nom d'annulaire.

On se rend près de l'autel, et la messe de mariage commence.

Il serait aisé de découvrir dans le même missel plusieurs rubriques intéressantes. Par exemple, le 6 août, jour de la Transfiguration, « on doit célébrer la messe avec du vin nouveau, si la chose est possible; il faut au moins qu'avant la consécration on mêle au vin du calice quelques gouttes extraites d'une grappe mûre. — De plus, avant la messe, on bénit des grappes de raisin, qui sont distribuées au peuple. »

III. — Avant les premiers ouvrages liturgiques de notre province qui aient été sauvés du naufrage et

qui nous renseignent sur les rites adoptés par nos ancêtres, quelles formes de prière publique observait-on dans notre Bretagne ?

Les savants constatent que, depuis le déclin du IVe siècle, les églises latines ne suivaient pas toutes le même rituel. A prendre les choses en gros, — abstraction faite de certaines particularités locales, — les usages liturgiques entre lesquels elles se partageaient peuvent se ramener à deux : l'usage romain, et l'usage que l'on est convenu d'appeler gallican. Or l'église bretonne se rattachait primitivement, pour l'ensemble, à la liturgie gallicane[1].

Limitons la question. Du commencement du VIe siècle au milieu du IXe, quelles étaient la doctrine et les cérémonies de l'église bretonne-armoricaine? Il est permis de supposer que celle-ci, d'abord fortement imprégnée de monachisme irlandais[2], perdit peu à peu une partie de son allure indépendante sous la surveillance défiante de la métropole de Tours[3], puis, ne pouvant échapper aux prescriptions ecclésiastiques de Charlemagne et de Louis le

1. L. DUCHESNE, *Origines du culte chrétien*, 3e édition, Paris, 1903, p 86, p. 99, p. 156, p. 378.

2. BÄUMER et BIRON, *loc. cit.*, t. I, cap. VI, sur la part de S. Colomban et des Irlandais dans le développement de la liturgie.

3. Vers 510-520, le métropolitain de Tours, averti sans doute par l'évêque de Rennes, fait de dures remontrances aux prêtres bretons qui remplissent leur ministère auprès de leurs compatriotes (*Rev. de Bret. et de Vendée*, janvier 1885, article de L. DUCHESNE). En 567, le neuvième canon du Concile de Tours proteste contre la coutume qui s'exerce en Armorique de consacrer un évêque sans s'occuper du métropolitain (MAASSEN, *Concilia œvi merov.*, p. 124). Les Bretons avaient en effet l'habitude de procéder à l'ordination épiscopale, sans recourir à l'administration métropolitaine. D'après leur usage, trois consécrateurs ordonnaient trois évêques dans la même cérémonie (BOLLANDISTES, ACTA, Julii t. VI, p. 583, nos 43 et 44 : et dans la *Vie de S. Samson*, éditée par PLAINE, lib. I, cap. 14. — DUCHESNE, *Origines du culte chrét.*, p. 31, 42-43).

Débonnaire, se rallia au rite romain réformé par la cour franque [1].

Dans cet ordre de recherches, les plus anciennes biographies de nos saints pourraient fournir des traits utiles. La première vie de S. Samson, rédigée probablement dans la seconde moitié du VII[e] siècle, nous montre au saint sacrifice l'usage d'un MEMENTO, où l'on dit à haute voix les noms de ceux qui doivent être recommandés et notamment les noms des défunts qui ont eu des rapports importants avec les personnages du monastère [2]. Le document dont nous parlons établit encore l'usage de la FRACTION DE L'HOSTIE; l'officiant invitait un prêtre présent à rompre avec lui le pain eucharistique en signe de déférence et d'union [3]. Dans le dernier quart du IX[e] siècle, l'usage romain de l'AGNUS DEI avait pénétré à travers notre province [4].

1. DUCHESNE, *Origines*, p. 102-104.

2. Le vieux narrateur écrit : « Bien des fois, à la messe chantée, près de l'autel de saint Samson, j'ai entendu lire les noms des aïeuls du bienheureux dans la liste de ceux qui participent à l'offrande. » (BOLLANDISTES, *Acta*, Julii t. VI, p. 574, c. Pour comprendre ce passage, on pourra consulter dans le même tome, p. 91, n° 464, et p. 95, 1. — Le canon 19 du concile de Mérida, tenu en 666, prononce : « *Et eorum* NOMINA *a quibus eas ecclesias constat esse constructas, vel qui aliquid his ecclesiis videntur aut visi sunt contulisse,* TEMPORE MISSÆ, *si ab hac decesserunt luce, cum defunctis fidelibus* RECITENTUR. » — Voir DUCHESNE, *Origines*, p. 208, 209, 210).

3. *Quando missam cantabat, angeli semper Dei sancti ministri altaris ac sacrificii apud ipsum videbantur, oblationemque cum suis manibus, illo solo vidente, frequenter frangebant* (Acta, *loc. cit.*, p. 584, n° 44). Cette phrase me semble faire allusion à la coutume connue : si plusieurs prêtres étaient présents au sacrifice eucharistique, l'officiant pouvait en inviter un autre à rompre avec lui le pain divin, en signe d'égalité (REEVES traduit par LA BORDERIE, *Les monastères celtiques aux VI[e] et VII[e] siècles*, Rennes, 1895, p. 26; article publié dans les *Annal. de Bret.*, t. IX).

4. *Ut ad* AGNUS DEI *ventum est* (Vie de saint Malo, publiée par Plaine, Lib. I, cap. XXVI) ; *Cum ad* AGNUS DEI *ventum est* (Vie de saint Samson, publiée par Plaine, Lib. II, cap. IX). — L'Agnus Dei fut placé dans la messe romaine sous le pape Sergius (687-701). — Voir articles de DUCHESNE sur les deux textes édités par Plaine, *Bulletin critique*, 15 octobre 1887, p. 397, et *Revue Celtique*, t. XI, p. 3.

La seconde vie de S. Samson et la légende de S. Malo, dont les rédactions qui subsistent sont à peu près contemporaines [1], offrent un certain nombre de fragments liturgiques; par exemple, l'antienne : *Numquid est in idolis gentium qui pluat* [2]; la formule : *Una voce dicentes*; des centons d'offices : *Adjuva nos* [3]... Et cetera.

Les lecteurs connaissent le travail de F. E. Warren : *The liturgy and ritual of the celtic church* (Oxford, 1881).

IV. — Il y aurait aussi une étude à faire sur la version de la Bible usitée dans l'ancienne église de Bretagne. Dans son édition du cartulaire de Landevenec, M. de la Borderie a relevé avec soin les citations scripturaires qui diffèrent plus ou moins du texte de la Vulgate. M. Hugh Williams a fait de même dans son excellente édition de Gildas. Il serait désirable qu'on en fit autant pour les passages de la Bible employés si fréquemment dans notre vieille hagiographie celtique. Cependant on devra tenir compte de ce fait : que l'écrivain citait ordinairement de mémoire ou parfois paraphrasait légèrement.

1. La vie de S. Malo (texte de Plaine) est dédiée à l'évêque Ratwili, que l'on sait avoir siégé de 866 à 872 environ. La seconde vie de S. Samson (texte de Plaine) a été rédigée certainement après 848; mais elle est antérieure au début du X° siècle. puisqu'elle inspira un versificateur, lequel dédia son œuvre à Lovenan. Or celui-ci a pu commencer son épiscopat dans les dernières années du neuvième siècle.

2. Plaine, *Vie de S. Malo*. Lib. II. cap. XIII. (Et Duchesne, in *Rev. Celt.*, XI, p. 21. note 1).

3. L'auteur de la seconde vie de S. Samson est un clerc nourri de textes scripturaires et patristiques. Il en forme un tissu qui orne à tout instant son récit. Etant donné son genre littéraire. il emploie *Adjuva nos* (Lib. II c. 16) comme réminiscence d'antienne. La formule *una voce dicentes* lui revient souvent à l'oreille (Lib. II, c. 16, c. 17) Peut-être cet amateur d'allitérations a-t-il eu le souvenir de quelque chant religieux en écrivant : *Bene valeatis, Christo placeatis, cui famulatis* (Lib. II, c. 26).

La revision de S. Jérôme ne s'est pas introduite du premier coup parmi les Bretons de notre province. Ainsi, tandis que la Vulgate porte : *centuplum accipiet et vitam æternam possidebit* (Matthæ, XIX, 29), la seconde vie de S. Samson (lib. II, c. 4) et la vie de S. Malo (lib. I, c. 29) donnent la formule : « *centuplum accipiet in hoc seculo et vitam* [*æternam*] *in futuro.* » Dans la seconde vie de S. Samson : *Nonne dixi tibi, quia, si credideris, videbis mirabilia Dei ?* (L. II, c. 15) ; *Et ego requiescere vos faciam* (L. II, c. 16); *Venite, benedicti Patris mei, percipite regnum quod vobis paratum est ab origine mundi* (L. II, c. 26); tandis que dans la Vulgate on lit : *Nonne dixi tibi. quoniam, si credideris. videbis gloriam Dei?* (Joan., XI, 40); *Et ego reficiam vos* (Matthæ., XI, 28); *Venite, benedicti Patris mei, possidete paratum vobis regnum a constitutione mundi* (Matthæ., XXV, 34). Rien de plus facile que de multiplier les exemples.

Le sujet que nous traitons dans ce paragraphe provoque une question qui ne manque pas d'intérêt :

La Bible d'Anowareth est-elle bretonne?

Parmi les manuscrits bretons du IXe siècle, M. DE LA BORDERIE (*H. de B.*, II, p. 284, 285, 490) signale une remarquable Bible in-folio, déposée sur l'autel du couvent de Saint-Maur-de Glanfeuil par le machtiern Anowareth, quand il donna aux moines sa terre d'Anast.

Malheureusement, l'affirmation est inexacte. Notre illustre compatriote s'est laissé entraîner au plaisir d'attribuer à notre province l'origine du *manuscrit latin n° 3* de la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE,

l'un des plus énormes et des plus précieux de ce magnifique hôtel des livres.

Le volume comprend 409 folios. L'Apocalypse finit au folio 393. A la suite de la Sainte Ecriture viennent des pièces qui intéressaient le monastère. C'est ainsi qu'au folio 404 v°, deuxième colonne, on raconte l'aventure arrivée : « *cuidam servo Dei nomine Anowarech,* » et, au folio 408 v°, on produit une charte de 847, par laquelle ce personnage fit largesse à la maison; dans ce document on lit : « *donum autem huius rei est hec biblioteca veteris ac novi testamenti.* »

A la vérité, la charte que nous citons ne concorde pas dans tous ses détails avec le texte du cartulaire de l'Abbaye. Celui-ci affirme la date de 843, puis, après l'énumération des donations accordées par Ano-Wareth, en l'honneur de Dieu et de S. Maur, on lit : « *donum autem hujus rei confirmat Bibliotheca Veteris ac Novi Testamenti* [1]. » — En tout cas, nous ne voyons rien qui exprime l'idée que la Bible elle-même soit un don du pieux machtiern. Ayant consulté à ce sujet M. Henri Omont, membre de l'Institut, et conservateur du département des manuscrits, ce savant m'a fait l'honneur de me répondre, en date du 7 septembre 1905, ainsi qu'il suit :

« Le ms. lat. 3 de la Bibliothèque Nationale est une Bible « latine, qui fut donnée au monastère de Glanfeuil dans le cou- « rant du IXe siècle, et qui provenait du second fondateur de « l'abbaye le comte Rorigon, gendre de Charlemagne. Il

1. Paul Marchegay. *Archives d'Anjou,* t. I. Angers, 1843 : Le cartulaire de Saint-Maur-sur-Loire *(Cartularium monasterii Glannafoliensis sive Sancti Mauri ad Ligerim),* p. 293-429. On trouvera la *Carta de Anost in Britannia* aux pages 363 et 364.

« semble que sa copie puisse remonter au début du IXe siècle « et elle dut être portée par les moines de Glanfeuil à Saint- « Maur-des-Fossés en 868.

« Ce qui a pu donner lieu à son attribution, dont vous me « parlez, est sans doute la copie, au folio 408 v°, d'une charte « de l'an 847, constatant la donation faite à l'abbaye de Glan- « feuil, par un Breton du nom d'Anouvareth, et pour laquelle « cette bible servit de symbole : *Donum autem hujus rei est « hec Bibliotheca veteris ac novi Testamenti.* »

Il ne nous appartient pas d'examiner ici le texte de l'Ecriture Sainte contenu dans le manuscrit. Ce texte a sa valeur, si l'on veut le comparer à celui de la vulgate. Voici par exemple des variantes à l'exorde de l'Evangile selon saint Jean : « ... *facta sunt. Et sine ipso factum est nihil. Quod factum est in ipso vita erat* [1]..... *sed ut testimonium perhiberet lumine..... venientem in mundum.* »

1. Sur cette curieuse leçon, je renvoie aux *Etudes Evangéliques* de M. Alfred Loisy (Paris, Picard, 1902, p. 132-133).

APPENDICE

ERRATA ET ADDENDA

CHAPITRE I

RENNES

BRÉVIAIRE ROMAIN IMPRIMÉ A RENNES EN 1627.

Un lapsus calami appelle ce volume : petit in-quarto. Voici les dimensions exactes des feuillets dans l'exemplaire du Grand-Séminaire de Rennes : largeur : 21 cent.; hauteur : 28 cent.; épaisseur (couverture non comprise) : 85 millim.

L'ouvrage fut imprimé, suivant la mention du titre : Rhedonis. Sumptibus Dionysii Lesné. M DC XXVII. Superiorum permissu.

MISSEL DU XII[e] SIÈCLE.

A. — Au 15 juin, le calendrier porte cette addition : *Obitus bone memorie fratris Mattei de Selleyo, anno M CCC XII.*

B. — Au 16 mai, le calendrier marque S. MODÉRAN.

Nous avons l'histoire de *Moderamnus, Redonensis ecclesiæ præsul*, dans l'Histoire de l'Eglise de Reims par Flodoard, aux premières pages du cap. XX du lib. I.

Le 16 mai est le plus ancien jour de sa fête à Rennes; en Italie, au moyen-âge, on le célébrait au 22 octobre [1].

1. M. RH. JAMES, *A descript. catalog. of the mss. in the Fitzwilliam Museum*, 1895, p. 338, n° 148.

Bibliographie critique dans MOLINIER, *Les sources de l'Hist. de France*, t. I, 1901, p. 142, n° 455.

c. — Les fêtes de Notre-Dame, qui furent marquées du premier coup et sans hésitation au calendrier rennais, sont les suivantes :

Purification (2 février) ; Annonciation (25 mars) ; Assomption (15 août), avec octave ; Nativité (8 septembre).

Peut-être nous donnera-t-on quelque jour une bonne étude sur le culte de la Sainte Vierge en Bretagne. — Et d'abord, une particularité qui devrait attirer l'attention, c'est que, dans la plus ancienne hagiographie bretonne, on ne voit pas trace de ce culte. J'en ai fait la remarque à propos de *saint Armel* (1905, p. 46). M. WHITLEY STOKES avait fait la même observation relativement aux vies de saints irlandaises. (*Lives of saints from the book of Lismore*, 1890, p. cv.) Ce point demanderait donc un examen.

Le plus ancien témoignage que nous ayons du culte de la Vierge dans notre province est probablement la mention, en 847, d'une *basilica facta in honore sanctae Mariae et sancti Petri*, à Grand-Champ [1]. Au XIe siècle, nous connaissons plusieurs églises dédiées à sainte Marie ; dès la première moitié de ce siècle, l'une d'elles est citée comme l'objet d'une vénération particulière, c'est l'*ecclesia sanctae Mariae de Montaltor* [2].

Quant à la fête de la Conception en Bretagne, le plus ancien témoignage est sans doute la mention : *Conceptio sancte Marie virginis*, au 8 décembre, dans le calendrier du missel (peut-être monacal) de Rennes, XIIe siècle. A la vérité, cette mention fut ajoutée après

1. Grand-Champ, dans le canton de La Chapelle-sur-Erdre, Loire-Inférieure, évêché de Nantes. — AURÉLIEN DE COURSON, *Cartul. de l'abbaye de Redon*, Paris, 1863, p. 26.

2. Montautour, dans le canton de Vitré, évêché de Rennes. — A. DE COURSON, *loc. cit.*, p. 243, p. 245.

coup ; mais elle semble de même date que le missel [1]. Nous trouvons aussi une indication précieuse dans le missel du prieuré de Barbechat, XIIe siècle. Le calendrier porte au 8 décembre : *Annunciatio beate Marie Virginis*. Or le mot *annunciatio* marque une conception révélée par un ange. Toutefois, il faut avouer que cette fête a été ajoutée après coup, et ne pas oublier qu'au milieu du XIIIe siècle, l'église de Nantes ne solennisait pas la Conception de Notre-Dame [2]. Cette fête de la Vierge était en honneur à Dol dans la première moitié du XIVe siècle. Car elle est marquée en rouge dans un calendrier dolois de cette époque [3]. Dans la seconde moitié du même siècle, nous voyons une Confrérie de Notre-Dame-des-Avents établie dans l'église Saint-Martin de Vitré [4]. Au début du XVIe siècle, la *Conceptio* est célébrée dans toutes nos églises. Même un poète adresse à Madame Claude, fille de la duchesse Anne, un *chant royal en l'honneur de l'Immaculée-Conception de la Vierge* [5].

Sur les origines historiques de cette solennité qui

1. Les additions qu'on trouve dans le calendrier du vieux missel rennais datent du XIIIe ou XIVe siècle, en général; quelques-unes peuvent être du XIIe siècle.

2. J'emprunte cette remarque à M. L. Delisle, qui a donné une précieuse analyse de l'*Ordinarium* du chantre Hélie, dans l'*Hist. littér. de la France*, t. XXIX, Paris, 1885, p. 606-612; p. 609.

3. Au commencement de l'*obituaire-cartulaire-pouillé* de Dol (connu sous le nom de *Livre Rouge*), qui se trouve aux Archiv. départ. de Rennes, dans une liasse qui porte la cote : Chapitre de Dol, G. 281 et 281 *bis*. Le calendrier est en écriture du XIVe siècle. Et c'est une pièce probablement antérieure à la canonisation de S. Yves, la fête de ce bienheureux ayant été ajoutée après coup, avec une encre différente et d'une main moins ancienne.

4. Un vidimus daté de 1431, sur vélin, signé Halleray, relate un testament de 1395, par lequel Catherine veuve Gilles Frain donne 5 sols de rente à la Confrérie de Notre-Dame-des-Avents. — Ce vidimus est aux archives du presbytère de Saint-Martin de Vitré; il a été analysé par M. Frain de la Gaulayrie dans ses *Tableaux généalogiques*, *Table*, p. 48.

5. Fol. 15 du recueil 652 de la Bibl. de la ville de Nantes; *Catalog. g. des mss. des B. P.*, Départ., t. XXII, p. 95.

a tant d'éclat dans le monde catholique, il est permis de s'en rapporter au mémoire sérieux de M. Edmund Bishop : *On the origins of the Feast of the Conception of the Blessed Virgin Mary*, London, Burns and Oates, 1904.

Pour peindre le caractère de la dévotion à la Vierge dans la Bretagne du moyen-âge, nous emprunterons quelques fragments de prières à un livre d'Heures rennais du xve siècle [1] :

Oraison devote de nostre Dame :

Vierge Marie glorieuse
Doulce raygne gracieuse
Vierge fontaine de confort
Dame du monde la plus fort
Fille et mere du roy celeste
Bien doibz par touz liex louée estre.
. . . .
De Jhesu es fille et ancelle
Et mere et nourrice et pucelle,
Pucelle es mere et nourrice
Sans douleur sans peché sans vice.
. . . .
Rouse qui les flours enlumine
Vierge roial plaisant et digne
Je te requier vierge sacrée.
. . . . (fol. 18 v°; fol. 19.)

Si ensuivent les quinze ioys de Nostre Dame [2].

Dulce dame de misericorde mere de pitié fontaine

1. Bibl. de la ville de Rennes, Ms. 122. Parchemin. 167 feuillets. Première moitié du xve siècle. A.7.

2. Cette oraison était chère à la dévotion de nos ancêtres. On la rencontre dans nombre de manuels de piété, par exemple, au xive siècle, dans *Les Heures de Blanche de France, duchesse d'Orleans* (voir l'article que M. Léopold Delisle a consacré à ce petit volume parisien, dans la *Bibl. de l'E. des Chartes*, t. LXVI, 1905, p. 532).

de touz biens qui portastes Jhesu Crist IX moys en vos precieux flans et qui l'alectastes de vos doulces mamelles, belle tres doulce dame ie vous cri merci.. Et ie m'agenoillere XV foiz davant vostre ymage en l'onour et en la remenbrance des XV ioies que vous eustes en terre de vostre doulz filx. Amen.

. . . . (fol. 25 v°.)

Au XVe siècle, à Dol, la confrérie distinguée était celle du *Psautier de Notre-Dame*. Les noms des associés nous ont été conservés dans un livre d'Heures dolois, qui appartient à la Bodléienne d'Oxford [1].

Missel de Saint-Martin de Vitré.

A propos du *prix des livres en Bretagne au XIVe et au XVe siècle*, La Borderie a composé un article très utile, où il revient sur le *marché pour l'exécution d'un psautier et d'un missel, passé à Vitré en 1420* (Bibliophiles Bretons, *Mélanges*, II, 1883, p. 191-199).

Parmi les rites les plus intéressants qui demeurèrent en usage au pays de Vitré, nous remarquons au XVIIe siècle l'ablution du vin prise par les fidèles qui viennent de recevoir la communion pascale (Frain de la Gaulayrie, *Une paroisse du Vitréais, Pocé*, articles publiés dans le « Journal de Vitré, » voir le numéro du 5 novembre 1905. — Cette monographie, écrite avec soin, est d'une lecture agréable et d'une documentation aussi abondante que solide ; elle vient de paraître en brochure, à Vitré, imprimerie Gilles).

1. Fonds Rawlinson, 15851. (Cote actuelle : *Ms. Rawl. Liturg. f. 26*). — Ma bibliothèque garde une reproduction photographique complète de ce volume.

CHAPITRE II

DOL

Préliminaires.

Cuillère du Calice. — Outre son usage pratique, cette cuillère avait un sens symbolique. Elle représentait la lance du Calvaire, qui fit couler l'eau et le sang du Sauveur (Migne. *Dict. des Apocryphes*, t II, p. 565 : Liturgie dite de saint Matthieu).

Lire l'article *Cullier d'Eglise* dans le *Glossaire franç. du moyen-âge* par Léon de Laborde, Paris, 1872, p. 238.

Autel des Agonisants. — Les confréries de Notre-Dame des Agonisants se répandirent vers la fin du xviie siècle dans les diocèses de Dol, Rennes, Saint-Malo.

Fête de saint Claude a Dol. — Pour montrer le succès de ce bienheureux en Bretagne et comment une fête étrangère pouvait prendre un caractère solennel dans notre province, nous copions aux *Actes Capitulaires de Dol* (Archiv. de Rennes, G. 368), sous la date du 3 novembre 1654, les lignes suivantes : « Ledit jour M^r l'Archidiacre a representé a la compagnie que noble hom̃e Gilles Caré sieur des Salles et senechal de Dol desiroit sous leur bon plaisir fonder a perpetuité la feste de saint Claude 6me de juin en feste double a la maniere des autres festes fondées en leur eglise et que pour l'entretien d'jcelle il donneroit la som̃e de quatre cents liures pour estre mise a rente constituée. Ce que accepté... » (p. 413 v°). Aujourd'hui, saint Claude n'a ni autel ni statue dans la cathédrale doloise, et son nom paraîtrait extraordinaire dans le pays

Régime pénitentiel. — Le lundi 9 juillet 1607, il a été remontré au chapitre de la cathédrale « par Bastien Richard et Roberte Liger parroissiens de Sainte » que le second jour de ce mois « y s'estoit nâyé par megard un leur enfant appelé Nicolas Richard en certain fossé plain d'eau, ledit enfant aagê de deux ans et demj. » Les suppliants ont la conscience troublée,

craignant que ce malheur ne soit imputable à leur négligence. C'est pourquoi ils demandent aux chanoines « remede convenable. » Et le chapitre donne pouvoir à « Ambrois Riuet, Julien Brune. Bertrand Le feubure » pour ouïr les suppliants en confession, et, selon l'exigence du fait, « enjoindre telle penitence qu'ils jugeront estre requise et finallement les absoudre du peché cy dessus. » (ARCHIV. DE RENNES. Pièce dans la liasse : *Chapitre de Dol*. G. 370).

LE DERNIER EVANGILE A LA MESSE DE LA CATHÉDRALE. — Même dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, à la messe de la cathédrale, — et souvenir du temps où le dernier évangile n'était pas usité ou obligatoire, — le vénérable chapitre chantait la Petite Heure appelée Sexte immédiatement après la bénédiction du prêtre célébrant (DERIC, *Hist. Ecclés de Bret.*, édit. de 1847, t. II, p. 532, note 1).

L'IMPRIMERIE A DOL. — Sur cette question, le lecteur recourra aux ouvrages que nous avons cités de Toussaint Gautier, de la Borderie et de l'abbé Charles Robert. Qu'on me permette de renvoyer aussi à la brochure que je publierai dans le courant de l'année et qui aura pour titre : *Histoire du Livre à Dol*, du XVe au XVIIIe siècle. Cependant nous allons donner ici une lettre inédite, qui établit assez bien la situation vers la fin du XVIIIe siècle. Elle est adressée à Mgr de Hercé, par un avocat au Parlement, maire de Dol, conseiller du roi. Je l'ai copiée aux Archives de Rennes, dans la liasse C. 2592. En voici la teneur :

« Monseigneur, aussitôt que je fus assuré de la mort du sieur « Caperan, arrivée à Nantes, j'eus l'honneur de vous en informer, et la connoissance que j'avois de l'arrest du conseil du « 31 mars 1739, suivant lequel l'imprimerie de Dol devoit etre « supprimée a la mort du dit Caperan, m'empecha de vous faire « des representations a ce sujet. Aujourdhuy, monseigneur, « que vous me demandés mon avis, j'ay l'honneur de vous dire « qu'il ne peut, je crois, y avoir d'inconvenient, qu'il est meme « d'une espece de necessité qu'il y ait un imprimeur dans une « ville, ou il y a un eveché, un seminaire et un college de plain « exercice. Sans cela, monseigneur, l'eveque serait obligé

« d'envoier ses mandemens et ses lettres circulaires imprimer « a Rennes ou a St-Malo, et il en seroit de meme des theses et « des programes du college, ce qui outre le retard augmente- « roit la depense pour des ecoliers dont le plus grand nombre « des parens ne jouissent pas d'une certaine aisance — Je « pense donc, monseigneur, que M. le garde des sceaux rendra « au public du diocese de Dol et meme des environs un veri- « table service en retablissant une imprimerie a Dol. — Je « suis avec un parfait respect, monseigneur, votre tres humble « et tres obeissant serviteur. DESRIEUX DE LA TURRIE. Dol le « 10 septembre 1783. »

La demande du rétablissement des presses à Dol ne réussit qu'à moitié. Peut-être y eut-il quelques pamphlets révolutionnaires imprimés dans cette ville. Il serait intéressant de le savoir. Mais où sont les bibliophiles dolois? Seigneur, qui nous le dira!

CATHÉDRALE ROMANE DE DOL. — Quel était ce *Donatus* qui en consacra l'autel principal, l'an 1194? Le maître de la science ecclésiastique, Mgr Duchesne, a bien voulu se mettre à sa recherche, et m'écrire : « C'est DONATUS O'BRIEN, évêque de Limerick, en Irlande, mort en 1207. » (Lettre du 8 janvier 1906.)

Bréviaire dolois de 1519.

SAINT SANSON.

Sources de la vie de S. Sanson : *Bibl. Hagiogr. lat.*, t. II, p. 1083-1084.

Critique des sources par un savant : LÉOPOLD DELISLE. *Lettre à M. de Caumont*, in *Congrès scientifique de France*. 27e session tenue à Cherbourg en 1860, t. II, 1861, p. 157.

Récit de sa vie par un lettré moderne : W. DONE BUSHELL. *The early life of St Samson of Dol*. London, 1903; brochure in-8° de 22 pages (Reprinted from the *Archœologia Cambrensis*, october, 1903).

Dernières recherches sur le culte populaire de S. Sanson : *Rev. des Tradit. Popul.*, octobre 1905, p. 393-394.

Saint Magloire.

A. — Sommaire bibliographique (A. Molinier, *Les sources de l'H. de F.*, I, p. 130, n° 383).

B. — Calendrier de l'Abbaye parisienne de S. Magloire.

Nous allons extraire la partie bretonne du calendrier de l'abbaye parisienne de St Magloire. Ce document ne manque pas d'intérêt pour l'histoire du culte de nos vieux saints. Le manuscrit que nous avons consulté est un bréviaire du xve siècle, qui est conservé à la *Bibl. Mazarine*, sous la cote : *ms. ancien* 767. Le frère calligraphe, qui l'a signé, a eu la bonne idée de le dater (année 1433).

1er mars. . . . *Albini* epi. et conf.

24 mai.. . . . *Donaciani* et *Rogaciani* m

1er juillet.. . . *Leonorii* epi. et conf.

Bibliographie dans Molinier, *loc. cit.*, p. 130, n° 384.

14 juillet.. . . *Turiavi* epi. et conf.

La fête de ce saint est ordinairement placée au 13 juillet. — D'après le *Gallia Christiana*, des reliques de S. Turiaw auraient été données par l'abbaye de S. Germain des Prés : en 1454, à l'église de Naintré (dans le département de la Vienne), et, en 1599, à Hilaire Giraudy, abbé de Lérins (t. XIV. Paris, 1856).

28 juillet . . . *Sansonis* archiepi. et conf. Duplex. (en rouge).

L'église de Dol célébrait deux anniversaires en l'honneur de S. Sanson : celui de sa mort et celui de son ordination ; mais elle ne réussit pas à répandre cette seconde fête. « Le natale ordinationis, dit Mgr Duchesne, était régulièrement célébré, pour chaque évêque, de son vivant ; après sa mort, la célébration

cessait d'ordinaire. Toutefois il n'est pas sans exemple qu'elle se soit maintenue pour certains évêques particulièrement vénérés. » *S. Melaine*, Paris, 1904, p. 4; extrait du *Rec. de Mém.* publié par la Soc. des Antiq. de Fr. à l'occasion de son centenaire)

23 septembre. *Paterni* epi. et conf. (en rouge).
1er octobre.. . *Melorii* mris.

Bibliographie dans MOLINIER, *loc. cit.*, p. 132, n° 395. — S[t] Méloir était assez honoré en Cornwall pour que le normand Grandison ait cru devoir, au XIV[e] siècle, conserver son souvenir au légendaire d'Exeter[1]. — En Basse-Bretagne, le bienheureux vit toujours dans le folklore (A. LE BRAZ, *Les saints bretons d'après la tradition populaire*, in *Annal. de Bret.*, avril 1895, p. 415-436).

LA BORDERIE, *Hist. de Bret.*, I, 1896, p. 373-376; 378-380; 401-403. ALBERT LE GRAND, *Vies des SS.*, 1901, p. 487-496. S. BARING-GOULD, *A catalog. of saints connected with Cornwall*, p. 278-281 (Reprinted from n° XLIX Journal of the Royal Institution of Cornwall).

17 octobre.. . *Susceptio sanctarum reliquiarum ecclesie S. Maglorii* (en rouge).

Voir un pénétrant article de M. F. LOT : *Date de l'exode des corps saints hors de Bretagne*, publié dans les *Annal. de Bret.*, novembre 1899, p. 60-76.

24 octobre.. . *Sancti patroni nostri Maglorii archiepiscopi atque abbatis festum annuale* (en rouge).
31 octobre.. . *Octabe S. Maglorii.* Duplex. (en rouge)
3 novembre.. *Uuenali* abbatis.

1. J'ai consulté cet ouvrage à la BIBL. DU CHAPITRE ANGLICAN D'EXETER. Le manuscrit débute par ces mots : *Incipit tercia pars legende exon usus de sanctis compilate per Johannem de Grandissono episcopum.* C'est un énorme in-folio, sans calendrier. On trouve le calendrier au commencement de l'ORDINAL de Grandison. La collection liturgique de cet évêque comprend, outre les deux volumes que je viens de citer, un troisième livre contenant les offices des fêtes et dimanches.

Sur S. Guénaël, voir La Borderie, *Hist. de Bret.*, I, p. 340, 453-455; II, p. 365-366. Molinier, *loc. cit.*, p. 130, n° 387.

6 novembre.. *Menalii* epi. et conf.

Faute de scribe pour *Melanii*.

8 novembre.. *Tremori* mris.

Lobineau, *loc. cit.*, 1724, p. 78. — *Bibl. Hagiogr. lat.*, II, p. 1203.

13 novembre . *Ciferiani* epi. et conf. (en rouge).

La Borderie, *H. de Br.*, II, p. 365.

15 novembre.. *Maclovii* epi. et conf. (en rouge).

Bibl. Hagiogr. lat., II, p. 759-761 ; Molinier, *loc. cit.*, p. 131, n° 390.

18 novembre.. *Maudeti* abbatis (en rouge).

Bibl. Hagiogr. lat., II, p. 838.

A l'office de saint Magloire, une petite miniature montre un ange blanc présentant une blanche hostie qu'il prend au ciboire suspendu au-dessus de l'autel, afin de donner la communion au Bienheureux. Celui-ci, vêtu de bure, à genoux, sa croix archiépiscopale reposant sur ses épaules et retenue par ses mains jointes, porte la mitre, avec auréole d'or. A terre, des fleurs. Au ciel, des étoiles

c. — Calendrier d'un livre d'Heures.

A côté du bréviaire, livre officiel de la piété de l'église qui l'a fait rédiger, plaçons un livre d'Heures, ouvrage qui témoigne souvent de la piété particulière du fidèle qui le fit écrire.

A la Bibl. de Rennes, sous la cote $\frac{122}{\text{B. I.}}$ on conserve un joli manuscrit du xve siècle, qui, d'après une note, appartenait, en 1603, à la marquise de Vaucouleur, épouse de Charles d'Epinay [1]. Or ce livre d'Heures, qui renferme des rubriques en flamand et des oraisons en français, porte au calendrier [2] :

1. D'après ce que m'écrit M. le comte de Palys, qui est de la famille, ce Charles d'Epinay, né en 1578, était le neveu et le filleul de Charles d'Epinay, évêque de Dol.

2. Voici un exemple de la manière dont les saints sont francisés dans

13 juillet. . . . . Saint Turian
23 octobre. . . . . . . Saint Magloire (en bleu)
26 octobre.. . . . . Saint Magloire (en rouge)
14 novembre. . . . . . Saint Maclou (en rouge)

De plus, aux litanies, fol. 116 v°, le seul bienheureux de notre province qui soit invoqué vient à la fin des confesseurs, et c'est : *Sancte Maglori.*

Missel de Dol de 1502.

Sur Saint Marcan, trois articles dans *L'Hermine*, le premier et le troisième de F. Duine (novembre 1904, décembre 1905), le second de J. Loth (février 1905).

Peut-être l'unique paroisse qui porte le nom de Saint Marcan fut-elle à l'origine un monastère sous le vocable de son fondateur. M. Guillotin de Corson (Pouillé de Rennes, I, p. 499) cite une donation de 1237 qui mentionne un étang et un moulin : *in valle subtus monasterium Sancti Marchanni.*

Quant à l'entrée du missel dolois de 1502 à la Bibl. Nat., disons, pour parler plus exactement, qu'elle a été opérée au commencement de 1904.

CHAPITRE III

DIOCÈSE DE SAINT-MALO

L'Imprimerie.

Nous ne voudrions pas ne pas mentionner l'imprimerie de Dinan. Elle fut établie tout d'abord chez les Franciscains ou Cordeliers. La plus ancienne impression de cette ville qui soit certaine porte la date de 1593 (voir la bonne notice de M. L. Odorici : dans le *Dict. de géogr. à l'usage du libraire*, par Un Bibliophile [P. Deschamps], 1870, col. 413-414 : article *Dinan)*.

ce document : *Adrianus, Candidus, Pigmenius* s'appellent : Audrian (4 mars) ; Blanchart (11 mars) ; Pinguesme (24 mars).

Bréviaire malouin de 1603.

Non seulement ce bréviaire est cité par Lobineau, mais encore il a été vu par l'abbé Deric (*Hist. ecclés.*, édit. de 1847, t. II, p. 559, note 2). Par suite, son existence est hors de discussion.

Propre malouin de 1692.

Ce livre est cité par l'abbé Deric (*H. E.*, 1847, II, p. 123, note 2). Il s'agit évidemment du volume dont nous avons parlé à la page 75, et qui avait un privilège en date du 15 novembre 1691.

Fête du Rosaire a Saint-Malo.

Pie V, qui fut dominicain, avait une grande confiance dans la vertu du Rosaire. Son successeur, Grégoire XIII, permit, l'année 1573, en reconnaissance de la défaite des Turcs à Lépante, deux années auparavant, de célébrer une fête particulière du Rosaire, sous certaines conditions. Quant aux confréries du Rosaire, elles apparaissent en bon nombre dans notre province, dès le premier quart du XVII[e] siècle. Le Propre de Léon de 1736 contient (à la page 113) l'office du Rosaire pour le premier dimanche d'octobre.

CHAPITRE V

DIOCÈSE DE VANNES

Missel manuscrit de la Bibl. de Rouen.

Au premier abord, on croirait ce volume du commencement du XV[e] siècle. Mais nous avons ici un nouvel exemple du danger de fixer une date par la seule inspection de l'écriture. En réalité, puisqu'il porte S. Vincent Ferrier au 5 avril, ce missel est postérieur à 1455, année de la canonisation.

CHAPITRE VI

DIOCÈSE DE QUIMPER

PRÉLIMINAIRES.

Pour compléter ce que nous avons dit de l'Histoire du livre dans le pays de Quimper, nous recommandons au lecteur deux articles, l'un de M. F. AUDRAN : *Des livres et de leur valeur dans l'évêché de Quimper avant 1789* (BIBLIOPHILES BRETONS, *Mélanges*, II, 1883, p. 175-187) ; l'autre de M. FÉLIX DU BOIS SAINT-SÉVRIN. *Les imprimeurs de Quimper au XVIII*e *siècle* (*eod. loc.*, p. 163-171).

CHAPITRE VII

DIOCÈSE DE SAINT-POL

PRÉLIMINAIRES.

DÉVELOPPEMENT DE L'IMPRIMERIE.

Bien que la ville de Brest fût la plus importante de l'évêché léonard, elle n'eut des presses que tardivement : vers 1680. Cette question est étudiée dans l'article de M. L. DELOURMEL : *L'Imprimerie à Brest* (1903, brochure de 42 pages; extrait du *Bullet. de la Soc. Académiq. de Brest*). Et sur la bibliothèque de cette ville, on peut se reporter à l'*Annuaire de Bretagne*, rédigé par MM. KERVILER et SÉBILLOT, paru à Rennes, en 1897 (p. 135-136).

DE LA POPULARITÉ DES SAINTS BRETONS.

Un moyen de connaître cette popularité serait d'examiner la place que nos saints occupent dans la liturgie française, et dans les livres religieux des autres pays. Il n'entre pas dans le cadre de notre publication de remplir un plan si étendu. Nous don-

nerons seulement l'analyse de quelques ouvrages que nous avons eu occasion de dépouiller.

Anjou.

Le *ms. 83* de la Bibl. de la ville d'Angers présente un intérêt particulier pour notre étude (*Catalog. des mss. des bibl. publiq.*, Départ., t. XXXI, 1898, p. 215-216). C'est un sacramentaire, qui semble venir d'une abbaye angevine où l'on honorait beaucoup de saints de notre province. Serait-il de Fleury-sur-Loire? Parmi les fêtes marquées au calendrier, je relève : Gildas, Donatien et Rogatien, Similien de Nantes, Malo (11 juillet et 15 novembre), Sanson, Melaine (11 octobre et 6 novembre). Dédicace de l'Eglise de S[t] Michel-au-péril-de-la-mer (16 octobre), Martin de Vertou. Un bénédictin expert en paléographie musicale me dit que les neumes sont d'une forme spécifiquement bretonne. Ne peut-on pas admettre que ce volume a été fait pour une abbaye angevine par une main bretonne, durant l'exil causé par l'invasion normande? A ce point de vue, le ms. 83 serait fort curieux [1].

Avranchin.

Missel d'Avranches de 1505 [Bibl. Nat. Réserve, Invent. B. 1786].

Ce missel, qui se termine (avant la table par des prières en français intéressantes, porte au calendrier : Aubin, Samson, Magloire.

En 1905, les saints de notre province honorés au Propre du diocèse de Coutances et Avranches sont les suivants : *Aubin, Yves, Samson, Magloire, Melaine, Malo*. De plus, ce Propre contient la prose bretonne : *Languentibus in purgatorio*, qui a

1. L'abbaye de Solesmes, réfugiée à l'île de Wight, possède une copie partielle de ce sacramentaire. Avec sa bonne grâce accoutumée, le R. P. Gougaud m'a fait connaître le document en question.

Je n'invoque pas ici l'excellent mémoire de M. L. Delisle sur d'anciens sacramentaires, m'en étant déjà servi mainte fois, notamment dans mon enquête sur *le culte de S. Samson à la fin du X[e] siècle.*

été approuvée pour l'usage de ce diocèse par le pape Pie IX, le 7 juillet 1859.

Chartres.

Missel de la fin du XIII[e] ou du commencement du XIV[e] siècle [Bibl. Nat., ms. lat. 17310].

J'y vois au calendrier : *Aubin*, *Donatien et Rogatien, Malo*, *Sanson*. *Turiaw*, et, ce qui est intéressant, d'une écriture un peu postérieure, au 21 mai : *Yvonis* conf., IX lect. Ainsi le culte de l'illustre Breton, canonisé en 1347, s'introduisit avec solennité et de très bonne heure dans l'église de Chartres. De fait, celle-ci avait reçu, en 1348, la moitié du cilice et de la tunique du saint prêtre (Tresvaux, *Vies des SS.*, III, 1837, p. 53).

Le missel de Chartres imprimé en 1482 (consulter l'excellente étude de M. l'abbé Langlois, dans les *Mém. de la Soc. archéol. d'Eure-et-Loir*, t. XIV, fascicule de janvier 1905) conserve saint Yves au 21 mai. Dans ce livre, saint Tugdual est inscrit au 1[er] décembre, comme saint à neuf leçons. Pendant la Révolution, l'église de Chartres a perdu le chef de saint Tugdual et les autres ossements qu'elle gardait dans une jolie châsse de vermeil (Tresvaux, *loc. cit.*, III, p. 187-188).

Meaux.

Missale opus ecclesie meldensis, 1556. [Bibl. Nat., Réserve, Invent. B 196 bis].

Aubin. Donatien et Rogatien ont une mémoire. Saint Yves est favorisé. Au 19 mai, il a une messe propre avec la prose : *Decus ac decor Gallie, lux et splendor Britannie, laus et honor Trecorie* [1].

1. Parmi les anciens témoignages de la renommée du prêtre breton, faut-il omettre cette image de saint Yves, toute dorée, que l'on catalogua, vers 1360-1368, dans l'inventaire des joyaux de Louis de France, duc d'Anjou (Laborde, *Gloss. Franç. du moyen-âge*, 1872, p. 10).

Poitou.

Missel poitevin du XIIe siècle [Bibl. Nat., ms. lat. 9437].

Je ne doute pas que ce livre n'ait été composé pour une église du Poitou, mais il m'est impossible de déterminer laquelle.

Au calendrier : Donatien et Rogatien, Sanson, Malo.

Dans une longue litanie pour la cérémonie des Cendres, je distingue, après les pontifes, et parmi les saints moines et ermites (fol. 20 r°-20 v°) :

Macute
. . . . .
Martine
. . . . .
Columbane
Paule
Guingaloe

Quercy.

La popularité de nos saints bretons a dû inquiéter les clercs du pays de Cahors. Nous en avons un témoignage pittoresque dans l'apparition des bienheureux Pol de Léon Malo et Samson, qui est rapportée par la *vita S. Genulphi* (Bollandistes, *Acta Sanctorum*, Januarii t. II, 1643, p. 91, n° 17. — Sur saint Genou, que l'on attribue à l'évêché de Cahors : Duchesne, *F. E.*, II, 126-128).

Sens.

Breviarium Senonense, 1515 [Bibl. Nat., Réserve, Invent. B, 1794.]

Dans le calendrier : *Aubin; Donatien et Rogatien;* au 7 juin : *Godoaldi* confessoris[1]; *Samson; Magloire.*

1. Il ne faut pas confondre ce *Godoaldus*, personnage de l'église de Sens, avec le *Gudwalus* du 6 juin. Le rapprochement des noms et des dates a provoqué des erreurs.

Soissons.

Missel de S. Médard de Soissons, XIIe siècle [Bibl. Nat., ms. lat. 15614].

Calendrier à la fin du livre (fol. 285 v°-288 v°) : Aubin, Donatien et Rogatien, et, au 27 juillet : *Sansonis episcopi et confessoris.*

Tours.

Missel de 1533 [Bibl. Nat., Réserve, Invent. B 251].

Pas de calendrier. Au cours du volume, messes du commun pour S. Samson et pour S. Melaine.

Tulle.

Bréviaire du XIIe siècle [Bibl. Nat., ms. lat. 1256].

Au calendrier : Aubin d'Angers, Donatien et Rogatien.

. . . .

Puisse notre opuscule inspirer des travaux plus complets et meilleurs. C'est la seule récompense que nous souhaitions. Hélas ! gémissait un bon moine du moyen-âge : « *Ingenioli mei pene nulla est scientiola !* »

Abbé F. DUINE.

PETITE TABLE ANALYTIQUE

Sauf indication contraire les chiffres renvoient aux pages.

Hagiographie.

Nous marquerons d'un astérisque les saints celtiques de notre table qui ont des leçons dans la partie du bréviaire gothique léonard conservée à Rennes, et nous signalerons par deux astérisques ceux qui ont une légende dans le recueil des bénédictins bretons conservé à la Bibliothèque Nationale sous la cote ms. fr. 22321. Avec les renseignements bibliographiques disséminés au cours de notre travail, le lecteur possèdera ainsi un commencement de *Bibliotheca Hagiographica Minoris Britanniæ.*

Je n'ai pas rencontré dans nos anciens calendriers ecclésiastiques de Bretagne sainte Ninnoca (4 juin) et saint Maelmon (28 juin) qui sont au ms. fr. 22321, la première à la page 749 et le second à la page 775. Le manuscrit des bénédictins (p. 711). donne aussi la fable des *onze mille Vierges*. qui fut chère à notre province. Il consacre quelques pages à saint Hamon. que je n'ai pas vu dans nos vieilles listes hagiographiques (p. 875). Je crois d'ailleurs que ce personnage[1] de l'ab-

1. *B. H. L.*, p. 559-560. — Mort le 21 avril (Lobineau, *loc. cit.*, p. 223-233).

baye de Savigny n'a rien à démêler avec le saint local dont j'ai parlé dans la *Rev des Trad. Popul.* (octobre 1901, p. 529). En réalité, celui-ci s'appelle saint HIMON, dans la contrée qui le vénère, et sa fête est actuellement placée au dernier dimanche d'octobre.

Jusqu'ici je n'ai trouvé dans aucun bréviaire breton le bienheureux Robert d'Arbrissel[1], ni le saint prêtre Jean que Grégoire de Tours a célébré au chapitre XXIII du Livre de la gloire des Confesseurs[2].

Ajoutons qu'un certain nombre de saints populaires, qui ont laissé leur nom à des villages ou à des petites chapelles, furent totalement négligés par nos calendriers latins; il serait pourtant utile de relever ces noms et les traces du culte local.

1. *B. H. L.*, p. 1053; *Rev. des Tradit. Popul.*, novembre 1894, p. 618. — Mort le 25 février (LOBINEAU, *loc. cit.*, p. 213-218).

2. Traduction de MAROLLES (t. II, 1668, p. 262-263). Ce bienheureux est marqué au martyrologe romain, tandis que plusieurs saints bretons beaucoup plus illustres n'y figurent pas encore.

3. BOLLANDISTES, *Bibliotheca Hagiogr. Lat.*, p. 33; p. 55, nº 4 : ALANUS du vieux bréviaire de Quimper = AMANDUS.

4. *B. H. L.*, p. 39.

1. BOLLANDISTES, *B. H. L.*, p. 214, 215, 216, 1328. Du culte populaire de Brendan au pays de Saint-Malo : *Rev. des Tradit. Popul.*, octobre 1901, p. 528.

2. *B. H. L.*, p. 217-218.

3. *B. H. L.*, p. 325; p. 1329.

4. Bibliographie des saints *Columban* : *B. H. L.*, p. 283-287.

5. *B. H. L.*, p. 318.

6. TRESVAUX, *V. des SS.*, I, p. XLVII. Ce saint est nommé, mais sans légende, au vieux bréviaire de Léon.

7. Donatien et Rogatien sont nommés, sans légende, au vieux bréviaire de Léon. Leur bibliographie est marquée dans la *B. H. L.*, p. 343.

8. *B. H. L.*, p. 394, p. 1342.

1. Bruno Krusch, *S. R. M.*, t. IV, 1902, p. 423.
2. *B. H. L.*, p. 527-528.
3. *B. H. L.*, p. 554.
4. *B. H. L.*, p. 537-538.
5. Pour l'identification de *Goulien* et de *Goulven*, voir Loth, *Chrest.*, p. 210.
6. *B. H. L.*, p. 550-551; p. 1356.
7. Article *Wenailus* dans la *Bibloth. Hagiogr.-Lat.*, p. 1272-1273.
8. *B. H. L.*, p. 1292-1293, p. 1386.
9. *B. H. L.*, p. 447-448; p. 1347.
10. *B. H. L.*, p. 1284.
11. Je n'ai pu identifier ce nom. A-t-on voulu désigner quelque chimérique évêque de la fantastique ville de Lexobie (A. Le Grand, *V. des SS.*, 1901, p. 254*; Ch. de la Monneraye, *Géogr. de la pénins. Armor.*, S. Brieuc, 1884, p. 97-98). Au cours du vieux bréviaire de Léon, la rubrique porte simplement : *De sancto Guongado episcopo et confessore fient* IX *lectiones de communi unius confessoris episcopi.*

1. *B. H. L.*, p. 575.
2. *B. H. L.*, p. 632.
3. *B. H. L.*, p. 612.
4. Albert le Grand, *Vies des SS.*, 1901, p. 52-58. Ce saint est nommé au vieux bréviaire de Léon, mais sans légende.
5. *B. H. L.*, p. 668-669.
6. Notice dans Garaby, *V. des SS. de Bret.*, S. Brieuc, 1839, p. 514-515. — Dans le vieux bréviaire de Léon, au 15 avril, on marque : « *De sancta invelta virgine fient ix lectiones de communi.* »
7. *B. H. L.*, p. 725.
8. *B. H. L.*, p. 830-831.

1. *B. H. L.*, p. 862, p. 1373.
2. *B. H. L.*, p. 865.
3. *B. H. L.*, p. 936-937 ; p. 1377.
4. Commémoraison, sans légende, au bréviaire gothique de Léon. — Article *Patricius* dans la *B. H. L.*, p. 938-942 ; p. 1377. — Sur cet inépuisable sujet, M. J.-B. Bury vient de publier un bon volume : *The life of S. Patrick and his place in history* (Londres, Macmillan, 1905). Et l'on pourrait citer d'autres travaux concernant l'apôtre d'Irlande, qui ont paru au cours de l'année 1905.
5. *B. H. L.*, p. 955-956.
6. *B. H. L.*, p. 965.
7. Dans le vieux bréviaire de Léon, au 5 mars, la rubrique porte simplement : *De scto Pierano episcopo et confessore fient* IX *lect. de communi.* Sous ce nom, l'on voulait désigner le saint Querrien, honoré en Basse-Bretagne (A. Le Grand, *V. des SS.*, 1901, p. 543, p. 567 ; J. Loth, *Chrest.*, 1890, p. 194, article

Caer ; Bollandistes, *B. H. L.*, p. 695, article *Kiaranus.*)
1. Lobineau, *V. des SS.*, 1724, p. 82 ; La Borderie, *H. de B.*, I, p. 359 ; Duchesne, *Les anc. c. épisc. de la prov. de Tours*, p. 93, p. 94.
2. Bibl. H. L., p. 1098 ; Lobineau, *V. des SS.*, 1724, p. 88.
3. *B. H. L.*, p. 1103-1106 ; p. 1382.
4. Ce saint est fêté au 5 avril dans le bréviaire gothique de Léon. — Voir sa bibliographie dans la

Hymnes et proses.

Biblioth. H. L. des BOLLANDISTES. p. 1250-1251.
1. J. LOTH, *L'Emigrat. bret.*, Paris. 1883, p. 34, note 1; et p. 256.
2. *B. H. L.*, p. 685-687. Sur une cause de la popularité de saint Yves, *Annal. de Bret.*, t. IV, p. 632.

Imprimerie et librairie bretonnes.

Livres.

Missels.

DU MÊME AUTEUR :

RECHERCHES DE FOLKLORE (dans la *Rev. des Tradit. Popul.*, janv. 1893 et sq. ; *Rev. illustr. des prov. de l'Ouest*, 1895-1898 ; *Rev. de Bret., Vend., Anjou*, 1894-1898 ; *La Tradition*, 1895 et 1904 ; etc.).

COJOU-BREIZ : CONTES ET LÉGENDES DE PLOUGASNOU, Paris, Bouillon, 1896.

LE PARLER DE DOL (in *Annal. de Bret.*, juillet 1897).

CINQUANTE CHANSONS POPULAIRES (in *Annal. de Br.*, 1898-1902 ; *l'Hermine*, mars 1907 ; *Rev. des Tradit. Popul.*, juin et déc. 1896, oct. 1901, mars 1902, janv. 1908, nov. 1911, févr. 1913, juill. 1916).

VEILLÉES MALOUINES : dix contes populaires (dans *l'Hermine*, 1901).

Contes et légendes : KROC'HENNIK ET S. POL DE LÉON (in *Rev. de Bret.*, avril 1903).

S. SAMSON ET SA LÉGENDE, Paris, Lechevalier, 1900 (Extr. de *l'Hermine*).

HISTORIENS DES SAINTS CELTIQUES (in *Bulletin critique*, 5 janv. et 25 sept. 1901).

S. TURIAU (in *Annal. de Bret.*, juill. 1901, juill. 1902).

CULTE DE S. SAMSON A LA FIN DU Xe SIÈCLE (in *Annal. de Br.*, avril 1902).

LES SAINTS DE DOL, 1902 (édition revue d'articles parus dans *l'Hermine*).

UN POLITIQUE ET UN ORATEUR AU XVIIe SIÈCLE : COHON, ÉVÊQUE DE NÎMES ET DE DOL, Paris, Gamber, 1902.

UN ÉVÊQUE DE DOL DANS UN SERMON DU MOYEN AGE (in *Annal. de Br.*, juill. 1903).

CALENDRIER BRETON DE RENNES AU XIIe SIÈCLE (in *Annal. de Br.*, juill. et nov. 1903).

UN VILLAGE DE FRANCE : GUIPEL, Paris, Gamber, 1903 (Extr. de *l'Hermine*).

Saints de Brocéliande : S. MÉEN, 1904 (Extr. des *Annal. de Br.*).

Saints de Brocéliande : S. GORRIEN, 1904 (Extr. de *l'Hermine*).

Saints de Brocéliande : S. ARMEL, 1905 (Extr. des *Annal. de Br.*).

PETITS SAINTS LOCAUX (dans *l'Hermine*, nov. 1904, déc. 1905, janv. et févr. 1906).

HISTOIRE DU LIVRE A DOL, DU XVe AU XVIIIe SIÈCLE, 1906 (Extr. des *Annal. de Bret.*).

SAINTE ANASTASE DE BRETAGNE (in *Rev. de Bret.*, févr. 1906).

LE CHATEAU DE DOL (in *Annal. soc. hist. de St-Malo*, année 1906).

BRÉVIAIRES ET MISSELS DES ÉGLISES ET ABBAYES BRETONNES DE FRANCE ANTÉRIEURS AU XVIIe SIÈCLE, AVEC UNE NOTICE SUR L'ANCIEN MISSEL DE BARBECHAT, PAR M. LÉOPOLD DELISLE, MEMBRE DE L'INSTITUT, *Rennes*, 1906 ; tiré à cinquante exemplaires (Extr. des *Mém. soc. archéo. d'Ille-et-V.*).

AVANT BOSSUET : COHON, ÉVÊQUE DE NÎMES ET DE DOL, PRÉCEPTEUR DES NEVEUX DE MAZARIN, PRÉDICATEUR DU ROI ; étude historique et littéraire, 1908 (Extr. du *Bullet. de la commission hist. et archéo. de la Mayenne*).

LES SAINTS DE BRETAGNE : S. SAMSON, Rennes, Bahon-Rault, 1909.